

ANNEXES

Table des matières

1. Membres de la Mission d'étude	A-1
2. Programmes d'étude	A-2
3. Liste des personnes rencontrées.....	A-6
4. Comptes-rendus des discussions	A-7
4-1. Compte-rendu des discussions sur l'Etude Préparatoire	A-7
4-2. Compte-rendu des discussions sur l'Etude Préparatoire (Explication sur l'Avant-projet du Rapport de l'étude préparatoire).....	A-25
4-3. Note technique (au stade de l'étude préparatoire).....	A-55
5. Plan de la composante Soft.....	A-67
5-1. Contexte de plan de la composante Soft.....	A-67
5-2. Objectifs de la composante soft	A-67
5-3. Effets de la composante soft.....	A-67
5-4. Moyens de vérification de niveau d'atteinte des résultats	A-68
5-5. Plan des intrants.....	A-68
5-6. Plan des intrants.....	A-68
5-7. Méthodes d'approvisionnement en ressources pour la mise en œuvre de la composante soft.....	A-70
5-8. Calendrier de mise en œuvre de la composante soft.....	A-70
6. Documents de référence	A-73
6-1. Cadastre relatif au site du Projet.....	A-73
6-2. Plan de levé topographique du site.....	A-81
6-3. Rapport de l'étude géotechnique et des points de sondage du site.....	A-82
6-4. Liste de contrôles environnementaux	A-93

1. Membres de la Mission d'étude

(1) Etude sur le terrain (du 22 janvier au 19 février 2017)

Nom et prénom	Fonction	Affiliation
M. SANUI Kazumasa	Chef de la Mission	Directeur 2 ^{ème} Groupe de développement urbain et régional Département infrastructure et consolidation de la paix, JICA
M. MINE Naoki	Coordinateur du projet	2 ^{ème} Groupe de développement urbain et régional Département infrastructure et consolidation de la paix, JICA
M. KOIZUMI Hirotaka	Consultant en chef Plan d'architecture-1	Koei Research & Consulting Inc.
M. YAMANO Yoshihiko	Consultant en chef adjoint Plan d'architecture-2	Koei Research & Consulting Inc.
M. HOSHIAI Yoshifumi	Conception architecturale	Nippon Koei Co., Ltd.
M. HAYAHARA Akihiro	Plan d'exécution des travaux/ Estimation du coût	Koei Research & Consulting Inc. (Atelier Hayahara, Inc.)
M. AOKI Masayuki	Plan d'approvisionnement en équipements	Koei Research & Consulting Inc. (Fujita Planning Co., Ltd.)
M. TANIMOTO Shin-ichiro	Considérations environnementales et sociales	Nippon Koei Co., Ltd.
M. TAKAMURA Togo	Etude des conditions naturelles	Nippon Koei Co., Ltd.
M ^{me} IKUMA Emi	Interprète	Translation Centre Pioneer

(2) Etude sur le terrain complémentaire (du 25 septembre au 5 octobre 2017)

Nom et prénom	Fonction	Affiliation
M. HAYAHARA Akihiro	Plan d'exécution des travaux/ Estimation du coût	Koei Research & Consulting Inc. (Atelier Hayahara, Inc.)
M. HASHIZUME Masahiko	Interprète	Koei Research & Consulting Inc. (Franchir Co., Ltd.)

(3) Mission d'explication sur l'Avant-projet de l'étude préparatoire (25 novembre au 3 décembre 2017)

Nom et prénom	Fonction	Affiliation
M. MINE Naoki	Coordinateur du projet	2 ^{ème} Groupe de développement urbain et régional Département infrastructure et consolidation de la paix, JICA
M. KOIZUMI Hirotaka	Consultant en chef Plan d'architecture-1	Koei Research & Consulting Inc.
M. YAMANO Yoshihiko	Consultant en chef adjoint Plan d'architecture-2	Koei Research & Consulting Inc.
M ^{me} IKUMA Emi	Interprète	Translation Centre Pioneer

2. Programmes d'étude

(1) Etude sur le terrain (du 22 janvier au 19 février 2017)

Nom et prénom				KOIZUMI Hirota	YAMANO Yoshihiko	HOSHIAI Yoshifumi	HAYAHARA Akihiro	AOKI Masayuki	TANIMOTO Shin-ichiro	TAKAMURA Togo	IKUMA Emi
Affiliation				Koei Research & Consulting Inc.	Koei Research & Consulting Inc.	Nippon Koei Co., Ltd.	Koei Research & Consulting Inc.	Koei Research & Consulting Inc.	Nippon Koei Co., Ltd.	Nippon Koei Co., Ltd.	Translation Centre Pioneer
No.	Date	Jour	Officiels (Chef de la Mission et coordinateur du projet)	Consultant en chef / Plan d'Infrastructures-1	Consultant en chef adjoint / Plan d'Infrastructures-2	Conception d'architecture	Plan d'exécution des travaux / Estimation du coût	Plan des équipements et d'approvisionnement	Considérations environnementales et sociales	Etude sur conditions naturelles	Interprète
1	22 jan	dim		Départ de Hameda Escalé à Paris Arrivée à Kinshasa	Départ de Hameda Escalé à Paris Arrivée à Kinshasa		Départ de Hameda Escalé à Paris Arrivée à Kinshasa	Départ de Hameda Escalé à Paris Arrivée à Kinshasa			Départ de Hameda Escalé à Paris Arrivée à Kinshasa
2	23 jan	lun		Visite au Bureau de la JICA, Visite de courtoisie, étude du site	Idem à gauche	Départ de Narita	Reconnaissance du site, distribution de questionnaire sur l'estimation du coût	Même que consultant en chef	Départ de Narita		Même que consultant en chef
3	24 jan	mar		Séance de travail avec les homologues, étude du site	Idem à gauche	Escalé à Paris Arrivée à Kinshasa	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Même que consultant en chef	Escalé à Paris Arrivée à Kinshasa		Même que consultant en chef
4	25 jan	mer		Détermination de la taille du Projet, vérification de l'ordre de priorité des composantes, étude du site	Idem à gauche	Même que consultant en chef	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Idem à gauche		Même que consultant en chef
5	26 jan	jeu		Détermination de la taille du Projet, vérification de l'ordre de priorité des composantes, étude du site	Idem à gauche	Idem à gauche	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Préparation de l'étude, examen des lois et des règlements concernés		Même que consultant en chef
6	27 jan	ven		Vérification des activités des autres bailleurs de fonds	Idem à gauche	Même que consultant en chef	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Vérification des activités des autres bailleurs de fonds et des ONGs		Même que consultant en chef
7	28 jan	sam		Meeting entre les membres de la mission	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Examen des lois et des règlements connexes		Même que consultant en chef
8	29 jan	dim		Analyse de documents	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche		Même que consultant en chef
9	30 jan	lun	Départ de Hameda Escalé à Paris et à Bruxelles Arrivée à Kinshasa	Idem à gauche	Idem à gauche	Même que consultant en chef	Vérification des activités des autres bailleurs de fonds et des infrastructures	Même que consultant en chef	Idem à gauche		Même que consultant en chef
10	31 jan	mar	JICA, Mission d'Etude, Visite de courtoisie à Ambassade du Japon, Partie DRC (Ministère du Sport, Ministère Intérieur, Police, autres) Visite de site	Idem à gauche	Idem à gauche	Même que consultant en chef	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements et d'exonération des taxes	Même que consultant en chef	Même que consultant en chef	Départ de Hameda Escalé à Paris Arrivée à Kinshasa	Même que consultant en chef
11	1er fév	mer	Séance de travail sur l'avant-projet du procès-verbal (PV)	Idem à gauche	Idem à gauche	Discussion sur l'avant-projet du plan d'architecture	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Même que consultant en chef	Même que consultant en chef	Négociation et conclusion de contrat avec un bureau d'étude de conditions naturelles, préparation de l'étude	Même que consultant en chef
12	2 fév	jeu	Séance de travail sur l'avant-projet du procès-verbal (PV)	Idem à gauche	Idem à gauche	Elaboration de l'avant-projet du plan d'architecture	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Audience avec le Ministère de l'environnement et la Direction de l'environnement de la ville de Kinshasa	Négociation et conclusion de contrat avec un bureau d'étude de conditions naturelles, préparation de l'étude	Même que consultant en chef
13	3 fév	ven	Séance de travail avec d'autres donateurs Signature du PV	Idem à gauche	Idem à gauche	Discussion sur le plan d'exécution des travaux et le plan de gestion de sécurité	Discussion sur le plan d'exécution des travaux et le plan de gestion de sécurité	Même que consultant en chef	Même que consultant en chef	Commencement de l'étude sur conditions naturelles, supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef

Nom et prénom			KOIZUMI Hirotsuka	YAMANO Yoshihiko	HOSHIAI Yoshifumi	HAYAHARA Akihiro	AOKI Masayuki	TANIMOTO Shin-ichiro	TAKAMURA Togo	IKUMA Emi	
Affiliation			Koei Research & Consulting Inc.	Koei Research & Consulting Inc.	Nippon Koei Co., Ltd.	Koei Research & Consulting Inc.	Koei Research & Consulting Inc.	Nippon Koei Co., Ltd.	Nippon Koei Co., Ltd.	Translation Centre Pioneer	
No.	Date	Jour	Officiels (Chef de la Mission et coordinateur du projet)	Consultant en chef / Plan d'Infrastructures-1	Consultant en chef adjoint / Plan d'Infrastructures-2	Conception d'architecture	Plan d'exécution des travaux / Estimation du coût	Plan des équipements et d'approvisionnement	Considérations environnementales et sociales	Etude sur conditions naturelles	Interprète
14	4 fév	dim	Visite de site Meeting entre les membres de la mission	Meeting entre les membres de	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Vérification des activités des autres bailleurs de fonds et des ONGs	Supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef
15	5 fév	dim	Analyse de documents	Analyse de documents	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Idem à gauche	Supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef
16	6 fév	lun	1ère réunion du comité conjoint de coordination du projet du plan directeur de la ville de Kinshasa (date à confirmer) Compte-rendu au bureau de la JICA / à l'Ambassade du Japon Départ de Kinshasa	Elaboration du plan d'architecture et du plan d'équipements	Idem à gauche	Idem à gauche	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Discussion sur l'avant-projet du plan des équipements	Idem à gauche	Idem à gauche	Même que consultant en chef
17	7 fév	mar	Escale à Paris et à Bruxelles	Collecte des documents relatifs aux cadres organisationnels et à la situation financière	Audience avec le Ministère de l'environnement	Elaboration de l'avant-projet du plan d'architecture	Examen de la situation d'approvisionnement des équipements	Elaboration de l'avant-projet du plan des équipements	Examen des lois et des règlements connexes	Idem à gauche	Même que consultant en chef
18	8 fév	mer	Arrivée à Narita	Discussion sur le plan d'exécution des travaux et de gestion de sécurité	Discussion sur le plan de gestion, d'exploitation et de maintenance	Elaboration de l'avant-projet du plan d'architecture	Etude des entreprises locales	Interviews avec les agences et les points de ventes	Etude complémentaire	Supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef
19	9 fév	jeu		Elaboration de l'avant-projet de la note technique	Idem à gauche	Même que consultant en chef	Etude des entreprises locales	Elaboration de l'avant-projet de la note technique	Etude complémentaire Départ de Kinshasa	Supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef
20	10 fév	ven		Explication de l'avant-projet de la note technique	Idem à gauche	Etude complémentaire Départ de Kinshasa	Etude des entreprises locales	Etude complémentaire Départ de Kinshasa	Escale à Paris	Supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef
21	11 fév	dim		Analyse de documents	Idem à gauche	→ Paris Etude sur réseaux publics	Analyse de documents	→Paris Etude sur réseaux publics	Arrivée à Narita	Supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef
22	12 fév	dim		Analyse de documents	Idem à gauche	Etude complémentaire Paris →	Analyse de documents	Etude complémentaire Paris →		Analyse de documents	Même que consultant en chef
23	13 fév	lun		Elaboration de la note technique	Idem à gauche	Arrivée à Narita	Etude des entreprises locales	Arrivée à Narita		Idem à gauche	Même que consultant en chef
24	14 fév	mar		Soumission et signature de la note technique	Idem à gauche		Collecte du questionnaire sur l'estimation du coût			Idem à gauche	Même que consultant en chef
25	15 fév	mer		Etude sur les entreprises locales	Idem à gauche		Collecte du questionnaire sur l'estimation du coût			Supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef
26	16 fév	jeu		Etude complémentaire	Idem à gauche		Collecte du questionnaire sur l'estimation du coût			Supervision de l'étude sur conditions naturelles, étude sur les infrastructures	Même que consultant en chef
27	17 fév	ven		Etude complémentaire Départ de Kinshasa	Etude complémentaire Départ de Kinshasa		Etude complémentaire Départ de Kinshasa			Etude complémentaire Départ de Kinshasa	Etude complémentaire Départ de Kinshasa
28	18 fév	dim		Escale à Paris	Escale à Paris		Escale à Paris			Escale à Paris	Escale à Paris
29	19 fév	dim		Arrivée à Narita	Arrivée à Narita		Arrivée à Narita			Arrivée à Narita	Arrivée à Narita

(2) Etude sur le terrain complémentaire (du 25 septembre au 5 octobre 2017)

			HAYAHARA Akihiro	HASHIZUME Masahiko
			Koei Research & Consulting Inc.	Franchir Co., Ltd.
			Plan d'exécution des travaux / Estimation du coût	Interprète
1	25-sept.	lun	Départ de Tokyo (Haneda)	
2	26-sept.	mar	Départ de Paris, Arrivée à Kinshasa	
3	27-sept.	mer	<p>Matin : Réunion de travail avec la société locale d'étude géotechnique, Préparation d'étude de terrain</p> <p>Après-midi : Explication de l'étude complémentaire à la PNC, conclusion du contrat et concertation avec la société d'étude géotechnique</p>	
4	28-sept.	jeu	<p>Matin : Présence à l'amenée d'équipements et à la préparation de la société d'étude géotechnique</p> <p>Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p> <p>Après-midi : Confirmation du commencement de l'étude géotechnique, confirmation du rapport journalier</p> <p>Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p>	
5	29-sept.	ven	<p>Matin : Supervision de l'étude géotechnique</p> <p>Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p> <p>Après-midi : Supervision de l'étude géotechnique, confirmation du rapport journalier</p> <p>Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p>	
6	30-sept.	dim	<p>Matin : Supervision de l'étude géotechnique</p> <p>Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p> <p>Après-midi : Repli des équipements de la société d'étude géotechnique, confirmation du rapport journalier</p> <p>Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p>	
7	1-oct.	dim	<p>Matin : Jour de réserve pour étude géotechnique, compilation de documents collectés</p> <p>Après-midi : Jour de réserve pour étude géotechnique, compilation de documents collectés</p>	
8	2-oct.	lun	<p>Matin : Réception du rapport succinct du résultat d'étude géotechnique</p> <p>Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p> <p>Après-midi : Compte-rendu du résultat d'étude complémentaire auprès de la PNC et de la JICA</p>	
9	3-oct.	mar	<p>Matin : Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p> <p>Après-midi : Etude sur les entreprises de construction locales, entreprises d'équipements de bâtiment et les fournisseurs de matériaux de construction</p> <p>Départ de Kinshasa</p>	
9	4-oct.	mer	Arrivée à/départ de Paris	
10	5-oct.	jeu	Arrivée à Tokyo (Narita)	

(3) Mission d'explication sur l'Avant-projet du Rapport de l'étude préparatoire
(du 25 novembre au 3 décembre 2017)

	Date	Jour	Officiels de la JICA (Chef de la Mission et coordinateur du projet)	Consultant en chef / Plan d'Infrastructures-1	Consultant en chef adjoint / Plan d'Infrastructures-2	Interprète
1	Le 25 nov. 2017	Sam	Départ de Naria, escale à Hong Kong	Départ de Naria, escale à Hong Kong	Départ de Naria, escale à Hong Kong	Départ de Naria, escale à Hong Kong
2	Le 26 nov. 2017	Dim	Escale à Addis-Ababa, arrivée à Kinshasa	Escale à Addis-Ababa, arrivée à Kinshasa	Escale à Addis-Ababa, arrivée à Kinshasa	Escale à Addis-Ababa, arrivée à Kinshasa
3	Le 27 nov. 2017	Lun	09H00 Réunion avec la JICA 11H00 Réunion avec MSU et de la PNC (présentation de l'avant-projet du rapport final) 16H00 Visite de courtoisie à l'Ambassade du Japon	Idem à gauche	Même que consultant en chef	Même que consultant en chef
4	Le 28 nov. 2017	Mar	Etude du site et de la rue devant le site, meeting entre les membres de la mission, première séance de travail sur l'avant-projet du procès-verbal (PV)	Idem à gauche	Collecte d'information (01) sur les taxes	Même que consultant en chef
5	Le 29 nov. 2017	Mer	Seconde séance de travail sur l'avant-projet du PV	Idem à gauche	Collecte d'information (02) sur les fédérations de judo et de karaté	Même que consultant en chef
6	Le 30 nov. 2017	Jeu	Signature du PV	Idem à gauche	Collecte d'information (03) sur volley-ball et basket-ball	Même que consultant en chef
7	Le 1 ^{er} déc. 2017	Ven	Départ de Kinshasa, escale à Addis-Ababa	Collecte d'information (04) sur engins de construction, méthode de construction, etc.	Même que consultant en chef	Même que consultant en chef
8	Le 2 déc. 2017	Sam	Arrivée à Tokyo	Départ de Kinshasa, escale à Addis-Ababa	Départ de Kinshasa, escale à Addis-Ababa	Départ de Kinshasa, escale à Addis-Ababa
9	Le 3 déc. 2017	Dim		Arrivée à Tokyo	Arrivée à Tokyo	Arrivée à Tokyo

3. Liste des personnes rencontrées

Oranisation	Titre/Fonction/Appartenance	NOM et Prénom	
Police Nationale Congolaise	Commissaire Général	Général BISENGIMANA Charles	
	Coord Nat CRP	EKUKA LIPOPO Jean Romuald Romy	
	Chef de SGEI adjoint / chef CAMO Infra	MUHASA BAKWANAMAHAMA Bamabe	
	Chef de service adjoint Affaires Sociales (Sports)	MUBIKAY MUBI Baudouin	
	Conseiller COMGEN	KABUYA KAYEMBE Kelly	
	Chef de Department du Budget & Finances	MUHEMERI GOGOLO Hubert	
	Chef, CAMO Adj Infra	NGOY MWIPATA Y Gabriel	
	Charge d' Etudes	SAKS Awansaba	
	Coord Nat Adj CRP	MUTONBO Kambol	
	Secrétaire	MARTINS Maghene	
	Chef de Department du Budget & Finances	GOGOLO Muhemeri Hubert	
MSL	Secrétariat General aux Sports et Loisirs	OKITO OLEKA Barthelemy	
	Division Etudes et Planification	BOFALA ELANGA Dieudonné	
	Division Unique	Ali Sadala	
	Direction des Loisirs	Joseph Ngombe	
	Direction des Activites, Physiques et Sportives	Tshibangu	
	Direction des Infrastructures, Equipments, Sportifs et des Loisirs	Mujangi Bisekayi	
	Division Technique	Biangani Modjoyo	
	Administrateur & President de la Federation	MAKOBO Dominique Dominique	
	Secrétaire général de la FENACOUJ	MANGILI ADIKWA Pierre	
	National team Coach	Pija	
	National team Head Coach	M Lione	
	Kinshasa Judo Ligue	President	Tshiam Aliwu Eugene
	Judo club Centrakin	Coach	Richard Mayuku
	Judo Club IKAM	President	Zanga Zacky
	Judo Club LTK	Capitaine	Degaule Kaniki
	Tshangu Judo Club	President/ Coach Judo Club LKT	Fantomas Bekantu
	Judo Club Saint Paul	Coach	Mboyo Bolela Paul
		Member	Kande Babby
	Congo-Japan complex, Judo club	Coach	Golois
		Secretary	Serge Umba
	Representative of Athenee de la Gombe, Ministry of Education	Chief Representative	Jose Nkongolo
	Basketball Federation	President	Gode Kabanba
	Ligue Provincial de Basket Ball de Kinshasa	President	Norbert Mpoyi Cilo
	Volleyball Federation	President	Christian Matata Shwiti
		General Secretary	Shakob Woot
		Tresoriere	Eminence Nzazi Nzekika
		Member	Elly Bandi Bandi
Press		Dieudonne Mukendi	
Press		Mimiche Omatuku	
Cameraman	Elaba Zizou		
Handball Federation, Kinshasa	President	Herman Ngediko	
Brazzaville	Judo Federation in Brazzaville	Third Vice President	Dieu Donne Elenda
	Talanga Stadium, Brazzaville	Coach	Mfolo Herman
Stadium	Martyrs Stadium	Administrateur General	Flory Binseke
		Marketing	Maguy Nziya
	Complexe Omnisports Stade Tata Raphael	Administrateur Gestionnaire Charge de Maintenance et Exploitation	Pipendo Boleke Rene
Congo-Japan complex	Manager	Wetu Lukusa	
Structures japonaises	Ambassade du Japon en R.D. du Congo	Conseiller	NOGUCHI Syuji
		Deuxième secrétaire	UNUMA Tatsuro
		Deuxième secrétaire	KOBA YASHI Kumiko
	Bureau de la JICA en R.D. du Congo	Représentant Résident	AOKI Toshimichi
		Représentant Résident Adjoint	KURIMOTO Masaru
		Directrice Adjointe des Programmes	BOKETSU Mariane
Projet de Professionnalisation de la Police pour la Population et la Paix	Conseiller en chef	YONEZAKI Eiro	
	Coordonnatrice des activités	BANDO Ai	

4. Comptes-rendus des discussions

4-1. Compte-rendu des discussions sur l'Etude Préparatoire

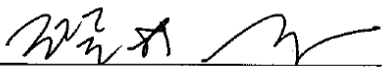
**COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS
SUR
L'ETUDE PREPRATOIRE POUR
LE PROJET DE CONSTRUCTION DE CENTRE SPORTIF DE JUDO
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

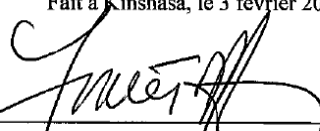
Sur la base de discussions préliminaires entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (désignée ci-après par « la partie congolaise ») et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après par « la JICA ») en RDC, le Gouvernement Japonais a décidé de mener une étude préparatoire pour « le Projet de Construction de Centre Sportif de Judo » (désigné ci-après par « le Projet ») et a confié son exécution à la JICA.

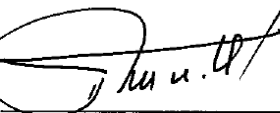
Pour effectuer ladite étude, la JICA a envoyé du 30 janvier au 6 février 2017 une mission d'étude (désignée ci-après par « la Mission ») en RDC, conduite par M. Kazumasa SANUI, Directeur de la Division 2, Département de Consolidation de la Paix et Développement Urbain et Régional de la JICA.

La Mission a tenu des discussions avec les autorités concernées de la partie congolaise telles que le Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs et la Police Nationale Congolaise (désignée ci-après par « la PNC »), et effectué sur le terrain une étude des sites concernés. A l'issue de ces discussions et de cette étude sur le terrain, les deux parties ont convenu de points décrits en Appendice. La Mission continuera son étude sur le terrain et élaborera un rapport de l'étude préparatoire.

Fait à Kinshasa, le 3 février 2017


M. Kazumasa SANUI
Chef de la Mission
Agence Japonaise de Coopération
Internationale
Japon


M. Barthélemy OKITO OLEKA
Secrétaire Général
Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs
République Démocratique du Congo


Général Charles BISENGIMANA
Commissaire Général
Police Nationale Congolaise
République Démocratique du Congo

APPENDICE

1. Objectif du Projet

Le Projet a pour objectif de promouvoir, à travers la construction d'un centre sportif de judo et l'équipement du centre, sa large utilisation par la population congolaise, promouvoir également les sports et le développement sain de la jeunesse en RDC afin de contribuer à la stabilité de la paix du pays.

2. Intitulé de l'Etude Préparatoire

Les deux parties ont convenu de l'intitulé de l'Etude Préparatoire comme « l'étude préparatoire pour le Projet de Construction du Centre Sportif de Judo ».

3. Site du Projet

Suite à l'étude et aux discussions, les deux parties ont confirmé que le site du Projet se situe sur le terrain indiqué dans l'Annexe 1. Toutefois, lorsque les difficultés concernant le site prévu pour le Projet sont constatées suite aux examens techniques tels que l'étude des conditions naturelles, d'autres discussions entre les deux parties seront requises sur la sélection de site du Projet. La partie congolaise a soumis les documents datés respectivement du 12 et du 13 septembre 2014 prouvant que ledit terrain appartient à la PNC.

4. Organisme Responsable et Organisme d'Exécution de Projet

Les deux parties ont confirmé comme suit :

- L'organisme responsable du Projet est le Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs.
- L'organisme d'exécution du Projet est la PNC.

Leurs organigrammes sont indiqués respectivement dans les Annexes 2 et 3.

5. Demande de la Partie Congolaise

5-1. La partie congolaise a demandé les infrastructures et les équipements tels qu'ils sont indiqués dans l'Annexe 4.

5-2. La JICA examinera la pertinence du contenu de ladite demande et en fera un rapport au Gouvernement Congolais et au Gouvernement Japonais. Sur la base de son résultat, la JICA discutera avec le Gouvernement Congolais et déterminera les composantes du Projet. Toutefois, ces composantes pourront faire l'objet de modification en fonction de diverses conditions.

6. Système de Coopération Financière Non Remboursable du Japon

La partie congolaise a pris connaissance du système de coopération financière non remboursable du Japon (Annexe 5) expliqué par la Mission.

7. Politique Principale de l'Utilisation du Centre

La politique de l'utilisation du présent centre est indiquée dans l'Annexe 6.

8. Calendrier prévu

8-1. Suite à la présente étude sur la conception sommaire, la JICA procédera à l'analyse au Japon après la présente étude sur le terrain, élaborera la conception sommaire des



infrastructures et équipements ainsi que l'estimation des coûts du Projet, et rédigera le rapport de l'étude préparatoire (avant-projet). La JICA enverra une mission chargée de l'expliquer aux environs d'août 2017 dans le cadre de laquelle la mission expliquera à la partie congolaise les grandes lignes de la conception sommaire et confirmera les dispositions nécessaires à prendre par cette dernière.

- 8-2. La partie congolaise soumettra une requête officielle du Projet au Gouvernement japonais au plus tard en juin 2017.
- 8-3. Lorsque la partie congolaise donne son accord de principe sur le contenu de l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire et le conseil des ministres du Gouvernement japonais approuve le Projet, la JICA finalisera le rapport de l'étude préparatoire et l'enverra à la partie congolaise.
- 8-4. Le calendrier mentionné ci-dessus est donné à titre provisoire et susceptible de modification.

9. **Considérations Environnementales et Sociales**

9-1. La partie congolaise a confirmé la prise en compte adéquat des aspects environnementaux et sociaux pendant la mise en œuvre du Projet et après son achèvement, en conformité avec les Lignes Directives relatives aux Considérations Environnementales et Sociales de la JICA (Avril 2010).

9-2 La Mission poursuivra toutefois son étude afin de déterminer la nécessité d'effectuer l'étude d'impacts environnementaux (EIE) par la partie congolaise.

10. **Autres Questions Concernées**

10-1. **Positionnement du Centre**

Les deux parties ont convenu que la conception, la construction et la gestion du présent centre seront effectuées pour déterminer la nécessité sur base des orientations suivantes :

- a) Le présent centre sera conçu de manière à ce qu'il puisse être principalement utilisé par la population civile en tant qu'établissement « ouvert aux citoyens » pour promouvoir sa large utilisation, le développement sportif en RDC et le développement sain de la jeunesse et contribuer « à la stabilisation et à la paix du pays ». Les orientations en matière d'utilisation du centre, notamment les jours et les horaires ouverts à la population, les tarifs d'utilisation ainsi que les conditions particulières d'utilisation seront déterminées par la partie congolaise. Ils sont détaillés dans l'Annexe 6.
- b) Le présent centre sera conçu en prenant en considération l'accessibilité pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite.
- c) Le présent centre sera conçu de manière à ce qu'il puisse être utilisé non seulement pour les entraînements quotidiens de judo mais également pour les compétitions de judo de la RDC (compétitions nationales, etc.). Les tailles et d'autres conditions requises du présent centre en tant qu'infrastructure sportive sont :
 - Capacité d'accueil du centre : à prévoir après le résultat de l'étude préparatoire
 - Aire de combat pour le judo : Suivant les normes internationales

- Dimensions de Tatami pour le judo : Suivant les normes internationales
- d) Le présent centre sera également conçu, à part le judo, pour les disciplines sportives en salle.

10-2. Principe de Base sur l'Examen du Contenu de la Requête des Equipements

A : Equipements indispensables pour pratiquer le judo et organiser les compétitions de judo (nationales)

B : Equipements nécessaire pour pratiquer les disciplines sportives en salle à part le judo

N.B. : L'ordre de priorité établi ci-dessus est susceptible de modification au stade de la conception détaillée.

10-3. Dispositions à prendre par la partie congolaise

Les deux parties ont convenu que la partie congolaise assurera la dotation budgétaire nécessaire et prendra les dispositions à sa charge décrites dans l'Annexe 7 dans les délais impartis. En ce qui concerne l'exonération des droits et taxes, les deux parties ont également convenu que la partie congolaise prendra impérativement les mesures nécessaires.

10-4. Plan d'Affectation des Personnels

Les deux parties ont convenu que la partie congolaise assurera l'affectation des personnels nécessaires pour l'exploitation et la maintenance appropriées et durables du centre construit et des équipements fournis dans le cadre du Projet. Elles ont également convenu que la partie congolaise élaborera le plan d'affectation des personnels nécessaires et le soumettra au bureau de la JICA en RDC avant l'arrivée de la mission chargée de présenter l'aperçu du Projet prévu en août 2017.

Fi

Annexe 1 : Site prévu pour le Projet

Annexe 2 : Organigramme du Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs

Annexe 3 : Organigramme de la PNC

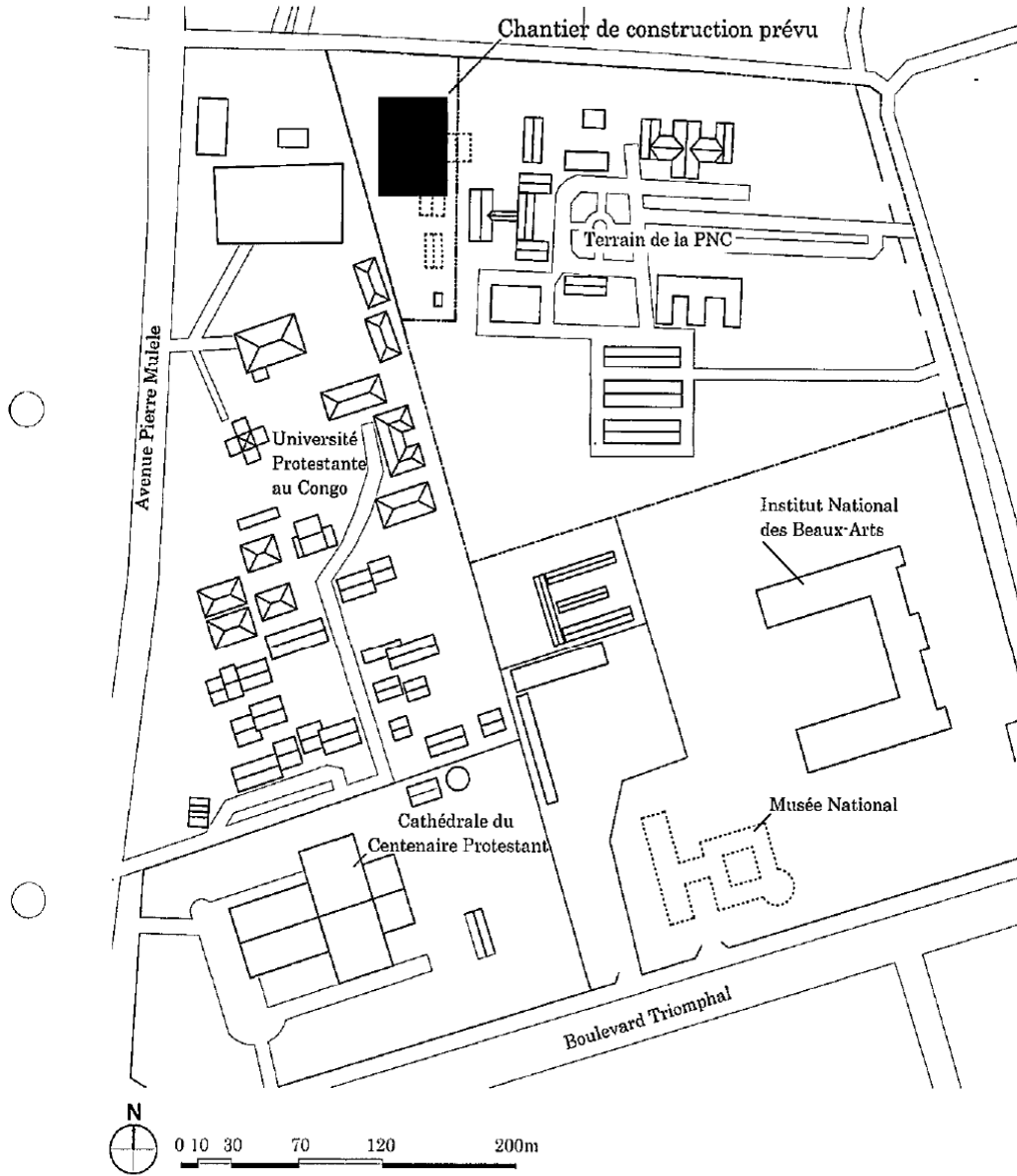
Annexe 4 : Liste des infrastructures, installations et équipements

Annexe 5 : Système d'aide financière non remboursable du Japon

Annexe 6 : Politique principale d'utilisation du centre sportif de judo

Annexe 7 : Dispositions à prendre par la partie congolaise et la partie japonaise

Annexe 1 : Site prévu pour le Projet



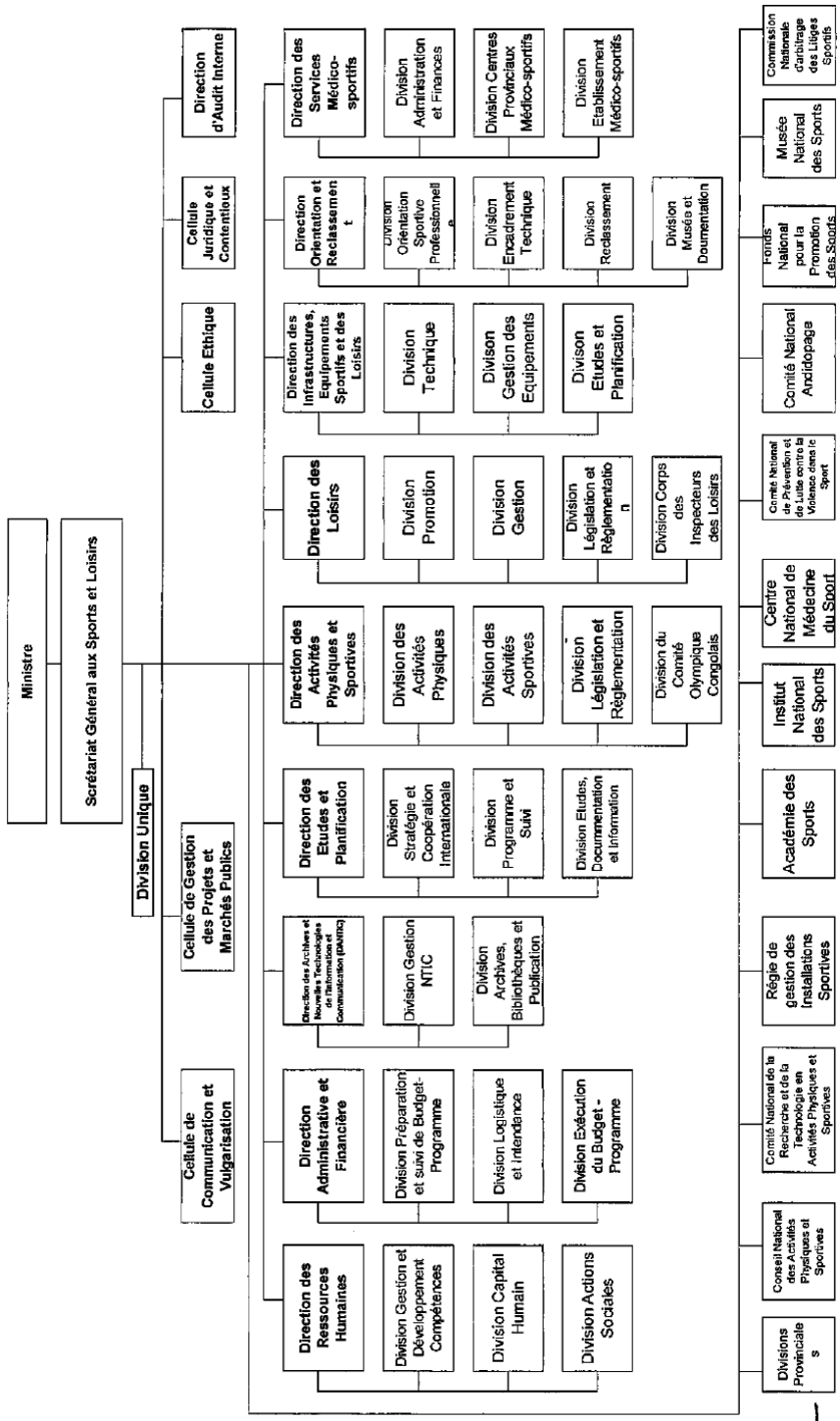
Site prévu pour le Projet

Handwritten signature

Handwritten signature

**Annexe 2 :
Organigramme du Ministère de la Jeunesse,
Sports et Loisirs**

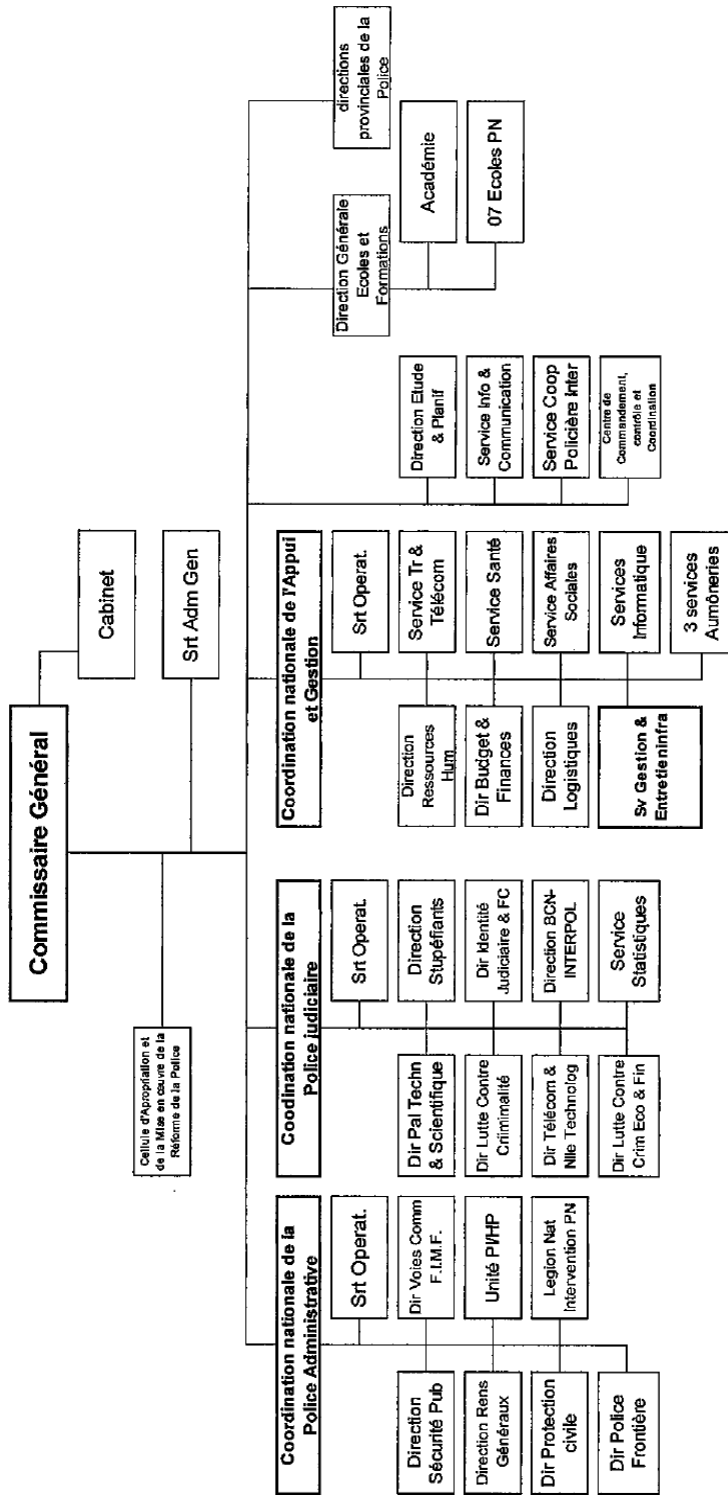
Organigramme du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de Loisirs



[Signature]

[Signature]

Annexe 3 : Organigramme de la PNC



Handwritten signature

Handwritten signature

Annexe 4 : Liste des infrastructures, installations et équipements

Aperçu des Infrastructures Demandées par la Partie Congolaise

Salles	Nombre
ADMINISTRATION	-
Locaux des Bureaux	-
Salle des réunions	-
Poste interne sécurité	-
SPORT	
Salle ultra moderne de Judo	-
Terrains omnisports (Basket-ball, volley-ball, handball, tennis, etc.)	2
Piscine Olympique	1
Salle de Musculation	1
Salle de Gymnastique	1
Dispensaire	1
Salle Antidopage	1
Tribune de presse	1
FORMATION	
Bibliothèque	-
Salle Information	-
Salle des officiels	-
Salle des officiels sportifs	-
Salle des interprètes	-
SERVICES GENERAUX	
Intendance	-
Dépôts	-
Cafétéria	-
Mess des athlètes	-
Shopping Sportif	-
Buanderie	-
Groupe électrogène	-
Eclairage public	-
Vidéo surveillance	-
Routes	-
Parking	-

Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten mark

COOPERATION FINANCIERE NON REMBOURSABLE DU JAPON

Conformément à la loi portant sur la JICA et qui est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008 et la décision du Gouvernement du Japon (ci-après dénommé «le GdJ») de mettre en œuvre les réformes organisationnelles pour améliorer la qualité de l'aide au développement, la JICA est devenue l'agence exécutive de la coopération financière non remboursable du Japon pour les projets en général, la pêche et la coopération culturelle, etc.

La coopération financière non remboursable consiste en des fonds non remboursables attribués à un pays bénéficiaire pour le financement d'infrastructures, d'équipements et de services (services techniques et transport des produits, etc.) pour le développement socio-économique du pays, en conformité avec les lois et réglementations du Japon. La coopération financière non remboursable ne s'effectue pas sous forme de don de matériel au pays bénéficiaire.

1. Procédures de la Coopération financière non remboursable du Japon

La coopération financière non remboursable du Japon est menée comme suit :

- Etude préparatoire
 - Etude menée par la JICA
- Estimation et Approbation
 - Estimation est faite par le GdJ et la JICA. L'approbation par le Conseil des ministres du Japon
- Autorité en charge de déterminer l'exécution
 - Echange de Notes entre le GdJ et un pays bénéficiaire
- Accord de Don (ci-après dénommé « l'A/D »)
 - Accord conclu entre la JICA et un pays bénéficiaire
- Exécution
 - Mise en œuvre du Projet sur la base de l'A/D

2. Etude préparatoire

(1) Contenus de l'Etude

Le but de l'Etude est de fournir un document de base nécessaire pour l'estimation du Projet par la JICA et le GdJ. Le contenu de l'Etude est le suivant:

- confirmer le contexte de la requête, les objectifs et les effets du Projet ainsi que les capacités des organismes concernés du pays bénéficiaire nécessaires à l'exécution du Projet.
- évaluer la pertinence du Projet à exécuter dans le cadre de la coopération financière non remboursable d'un point de vue technique, financier et socio-économique
- confirmer le concept de base du Projet convenu entre les deux parties

- préparer un concept de base du Projet ; et
- estimer les coûts du Projet

Le contenu de la requête faite par le pays bénéficiaire n'est pas obligatoirement approuvé en tant que contenu de la coopération financière non remboursable. Le concept de base du Projet doit être confirmé en se basant sur le système de coopération financière non remboursable du Japon.

La JICA demande au gouvernement du pays bénéficiaire de prendre toutes les mesures qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer son indépendance dans l'exécution du Projet. Ces mesures doivent être garanties même si elles n'entrent pas dans la juridiction de l'organisme du pays bénéficiaire en charge de l'exécution du Projet. Par conséquent, l'exécution du Projet est confirmée par toutes les parties prenantes du pays bénéficiaire à travers la signature des procès-verbaux des discussions.

(2) Sélection des consultants

En vue de la bonne exécution de l'Etude, la JICA utilise un (des) consultant(s) autorisé(s). La JICA effectue une sélection sur la base des propositions soumises par les consultants intéressés.

(3) Résultat de l'Etude

La JICA examine le rapport de l'Etude, et après confirmation de la pertinence du Projet dans le cadre de la coopération financière non remboursable, elle recommande au GdJ d'examiner sa mise en œuvre.

3. Système de coopération financière non remboursable du Japon

(1) E/N et A/D

Après l'approbation du Projet par le Conseil des ministres du Japon, l'Echange de Notes (ci-après dénommé « l'E/N ») sera signé entre le GdJ et le Gouvernement du pays bénéficiaire pour l'engagement de l'assistance, et en suite, l'A/D sera conclu entre la JICA et le Gouvernement du pays bénéficiaire. L'A/D définira, en conformité avec l'E/N, les clauses nécessaires pour l'exécution du Projet, telles que les conditions de paiement, les responsabilités du Gouvernement du pays bénéficiaire, et les conditions d'approvisionnement.

(2) Sélection des Consultants

Le(s) consultant(s) qui a (ont) mené l'Etude sera (seront) recommandé(s) par la JICA au pays bénéficiaire pour qu'il (ils) soit (soient) retenu(s) aussi dans le cadre de l'exécution du Projet après l'E/N et l'A/D en vue de maintenir l'uniformité technique.

(3) Pays d'origine éligible

Les fonds de la coopération financière non remboursable du Japon doivent être, en principe, utilisés exclusivement pour l'achat des produits et services d'origine japonaise ou ceux du pays bénéficiaire. Néanmoins, la coopération financière non remboursable peut être utilisée pour l'achat des produits ou des services d'un pays tiers. Toutefois, en principe, les principaux contractants, à savoir l'entreprise de construction, la société de commerce et le consultant qui

sont indispensables pour la mise en œuvre de la coopération, doivent être exclusivement des ressortissants japonais.

(4) Nécessité de la "vérification"

Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé conclura les contrats, libellés en principe en Yen japonais, avec les ressortissants japonais. Ces contrats seront vérifiés par la JICA. Cette vérification est nécessaire car les fonds de la coopération financière non remboursable proviennent des taxes des citoyens japonais.

(5) Principales mesures à prendre par le gouvernement du pays bénéficiaire

Lors de l'exécution du Projet de la coopération financière non remboursable, le pays bénéficiaire devra prendre les mesures définies en Annexe. .

(6) "Bonne gestion des ouvrages"

Le Gouvernement du pays bénéficiaire est requis d'entretenir et d'utiliser les installations construites et les équipements achetés dans le cadre de la coopération financière non remboursable de manière adéquate et efficace et de désigner le personnel nécessaire pour le fonctionnement et la maintenance ainsi que de prendre en charge toutes les dépenses autres que celles couvertes par la coopération financière non remboursable.

(7) "Exportation et Ré-exportation"

Les produits achetés dans le cadre de la coopération financière non remboursable ne doivent pas être exportés ou réexportés à partir du pays bénéficiaire.

(8) "Arrangement bancaires (A/B)"

- a) Le gouvernement du pays bénéficiaire ou son représentant autorisé devra ouvrir un compte au nom du gouvernement du pays bénéficiaire dans une banque, et ce, au Japon en principe (ci-après dénommée la "Banque"). La JICA exécutera la coopération financière non remboursable en procédant aux paiements, en principe en Yen japonais, pour couvrir les obligations du gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.
- b) Les paiements seront effectués lorsque les demandes de paiement seront présentées par la Banque à la JICA conformément à l'Autorisation de Paiement émise par le gouvernement du pays bénéficiaire ou de son représentant autorisé.

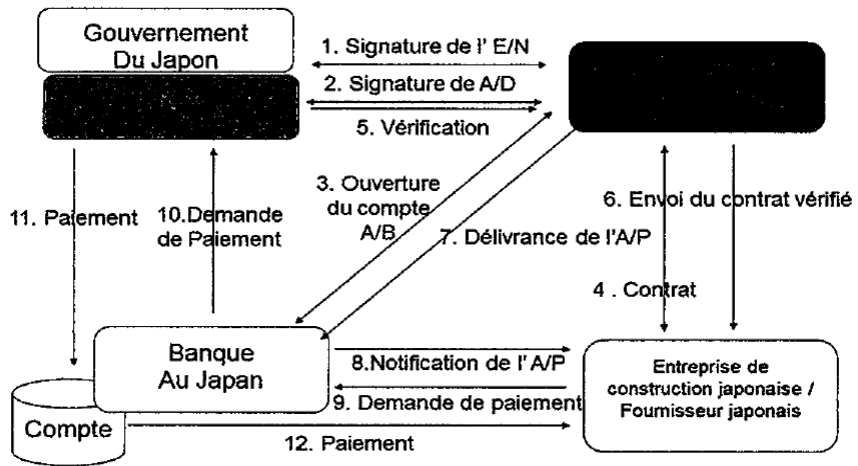
(9) Autorisation de Paiement (A/P)

Le Gouvernement du pays bénéficiaire devra régler à la banque la commission de notification de l'autorisation de paiement et la commission de paiement.

(10) Considérations sociales et environnementales

Le pays bénéficiaire doit prendre suffisamment en considération les impacts sociaux et environnementaux du Projet, et doit se conformer aux règlements environnementaux en vigueur du pays bénéficiaire et aux directives socio-environnementales de la JICA.

Système de financement de la Coopération financière non remboursable du Japon

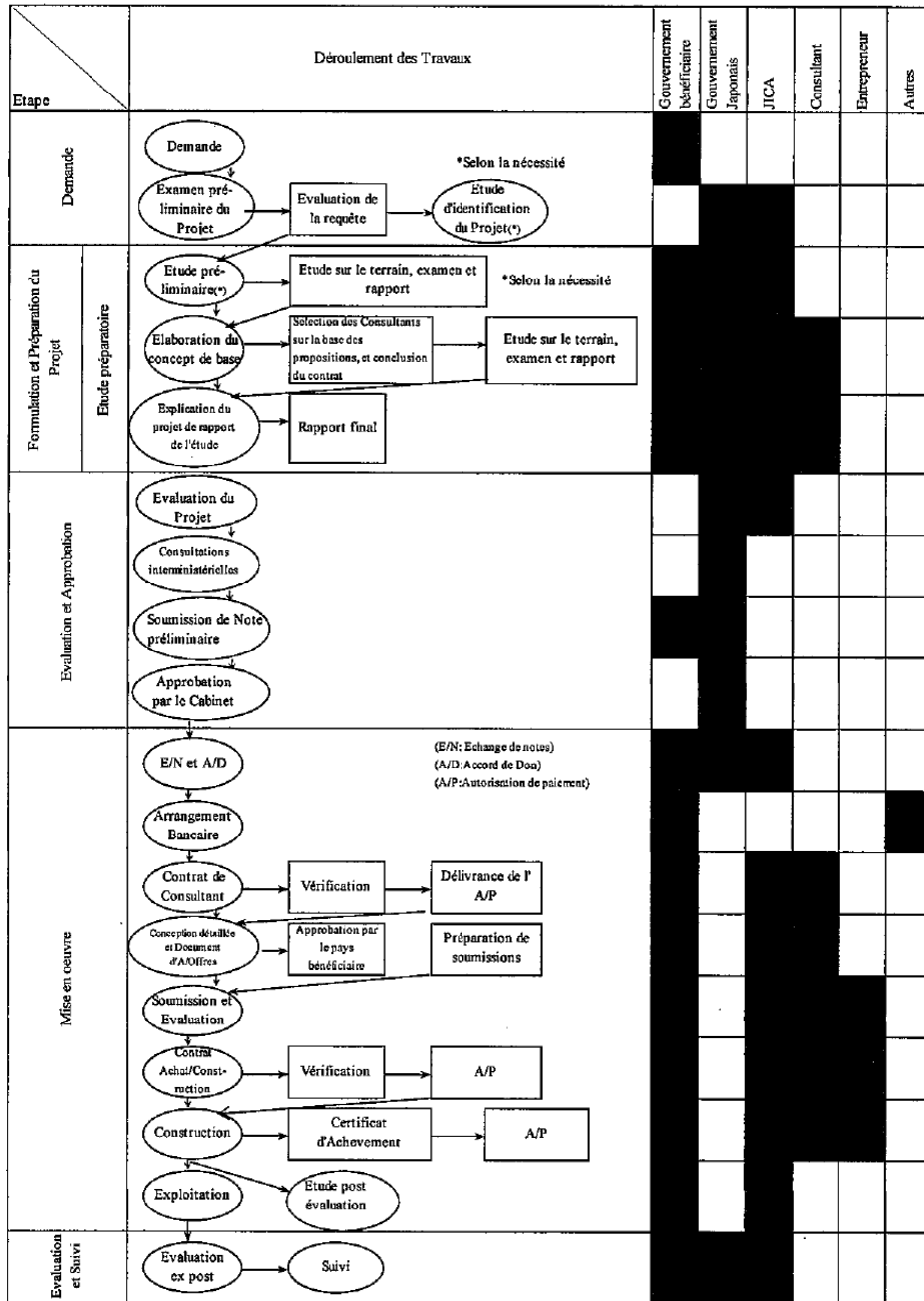


Handwritten signature

Handwritten signature

Handwritten signature

Schéma de procédure de la Coopération financière non remboursable du Japon



D

BZ

Politique Principale d'Utilisation du Centre Sportif de Judo

Le présent centre sportif de judo, prévu pour être construit dans l'enceinte de la Police Nationale Congolaise, se verra doté de politique d'utilisation suivante en tant qu'établissement sportif de judo ouvert à la population civile et sera conçu en tant que tel.

1. Objectif du Centre Sportif de Judo

Le Projet a pour objectif de promouvoir, à travers la construction d'un centre sportif de judo et l'équipement du centre, sa large utilisation par la population congolaise, les sports et le développement sain de la jeunesse en RDC afin de contribuer à la stabilité de la paix du pays.

2. Aperçu du Centre

Etablissement sportif de judo / polyvalent

3. Utilisateurs du Centre

L'utilisation du présent centre est prévue comme suit. Toutefois, les détails seront déterminés par le comité de gestion.

Utilisateurs	Objectif d'utilisation	Fréquence d'utilisation
Population générale	1) Entraînement de judo 2) Pratique d'autres disciplines sportives	Quotidiennement
Police Nationale Congolaise	1) Entraînement à travers le judo 2) Autres disciplines sportives	Quotidiennement
Ministère des Sports et Fédération Nationale Congolaise de Judo (FENACOJU)	Organisation d'une compétition nationale	Quotidiennement, plus compétitions nationales

4. Système et Gestion du Centre

Par la signature d'un arrêté interministériel des ministères compétents (Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Jeunesse, des Sports et de Loisirs), un comité de gestion sera créé. Ses membres sont comme suit :

- Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs
- PNC
- JICA et/ou Ambassade du Japon en RDC
- Autres membres (à déterminer ultérieurement)

Le comité de gestion établira le programme d'utilisation annuel, décidera du plan d'organisation des compétitions et élaborera les règlements de politique de gestion et d'utilisation, etc. du centre. Les détails de la gestion du centre seront déterminés par le comité de gestion.

5. Maintenance du Centre

Le Service de Gestion et d'Entretien des Infrastructures de la PNC sera chargé de la maintenance du centre avec la Direction d'Infrastructure du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de Loisirs.

Les coûts de maintenance du centre pourront être assurés par de divers frais perçus de leurs utilisateurs.

Dispositions à Prendre par Chaque Gouvernement

Principales Mesures à Prendre par le Pays Bénéficiaire

1. Avant l'appel d'offres

NO	Elément	Délai	Responsable
1	Déplacer et/ou démolir les installations existantes dans le site du Projet	Plutôt possible après l'A/D	PNC
2	Ouvrir le compte bancaire (Arrangement Bancaire (A/B))	Dans un délai d'un mois après l'A/D	Banque Centrale du Congo
3	Assurer la disponibilité des terrains : 1) Espace d'installations provisoires pour les travaux et des aires de stockage des matériaux, près de la zone du Projet. 2) Site de dépôt près de la zone du Projet	Avant l'avis de l'appel d'offres	PNC
4	Obtenir l'autorisation de dragage, les permis d'urbanisme, de zonage, de construction et d'utilisation des sites en dehors du site du Projet.	Avant les travaux	PNC
5	Déblayer, niveler et défricher les sites du Projet en cas de besoin :	Avant les travaux	PNC
6	Elaborer le document et obtenir l'autorisation de plan du Projet conformément au Code de Construction et à la Planification urbaine de la ville de Kinshasa de la RDC.	Dans un délai d'un mois avant l'appel d'offre	PNC
7	Elaborer le document d'EIE et obtenir l'autorisation de l'EIE en RDC en cas de nécessité dans le Projet	Dans un délai d'un mois avant l'appel d'offre	PNC

M

K

φ

2. Pendant la mise en œuvre du Projet

NO	Élément	Délai	Responsable
1	Prise en charge des commissions de la banque japonaise pour les services sur la base de l'A/B		
	1) Commission de notification de l'A/P	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	Banque Centrale du Congo
	2) Commission de paiement sur l'A/P	Chaque paiement	Banque Centrale du Congo
2	Mise à disposition des aires de construction (bureau pour le contractant, hangar, aires de stockage provisoires, aires de fabrication de blocs, site de dépôt, etc.)	Avant le commencement des travaux	PNC
3	Mise à disposition d'un bureau, d'une conduite d'eau, de l'électricité ainsi que prise en charge de frais mensuels à cet effet pour le consultant	Pendant la mise en œuvre du Projet	PNC
4	Assurer une voie d'accès pour les ouvriers de chantier et les personnes concernées		PNC
5	Assurer le déchargement et le dédouanement rapides au port de débarquement dans le pays bénéficiaire	Pendant la mise en œuvre du Projet	PNC
6	Accorder aux personnes physiques japonaises et /ou aux personnes physiques des pays tiers dont les services seront nécessaires à la fourniture des produits et des services sous le contrat vérifié les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours au pays bénéficiaire afin qu'ils puissent effectuer leur travail	Pendant la mise en œuvre du Projet	Ministère des Sports, PNC
7	Assurer que des droits de douane, les taxes intérieures et autres charges fiscales qui pourraient être imposés dans le pays bénéficiaire en ce qui concerne l'achat des produits et/ou les services seront exonérés. De tels droits de douane, des taxes intérieures et autres charges fiscales mentionnés ci-dessus y compris la TVA, la taxe commerciale, l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés japonaises, la taxe aux résidents, la taxe sur les carburants, mais sans y limités, qui pourraient être imposés dans le pays bénéficiaire à l'égard de l'achat des produits et/ou les services en vertu du contrat vérifié seront exonérés.	Pendant la mise en œuvre du Projet	Banque Centrale du Congo
8	Supporter tous les frais nécessaires à la mise en œuvre du Projet, à part les frais qui sont couverts par le Don	Pendant la mise en œuvre du Projet	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de Loisirs, PNC

322




3. Après le Projet

NO	Elément	Délai	Responsable
1	Utiliser et entretenir correctement et efficacement les installations construites et les équipements fournis dans le cadre de la coopération non remboursable. 1) Allocation des coûts de maintenance 2) Structure d'exploitation et de maintenance 3) Vérification régulière / Inspection périodique	Après l'achèvement des travaux	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de Loisirs, PNC

(A/B : Arrangement Bancaire, A/P : Autorisation de Paiement, N/A : Non Applicable)



**4-2. Compte-rendu des discussions sur l'Etude Préparatoire
(Explication sur l'Avant-projet du Rapport de l'étude préparatoire)**


**COMPTE RENDU DES DISCUSSIONS
relatives à
L'ETUDE PREPARATOIRE POUR
PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE SPORTIF DE JUDO
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
(Explications sur l'Avant-projet du Rapport de l'Etude Préparatoire)**


L'an deux mille dix-sept, le vingt-huitième jour du mois de novembre, il s'est tenu dans la salle de réunion du Commissariat Général de la Police Nationale Congolaise, la rencontre mixte entre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après par « la JICA ») et la Police Nationale Congolaise (désignée ci-après par « la PNC ») avec le concours du ministère des sports et loisirs. Celle-ci s'inscrit à la suite des discussions tenues le 3 février 2017 entre la JICA, la Police Nationale Congolaise et le ministère de la jeunesse, sports et loisirs.

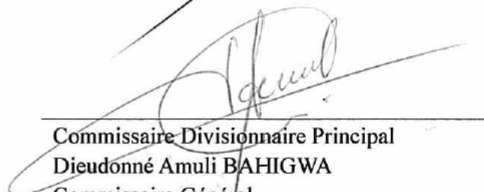
Sur ce, suivant la requête du gouvernement de la République Démocratique du Congo (désignée ci-après par « la partie RDC ») formulée en date du 27 octobre 2017, la JICA a dépêché une mission d'étude conduite par M. Naoki MINE, Directeur adjoint de la Division 2, Groupe de Développement urbain et régional, Département de consolidation de la paix de la JICA (ci-après désignée par la « Mission »), du 26 novembre au 2 décembre 2017.

A l'issue de ces discussions, les deux parties ont convenu des points décrits en Appendice.

Fait à Kinshasa, le 29 novembre 2017


M. Naoki MINE
Chef de la Mission
Agence Japonaise de Coopération
Internationale
Japon


M. Barthelemy OKITO OLEKA
Secrétaire Général
Ministère des Sports et Loisirs
République Démocratique du Congo


Commissaire Divisionnaire Principal
Dieudonné Amuli BAHIGWA
Commissaire Général
Police Nationale Congolaise
République Démocratique du Congo

APPENDICE

1. Objectif du Projet

Le présent Projet a pour objectif de promouvoir les sports, l'encadrement et le développement sain de la jeunesse et de contribuer à la consolidation de la paix en RDC à travers la construction d'un centre sportif de judo et la fourniture des équipements, sur la base du compte rendu des discussions signé le 3 février 2017.

2. Site du Projet

Les deux parties ont confirmé que, sur la base du compte rendu des discussions signé le 3 février 2017, le site du Projet est tel qu'indiqué dans l'Annexe 1. En outre, la partie RDC s'engage à déplacer et/ou à démolir les installations existantes sur le site dès la signature de l'Accord de Don (avant l'approbation des dossiers d'appel d'offres, fin août 2018 au plus tard dans l'Annexe 4).

3. Contenu de l'Avant-projet du Rapport

Suivant les explications de l'avant-projet du rapport par la Mission, les deux parties ont convenu de son contenu.

4. Mode d'exécution pour la construction et l'utilisation

Les deux parties ont confirmé le mode d'exécution pour la construction et l'utilisation comme suite.

4-1-1 Période de construction

Maître d'œuvre : PNC

Comité de supervision de construction du centre : Ministère des sports et loisirs et PNC

Observateur : Ambassade du Japon et JICA

4-1-2 Période de l'utilisation

- Agence responsable de l'utilisation et de la maintenance des infrastructures : PNC

- Comité de supervision d'utilisation du centre : Ministère des sports et loisirs et PNC

- Comité de gestion (quotidienne) du centre : PNC

- Observateur : Ambassade du Japon et JICA

4-1-3 Utilisation durable du Centre Sportif de Judo

Les deux parties reconnaissent l'importance des éléments ci-après pour l'utilisation durable du centre après sa mise en service :

- a) Planifier et organiser les compétitions, les événements, etc. en collaborant également avec le secteur privé afin d'améliorer l'utilisation du centre ;
- b) Effectuer régulièrement la maintenance des installations et équipements du centre et assurer leur gestion rationnelle (ex : tatami pour judo et tapis pour arts martiaux) au moyen d'un cahier d'enregistrement de prêt, lorsqu'ils sont prêtés aux utilisateurs (ex : fédération nationale congolaise de judo, les clubs sportifs et la population) ;
- c) Percevoir les frais d'utilisation appropriés par les utilisateurs du centre pour les affecter 1) à la maintenance des installations et des équipements, aussi 2) probablement à l'élargissement et 3) au renouvellement des équipements ;
- d) La dépense quelconque du revenu issu du centre devra être préalablement approuvée par le comité de supervision d'utilisation du centre.

5. Estimation du Coût

Les deux parties ont confirmé que l'estimation du coût incluant le fond réservé en cas d'imprévu indiquée dans l'avant-projet du rapport de l'étude préparatoire est donnée à titre provisoire, et sera examinée par le Gouvernement du Japon pour son approbation. Le fond

réservé pour les imprévus pourrait couvrir le coût supplémentaire dû aux catastrophes naturelles, autres cas de force majeur, etc.

6. Confidentialité du Coût Estimatif et des Spécifications Techniques

Les deux parties ont convenu que le coût estimatif et les spécifications techniques indiqués dans l'Avant-projet du Rapport ne doivent en aucun cas être reproduits ni divulgués à une tierce partie, et ce jusqu'à la conclusion des tous les contrats du Projet.

7. Procédures et Principe de Base de la Coopération Financière Non Remboursable du Japon

La partie RDC entérine les procédures et le principe de base de la coopération financière non remboursable du Japon décrits dans l'Annexe 2. A cet effet, elle s'engage à prendre les mesures nécessaires conformément à ces procédures.

8. Calendrier de Mise en Œuvre du Projet

La Mission a présenté à la partie RDC le calendrier prévu de mise en œuvre du Projet indiqué dans l'Annexe 3.

9. Résultats Attendus et Indicateurs

Les deux parties ont convenu des indicateurs clés pour mesurer les résultats attendus (cf. tableau ci-dessous). La partie RDC est responsable d'atteindre l'objectif à l'horizon 2023 et de suivre son avancement sur la base des indicateurs ci-dessous :

[Effet Quantitatif]

- Nombre d'utilisateurs du centre : 29 500 personnes / an
- Nombre de tenues de compétitions dans le centre : 10 fois / an

[Effet Qualitatif]

- A travers l'utilisation du présent Centre Sportif de Judo, la promotion des sports, l'encadrement et le développement sain de la jeunesse seront accélérés en RDC afin de contribuer à la consolidation de la paix dans le pays. La relation de confiance entre les policiers et la population sera établie en pratiquant les sports ensemble.

10. Assistance Techniques (« Composante Soft » du Projet)

Compte tenu de l'exploitation et la maintenance durable des infrastructures et services accordés par le Projet, l'assistance technique suivante ((1) appui au comité de gestion du centre, (2) appui à l'élaboration des manuels de maintenance et d'exploitation et (3) appui à l'élaboration d'un plan d'exploitation du centre) sera prévue dans le Projet. La partie RDC a confirmé la mise en place du nombre nécessaire d'homologues, appropriés et compétents dans l'Annexe 4 pour bénéficier de l'assistance technique décrites dans l'avant-projet du rapport.

11. Mesures à prendre par chaque gouvernement

Les deux parties ont convenu des mesures à prendre décrites dans l'Annexe 4. S'agissant de l'exonération des droits de douane, des taxes intérieures et d'autres charges fiscales, les deux parties ont confirmé que de tels droits de douane, taxes intérieures et d'autres charges fiscales y compris la TVA, les taxes commerciales, les impôts sur le revenu et sur les sociétés, seront précisés dans le dossier d'appel d'offres préparé par la PNC lors de l'étape de mise en œuvre du Projet.

La partie RDC s'engage à prendre les mesures et à assurer la coordination nécessaire y compris l'allocation de fonds budgétaires, conditions préalables à la mise en œuvre du Projet. Il est également convenu que le coût est donné à titre indicatif (c.-à-d., à l'étape de la

MA

AS *[Signature]*

conception sommaire). Un coût plus précis sera calculé lors de l'étape de la conception détaillée. Les deux parties ont confirmé que le contenu de l'Annexe 4 constituera l'un des annexes de l'Accord de Don.

12. Suivi au cours de la mise en œuvre du Projet

L'avancement du Projet sera suivi par l'organisme d'exécution au moyen du Rapport de Suivi du Projet (RSP) présenté dans l'Annexe 5. Le calendrier de soumission du RSP est indiqué dans l'Annexe 4.

13. Evaluation Ex Post

En principe, la JICA effectuera une évaluation ex post, trois (3) ans après l'achèvement du Projet conformément aux 5 critères d'évaluation (Pertinence, Efficacité, Efficience, Effets, Durabilité). Le résultat de l'évaluation sera publié et la partie RDC s'engage à apporter le soutien nécessaire à la collecte des données.

14. Calendrier de l'Etude

La JICA finalisera le rapport de l'étude préparatoire conformément aux points convenus et l'enverra à la partie RDC vers le mois de mars 2018.

15. Considérations Environnementales et Sociales

15-1 Directives environnementales et Catégorie Environnementale

La Mission a expliqué que les « Directives relatives aux Considérations Environnementales et Sociales de la JICA (Avril 2010) » (ci-après dénommées « les Directives ») sont applicables au Projet. Le Projet est classé « C », puisque ses éventuels impacts environnementaux ne semblent pas être importants selon les Directives.

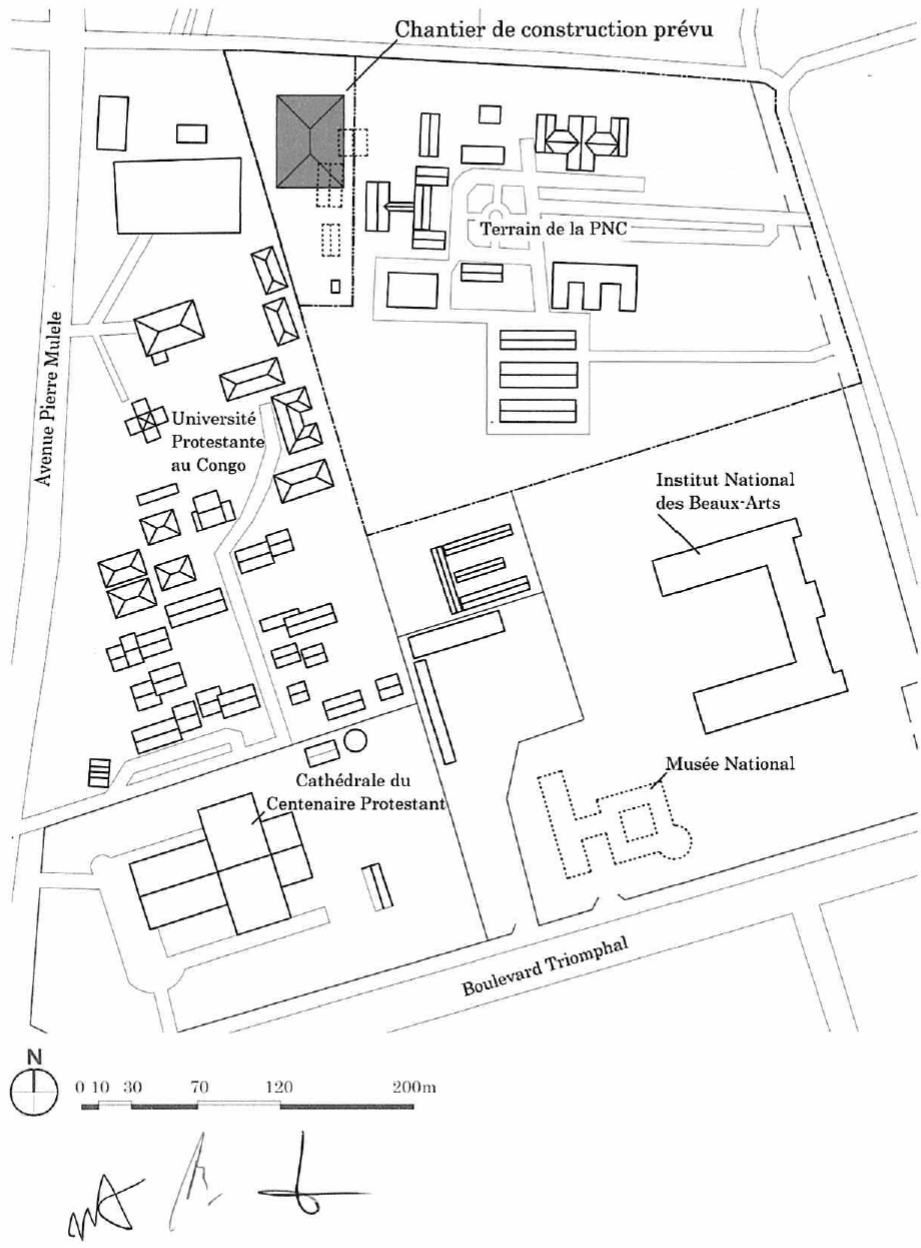
16. Liste des examens des équipements demandés et image du Centre Sportif de Judo

La liste des examens des équipements demandés (provisoire) et l'image du Centre Sportif de Judo (provisoire) sont présentées dans l'Annexe 6.

The image shows three handwritten marks: a set of initials 'MM' on the left, a signature 'A.' in the middle, and another signature on the right.

- Annexe 1 Site du Projet
- Annexe 2 Procédures et principe de base de la coopération financière non remboursable du Japon
- Annexe 3 Calendrier de mise en œuvre du Projet
- Annexe 4 Dispositions à prendre par la partie congolaise et la partie japonaise
- Annexe 5 Rapport de suivi du projet
- Annexe 6 Liste des examens des équipements demandés (provisoire) et image du Centre Sportif de Judo (provisoire)

Three handwritten signatures in black ink are visible. The first signature on the left is a stylized, somewhat abstract scribble. The second signature in the middle is more legible, appearing to be 'K.' with a horizontal line extending to the right. The third signature on the right is a large, bold, cursive signature that starts with a vertical line and loops back to the left.



Annexe 2 : Procédures et principe de base de la coopération financière non remboursable du Japon

Schéma de procédure de la Coopération financière non remboursable du Japon

Etape	Déroulement des Travaux	Gouvernement	Gouvernement	JICA	Consultant	Entrepreneur	Autres	
		beneficiaire	Japonais					
Demande	<p>Demande</p> <p>Examen préliminaire du Projet</p> <p>Evaluation de la requête</p> <p>Etude d'identification du Projet(*)</p> <p>*Selon la nécessité</p>	✓						
Formulation et Préparation du Projet	<p>Etude préliminaire(*)</p> <p>Etude sur le terrain, examen et rapport</p> <p>*Selon la nécessité</p>	✓	✓	✓				
	<p>Elaboration du concept de base</p> <p>Selection des Consultants sur la base des propositions, et conclusion du contrat</p> <p>Etude sur le terrain, examen et rapport</p>	✓	✓	✓	✓			
	<p>Explication du projet de rapport de l'étude</p> <p>Rapport final</p>	✓	✓	✓	✓			
Evaluation et Approbation	<p>Evaluation du Projet</p> <p>Consultations interministérielles</p> <p>Soumission de Note préliminaire</p> <p>Approbation par le Cabinet</p>		✓	✓				
Mise en oeuvre	<p>E/N et A/D</p> <p>Arrangement Bancaire</p> <p>Contrat de Consultant</p> <p>Vérification</p> <p>Délivrance de l' A/P</p> <p>(E/N: Echange de notes) (A/D: Accord de Don) (A/P: Autorisation de paiement)</p>	✓	✓	✓				
	<p>Conception détaillée et Document d'AO/Offres</p> <p>Approbation par le pays bénéficiaire</p> <p>Préparation de soumissions</p>	✓		✓	✓			
	<p>Soumission et Evaluation</p> <p>Contrat Achat/Construction</p> <p>Vérification</p> <p>A/P</p>	✓		✓	✓	✓		
	<p>Construction</p> <p>Certificat d'Achevement</p> <p>A/P</p>	✓		✓	✓	✓		
	<p>Exploitation</p> <p>Etude post évaluation</p>	✓		✓				
	<p>Evaluation ex post</p> <p>Suivi</p>	✓	✓	✓				

Dispositions à Prendre par Chaque Gouvernement

Principales Mesures à Prendre par le Pays Bénéficiaire

1. Avant l'appel d'offres

N°	Elément	Délai	Responsable
1	Déplacer et/ou démolir les installations et les équipements existantes sur le site du Projet	Plutôt possible après l'A/D (avant l'approbation des dossiers d'appel d'offres, fin août 2018 au plus tard)	PNC
2	Ouvrir le compte bancaire (Arrangement Bancaire (A/B))	Dans un délai d'un mois après l'A/D	Banque Centrale du Congo
3	Assurer la disponibilité des terrains : 1) Espace d'installations provisoires pour les travaux et des aires de stockage des matériaux, près de la zone du Projet. 2) Site de dépôt près de la zone du Projet	Avant l'annonce d'avis de l'appel d'offres	PNC
4	Obtenir le permis de construction	Avant les travaux	PNC
5	Déblayer, niveler et défricher le site du Projet en cas de besoin :	Avant les travaux	PNC
6	Soumettre à l'ACE 1) Terme de référence et 2) Plan de gestion environnemental et social	Dans un délai d'un mois avant l'appel d'offre	PNC
7	Création d'un comité de supervision de construction du centre	Avant le début des travaux de construction	Ministère des sports et loisirs, PNC

2. Pendant la mise en œuvre du Projet

N°	Elément	Délai	Responsable
1	Prise en charge des commissions de la banque japonaise pour les services sur la base de l'A/B		
	1) Commission de notification de l'A/P	Dans un délai d'un mois après la signature du contrat	Banque Centrale du Congo
	2) Commission de paiement sur l'A/P	Chaque paiement	Banque Centrale du Congo
2	Mise à disposition des aires de construction (bureau pour le contractant, hangar, aires de stockage provisoires, aires de fabrication de blocs, site de dépôt, etc.)	Avant le commencement des travaux	PNC
3	Mise à disposition d'un bureau, d'une conduite d'eau, de l'électricité ainsi que prise en charge de frais mensuels à cet effet pour le consultant	Pendant la mise en œuvre du Projet	PNC
4	Assurer une voie d'accès pour les ouvriers de chantier et les personnes concernées		PNC
5	Assurer le déchargement et le dédouanement rapides au port de débarquement dans le pays bénéficiaire	Pendant la mise en œuvre du Projet	PNC
6	Accorder aux personnes physiques japonaises et /ou aux personnes physiques des pays tiers dont les services seront nécessaires à la fourniture des produits et des services sous le contrat vérifié les facilités nécessaires pour leurs entrées et séjours au pays bénéficiaire afin qu'ils puissent effectuer leur travail	Pendant la mise en œuvre du Projet	Ministère de l'intérieur et sécurité, PNC
7	Assurer l'exonération de tous droits sur les produits et services imposables au bénéfice du Projet (droits des douanes, taxes intérieures et autres charges fiscales)	Pendant la mise en œuvre du Projet	Ministère des finances, PNC
8	Travaux de câblage des équipements en dehors des travaux pris en charge par la partie japonaise, végétalisation (y compris le gazonnage de 3 600 m ²)	Pendant la mise en œuvre du Projet	PNC
9	Fourniture des mobiliers et meubles nécessaires pour fonctionnement du Centre	Pendant la mise en œuvre du Projet	PNC
10	Supporter tous les frais nécessaires à la mise en œuvre du Projet, à part les frais qui sont couverts par le Don	Pendant la mise en œuvre du Projet	Ministère de l'intérieur et sécurité
11	Création d'un comité de supervision d'utilisation du centre	En janvier 2020	Ministère des sports et loisirs, PNC
12	Mise en place du nombre nécessaire d'homologues, appropriés et compétents d pour bénéficier de l'assistance technique	En janvier 2020	PNC

3. Après le Projet

N°	Elément	Délai	Responsable
1	1) Utiliser et entretenir correctement et efficacement les installations construites et les équipements fournis dans le cadre de la coopération non remboursable en allouant le fonds nécessaire et en mettant en place : a) une structure d'exploitation, de vérification et d'inspection b) une structure devant fixer les grandes orientations et évaluer le travail du comité de gestion du centre	Après l'achèvement des travaux	a) PNC b) Ministère des sports et loisirs et PNC

(A/B : Arrangement Bancaire, A/P : Autorisation de Paiement, N/A : Non Applicable)

Rapport de Suivi du Projet

Nom de projet
Accord de Don No. XXXXXXXX
 Mois 20XX

Information sur l'organisation

Signataire de l'A/D (Bénéficiaire)	Personne en charge (Service) _____
	Coordonnées _____
	Adresse : _____
	Téléphone /FAX : _____ Email : _____
Organisme d'exécution	Personne en charge (Service) _____
	Coordonnées _____
	Adresse : _____
	Téléphone /FAX : _____ Email : _____
Ministère compétent	Personne en charge (Service) _____
	Coordonnées _____
	Adresse : _____
	Téléphone /FAX : _____ Email : _____

Informations générales :

Titre du projet	
E/N	Date de signature: Durée:
A/D	Date de signature: Durée:
Source de financement	Gouvernement du Japon: Montant n'excédant pas JPY _____ millions Gouvernement du (_____): _____

Handwritten signatures and initials, including a large signature and some initials to the left.

1 : Description du projet

1-1 Objectif du Projet

--

1-2 Fondement du Projet

- Objectif global auquel le projet contribue (politiques et stratégies nationales /régionales/sectorielles)
- Situation des groupes ciblés par le Projet

--

1-3 indicateurs pour les mesures pour « l'Efficacité »

Indicateurs quantitatifs relatifs aux mesures d'atténuation pour les objectifs du Projet		
Indicateurs	Initial (Année)	Cible (Année)
Indicateurs quantitatifs relatifs aux mesures d'atténuation pour les objectifs du Projet		

2 : Détails du projet

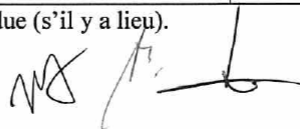
2-1 Emplacement du projet

Composants	Initiale <i>(proposé lors de la conception générale)</i>	Actuelle
1.		

2-2 Etendue des travaux

Composants	Initiale* <i>(proposé lors de la conception générale)</i>	Actuelle*
1.		

Raisons de modification de l'étendue (s'il y a lieu).



(RSP)

2-3 Calendrier d'exécution

Désignation	Initial		Actuel
	Projet de Conception Générale	(Au moment de signature de l'A/D)	

Raisons de modification de calendrier, et leurs répercussions sur le projet (s'il y a lieu)

--

2-4 Mesures à prendre par le Bénéficiaire

2-3-1 Avancement d'exécution des obligations spécifiques

Voir la pièce jointe 2.

2-3-2 Activités

Voir la pièce jointe 3.

2-3-3 Rapport sur le "Procès-Verbal"(PV)

Voir la pièce jointe 11.

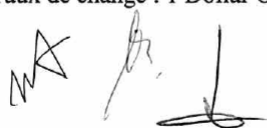
2-5 Coût du projet

2-5-1 Coût couvert par le Don (confidentiel jusqu'à l'appel d'offres)

Composantes			Coût (Millions de yen japonais)	
	Initial <i>(proposé lors de la conception générale)</i>	Actuel <i>(en cas de modification)</i>	Initial ^{1),2)} <i>(proposé lors de la conception générale)</i>	Actuel
1.				
Total				

Note: 1) Date d'estimation :

2) Taux de change : 1 Dollar US = Yens japonais



2-5-2 Coût pris en charge par le Bénéficiaire

Composantes		Coût (1 000 FCFA)		
	Initial <i>(proposé lors de la conception générale)</i>	Actuel <i>(en cas de modification)</i>	Initial ^{1),2)} <i>(proposé lors de la conception générale)</i>	Actuel
	1.			
Total				

Note : 1) Date d'estimation :
2) Taux de change : 1 Dollar US =

S'il y a un écart important entre le montant initialement prévu et le montant actuel, indiquez la (les) raison(s), les mesures prises (si elles sont prises).

<i>(RSP)</i>

2-6 Organisme d'Exécution

- Son rôle, situation financière, capacité, recouvrement des coûts etc.,
- Organigramme incluant le service en charge de l'exécution et le nombre d'employés

<p>Initial : <i>(au moment de la conception générale)</i></p> <p>Nom :</p> <p>Rôle :</p> <p>Situation financière :</p> <p>Structure institutionnelle et organisationnelle (organigramme) :</p> <p>Ressources humaines (nombre de l'effectif et ses compétences) :</p>
<p>Actuel <i>(RSP)</i></p>

2-7 Impacts environnemental et social

- Les résultats du suivi environnemental sont tels qu'ils sont présentés en Pièce Jointe 5 conformément au Calendrier 4 de l'A/D.
- Les résultats du suivi social sont tels qu'ils sont présentés en Pièce Jointe 5 conformément au Calendrier 4 de l'A/D.
- L'information sur les résultats divulgués du suivi environnemental et social aux parties prenantes locales, le cas échéant.

3: Exploitation et Maintenance (E&M)

- 3-1 Système structurelle pour l'E&M
 - Plan d'exploitation et de maintenance (le nombre et la compétence du personnel de la direction/section responsable, la disponibilité de mode d'emploi et de manuels, la disponibilité de pièces de rechange, etc.)

Initial : (au moment de la conception générale)
Actuel : (RSP)

- 3-2 Coût et budget de l'E&M
 - Le coût annuel de l'E&M pendant l'exécution du projet, le coût connu jusqu'aujourd'hui, et le budget annuel pour l'E&M

Initial : (au moment de la conception générale)
Actuel : (RSP)

4: Précautions (Gestion de Risques) et Mesures d'Atténuation

- Les risques et les problèmes, si cela existe, qui pourraient affecter la mise en œuvre, les résultats et la durabilité du projet, et les mesures à prendre sont les suivantes :
- Mesures d'atténuation à prendre contre les risques potentiels

Evaluation des risques potentiels (au moment de la conception générale)

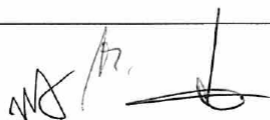
Problèmes au départ et mesures : (PV)	
risques potentiels	Evaluation
Risques potentiels du projet	Evaluation
1. (Description du risque)	Probabilité : Elevé/Moyenne/Bas
	Impact : Elevé/Moyenne/Bas
	Analyses de probabilité et d'impact :
	Mesures d'atténuation :

	Action durant la mise en œuvre :
	Plan de contingence (éventuellement) :
2. (Description du risque)	Probabilité : Elevé/Moyenne/Bas
	Impact : Elevé/Moyenne/Bas
	Analyses de probabilité et d'impact :
	Mesures d'atténuation :
	Action durant la mise en œuvre :
	Plan pour les imprévus (éventuellement) :
3. (Description du risque)	Probabilité : Elevé/Moyenne/Bas
	Impact : Elevé/Moyenne/Bas
	Analyses de probabilité et d'impact :
	Mesures d'atténuation :
	Action durant la mise en œuvre :
	Plan pour les imprévus (éventuellement) :
Problèmes actuels et mesures prises	
(RSP)	

5 : Evaluation lors de l'achèvement du Project et plan de suivi

5-1 Evaluation générale

Décrivez votre évaluation générale sur le projet



5-2 Leçons tirées et recommandations

Veillez décrire les leçons tirées de l'expérience du projet, qui pourraient être utilisées dans le cadre de l'assistance future ou des projets similaires, et des recommandations qui pourraient être utiles pour réaliser les effets et l'impact attendus du projet, et pour assurer sa durabilité.

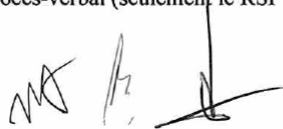
5-3 Plan de suivi relatif aux indicateurs pour la post-évaluation

Veillez décrire les méthodes de suivi, la (les) section(s) ou le (les) département(s) en charge du suivi, la fréquence, et la durée du suivi des indicateurs mentionnés à l'alinéa 1-3.

Three handwritten signatures in black ink are located below the empty box for section 5-3. The signatures are stylized and appear to be initials or names.

Pièces jointes

1. Carte de localisation du Projet
2. Obligations spécifiques du Bénéficiaire qui ne seront pas couvertes par le Don
3. Rapport mensuel soumis par le Consultant
 - Appendix - Photocopie du Rapport d'Avancement de Contractant (s'il y en a)
 - Liste des membres du Consultant
 - Liste des principaux personnels du Contractant
4. Check-list pour le Contrat (y compris le document concernant l'amendement du contrat/Accord et le calendrier de paiement)
5. Formulaire du suivi environnemental/Formulaire du suivi social
6. Fiche de suivi sur les prix des matériels spécifiés (Trimestriel)
 - Rapport sur la proportion des approvisionnements (pays bénéficiaire, Japon et pays tiers)
(seulement le RSP final)
7. Photos (en format JPEG sous CD-ROM) (seulement le RSP final)
8. Liste des équipements (seulement le RSP final)
10. Plan de conception (seulement le RSP final)
11. Document du procès-verbal (seulement le RSP final)

Handwritten signatures and initials in black ink, including a large signature on the right and several smaller initials on the left.

Fiche de suivi sur les prix des matériels indiqués

1. Conditions initiales (Confirmées)

Désignation des matériels indiqués	Volume initial A	Prix unitaire initial (€) B	Prix total initial C=A×B	1% du prix contracté D	Condition de paiement	
					Prix (Baissé) E=C-D	Prix (Augmenté) F=C+D
1 Désignation 1	●●	●	●	●	●	●
2 Désignation 2	●●	●	●	●		
3 Désignation 3						
4 Désignation 4						
5 Désignation 5						

2. Suivi du prix unitaire des matériels indiqués

(1) Méthode de suivi : ●●

(2) Résultat d'étude de suivi sur le prix unitaire de chaque matériel indiqué

Désignation des matériels indiqués	1er mois, 2016	2e mois, 2017	3e mois, 2017	4e	5e	6e
1 Désignation 1	●	●	●			
2 Désignation 2						
3 Désignation 3						
4 Désignation 4						
5 Désignation 5						

(3) Résumé de la discussion avec l'Entrepreneur et/ou le Fournisseur (si nécessaire)

-
-



Rapport sur la proportion des achats (pays bénéficiaire, Japon et pays tiers)
(Dépense actuelle respective pour la construction et les équipements)

	Achat intérieur (Pays bénéficiaire) A	Achat étranger (Japon) B	Achat étranger (Pays tiers) C	Total D
Coût de la construction	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût de la construction direct	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Autres	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût des équipements	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Coût de la conception et de la supervision	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	
Total	(A/D%)	(B/D%)	(C/D%)	

Handwritten signature and initials

PROVISOIRE

Annexe 6 : Liste des examens des équipements demandés (provisoire)
et image du Centre Sportif de Judo (provisoire)

Tableau : ébauche d'examen des équipements demandés

Numéro de l'équipement demandé	Equipements demandés	Numéro de l'équipement qui est prévu de fournir	Equipement qui est prévu de fournir	Ordre de priorité	Nombre	Jugement	Remarques
1	Tatami de judo	1	Tatami de judo	A	2	o	
2	Chariot de transport de tatami	2	Tatami de judo	A	2	o	Le nom de l'équipement a été modifié.
3	Bordure pour tatami (cadre)	Supprimé		A	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.1
4	Anglo de finition pour tatami	Supprimé		A	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.1
5	Assortiment de panneau d'affichage score / programmeur	3	Timer spécial judo	A	1	o	Le nom de l'équipement a été modifié.
6	Panneau d'affichage score	4	Panneau d'affichage score pour judo	A	2	o	Le nom de l'équipement a été modifié.
7	Balance	5	Balance	A	2	o	
8	Kimono de judo (judogi) (pour enfant/adulte)	6	Judogi pour combat (adulte)	A	2	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		7	Judogi pour combat (enfant)	A	2	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
9	Ceinture de judo pour combat	Supprimé		A	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.6 et No.7
10	Matelas de nage komi	8	Matelas de nage komi	A	4	o	
11	Machine de plaquage ou tackle	9	Machine de plaquage ou tackle	A	4	o	
12	Tatami (tapis) puzzle pour l'entraînement des arts martiaux	10	Tapis de judo (1)	A	1	o	Le nom de l'équipement a été modifié.
13	Accessoires pour les arts martiaux	Supprimé		A	-	o	Intégré dans l'accessoire de "l'équipement qui est prévu de fournir"
14	Tapis de karaté	11	Tapis arts martiaux	A	1	o	Le nom de l'équipement a été modifié.
15	Socle de buts pour basketball	12	Socle de buts pour basket-ball	A	1	o	
16	Panneau d'affichage score (basketball)	13	Compteur de sport	A	1	o	Issu de l'équipement demandé initialement, nom de l'équipement également modifié
		14	Panneau d'affichage score pour les jeux de balle	A	1	o	Issu de l'équipement demandé initialement, nom de l'équipement également modifié
17	Panier de rangement pour ballons (basketball)	Supprimé		C	-	x	
18	Accessoires pour les jeux de balle			A	-	o	Intégré dans l'accessoire de "l'équipement qui est prévu de fournir"
19	Poteaux et antennes de volleyball (agréés par la FIVB)	15	Equipement pour volley-ball	A	1	o	
20	Protection (couverture) de poteau de volleyball (agréée par la FIVB)	Supprimé		A	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.16
21	Chariot de rangement pour poteaux	Supprimé		A	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.15
22	Filet de volleyball (agréé par la FIVB)	Supprimé		A	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.15
23	Panneau d'affichage score (volleyball)	Supprimé		A	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.14 et No.15
24	Panier de rangement pour ballons (volleyball)	Supprimé		C	-	x	
25	Socle de buts pour handball	Supprimé		C	-	x	
26	Panneau d'affichage score (handball)	Supprimé		C	-	x	
27	Panier de rangement pour ballons (handball)	Supprimé		C	-	x	
28	Table pour table de tennis	Supprimé		C	-	x	
29	Escalier de gymnastique	Supprimé		C	-	x	
30	Toiles de sol	16	Toile de sol	B	1	o	
31	Chariot de rangement pour toiles de sol	Supprimé		B	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.17

LEGENDE :
O : Accepté
x : Non disponible

PROVISOIRE

Annexe 6 : Liste des examens des équipements demandés (provisoire) et image du Centre Sportif de Judo (provisoire)

Número de l'équipement demandé	Equipements demandés	Número de l'équipement qui est prévu de fournir	Equipement qui est prévu de fournir	Ordre de priorité	Nombre	Jugement	Remarques
32	Accessoires pour la salle de sports (gymnase)	17	Podium	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		18	Estrade mobile	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		39	Bibliothèque pour bureau	A	12	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		40	Bureau	A	25	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		41	Lit	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		42	Fauteuil roulant	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		43	Civière	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		44	Planche dorsale	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		45	Armoire pour accessoires	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		46	Chariot	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		47	Étalage	A	8	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		48	Ensemble de meubles	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		49	Systèmes audiovisuels	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		50	Table (1)	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		51	Table (2)	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		52	Table (3)	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		33	Appareils pour renforcer l'endurance cardiopulmonaire	20	Tapis de gymnastique	A	2
21	Tapis roulant			A	4	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
22	Vélo d'exercice			A	4	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
34	Equipements de musculation	23	Ecarté couché	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		24	Chest press	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		25	Machine à ramer	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		26	Abdominal crunch machine	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		27	Banc à lombaire	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		28	Arm curf (pour muscler les bras, notamment les biceps)	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		29	Arm extension (pour fortifier les muscles du bras, notamment les triceps)	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		30	Extension des jambes à la machine	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié

LEGENDE :
O: Accepté
x : Non disponible

PROVISOIRE

Annexe 6 : Liste des examens des équipements demandés (provisoire) et image du Centre Sportif de Judo (provisoire)

Numéro de l'équipement demandé	Equipements demandés	Numéro de l'équipement qui est prévu de fournir	Equipement qui est prévu de fournir	Ordre de priorité	Nombre	Jugement	Remarques
		31	Seated leg curl (Leg curl assis)	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		32	Presse à cuisses (leg press)	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
35	Poids pour renforcer les muscles	33	Power rack (cage à squat)	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		34	Banc ajustable	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		35	Rangement des disques	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		36	Kit haltère	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
		37	Tapis en caoutchouc	A	1	o	-Issu de la division de l'équipement demandé initialement -Le nom de l'équipement a été également modifié
36	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour judo club Centrakin (12m x 7m)	56	Tapis de judo (2)	B	1	o	Le nom de l'équipement a été modifié.
37	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Stade de Martyrs (10m x 7m)	57	Tapis de judo (3)	B	1	o	Le nom de l'équipement a été modifié.
38	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Tshangu	Supprimé		C	-	x	
39	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Lukunga	Supprimé		C	-	x	
40	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Kin-Ouest	Supprimé		C	-	x	
41	Ascenseur mobile pour maintenance du plafond et d'autres endroits du centre	19	Ascenseur mobile	A	1	o	Le nom de l'équipement a été modifié.
42	Equipement de maintenance des endroits élevés	Supprimé		A	-	o	Intégré dans "l'équipement qui est prévu de fournir" No.19
43	Autres	Supprimé		-	-	x	Supprimé
44	Ordinateur	38	Ordinateur	A	8	o	
45	Panneaux solaires	Supprimé		C	-	x	

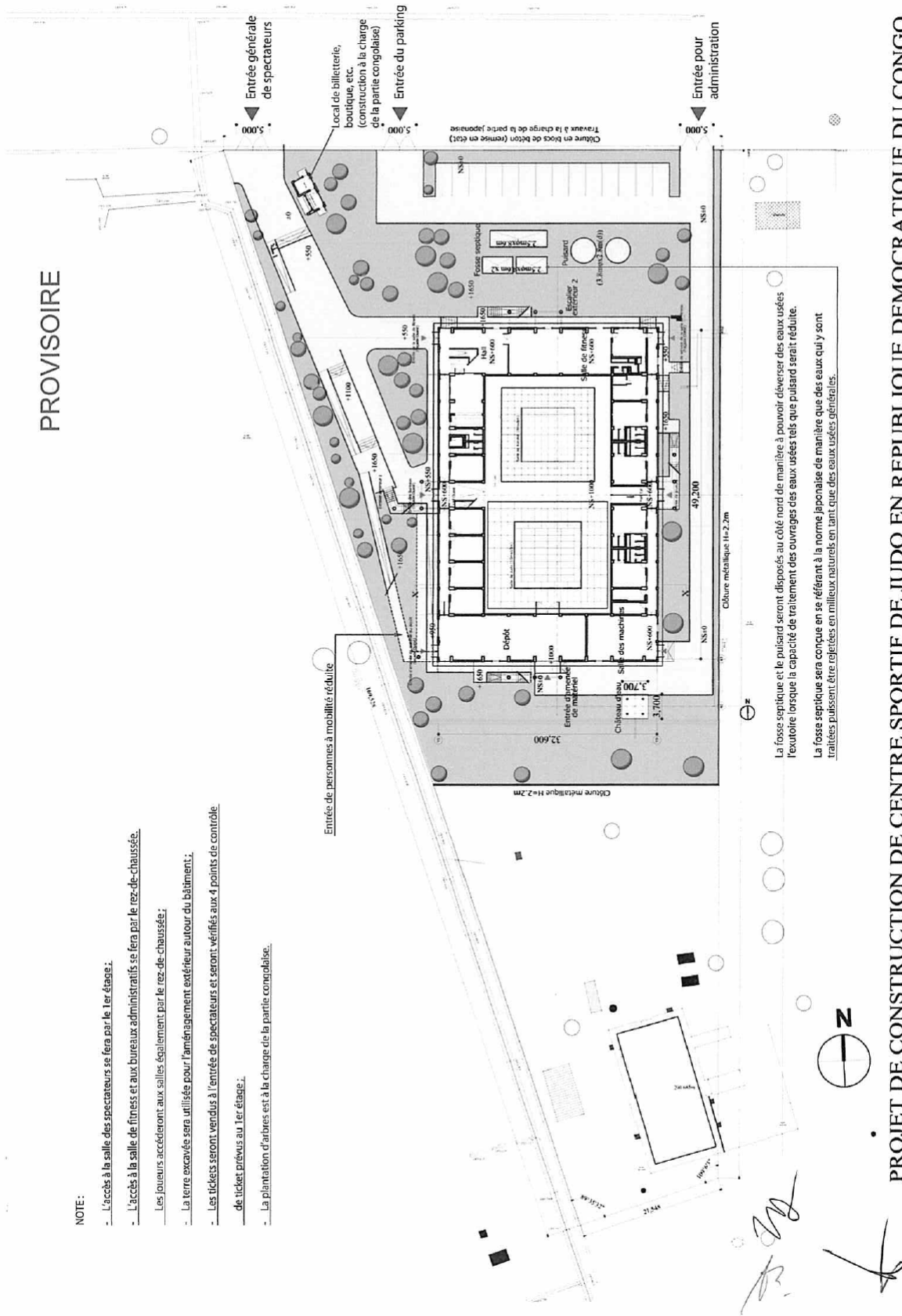
151

LEGENDE :
O : Accepté
x : Non disponible

PROVISOIRE

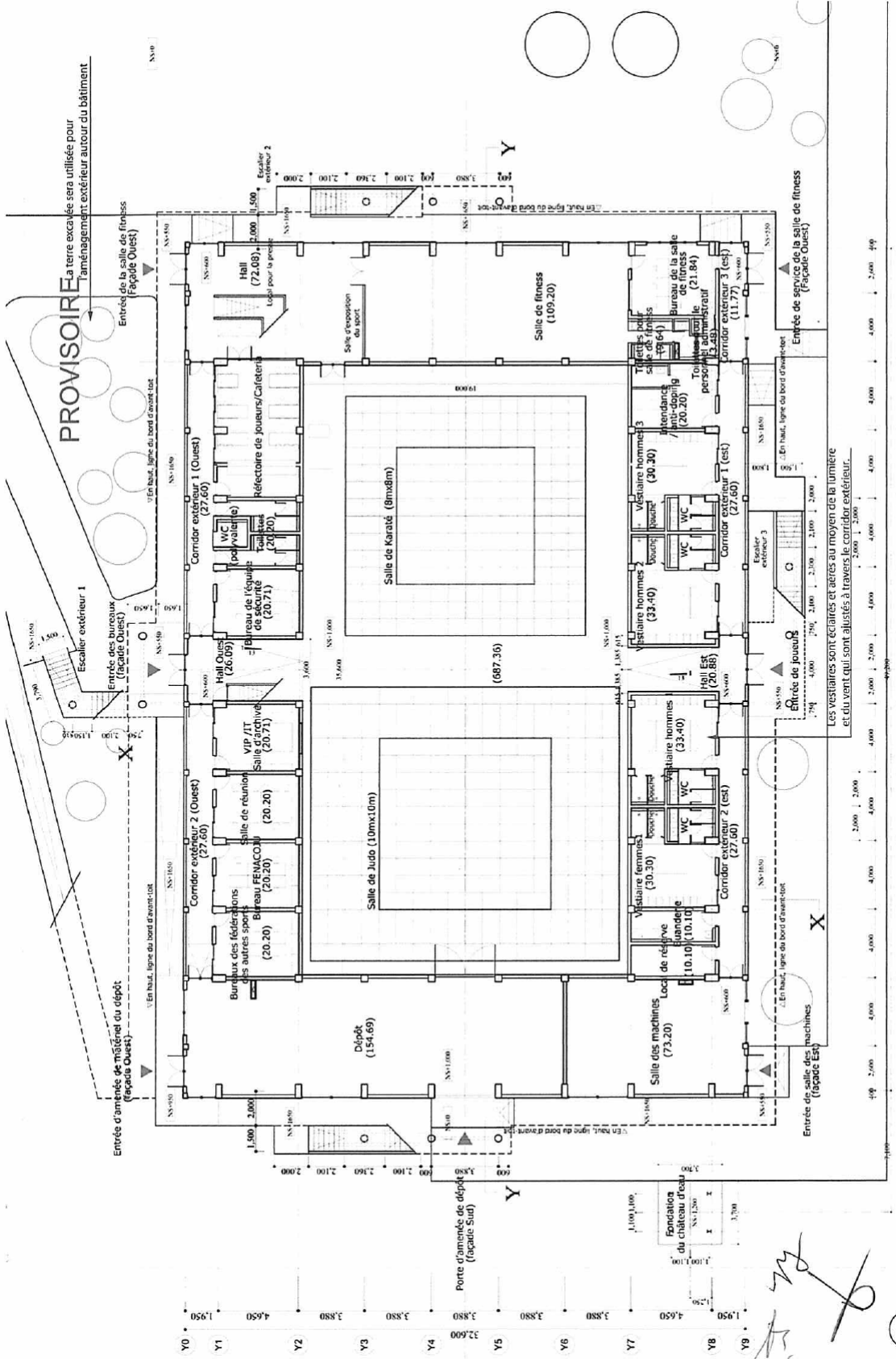
NOTE:

- L'accès à la salle des spectateurs se fera par le 1er étage.
- L'accès à la salle de fitness et aux bureaux administratifs se fera par le rez-de-chaussée.
- Les joueurs accéderont aux salles également par le rez-de-chaussée;
- La terre excavée sera utilisée pour l'aménagement extérieur autour du bâtiment;
- Les tickets seront vendus à l'entrée de spectateurs et seront vérifiés aux 4 points de contrôle de ticket prévus au 1er étage;
- La plantation d'arbres est à la charge de la partie congolaise.

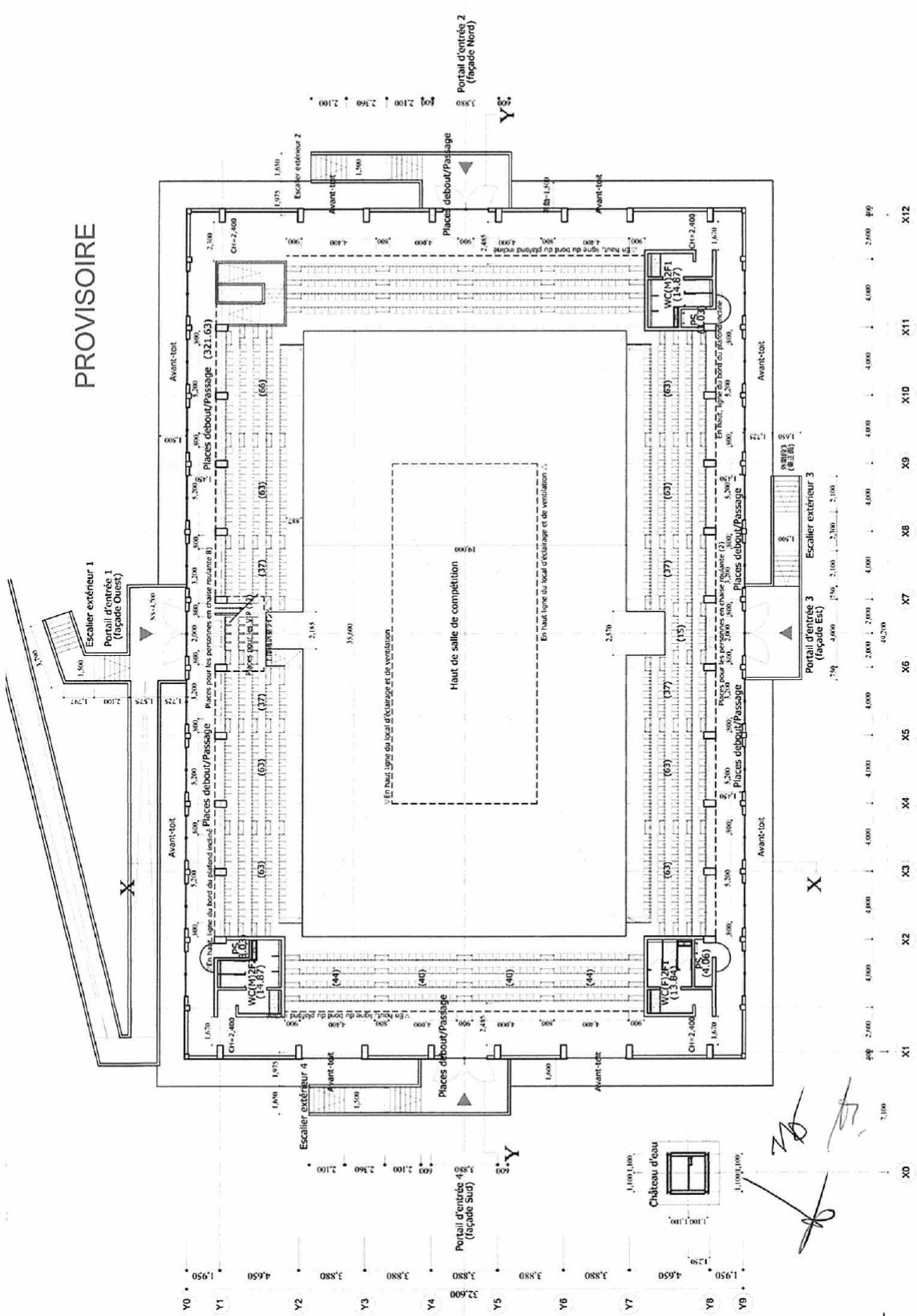


La fosse septique et le puisard seront disposés au côté nord de manière à pouvoir élever des eaux usées flexibles lorsque la capacité de traitement des ouvrages des eaux usées tels que puisard serait réduite.

La fosse septique sera conçue en se référant à la norme japonaise de manière que des eaux qui y sont traitées puissent être rejetées en milieux naturels en tant que des eaux usées générales.



PROJET DE CONSTRUCTION DE CENTRE SPORTIF DE JUDO EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 Plan du Rez-de-chaussee Echelle: 1/200 30 Mai 2017
 Consortium entre SSC et Nippon Koei



PROJET DE CONSTRUCTION DE CENTRE SPORTIF DE JUDO EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 Plan du Premier-etage Echelle: 1/200(A3) 30 Mai 2017
 Consortium entre SSC et Nippon Koci

Image du Centre Sportif de Judo construit (provisoire)

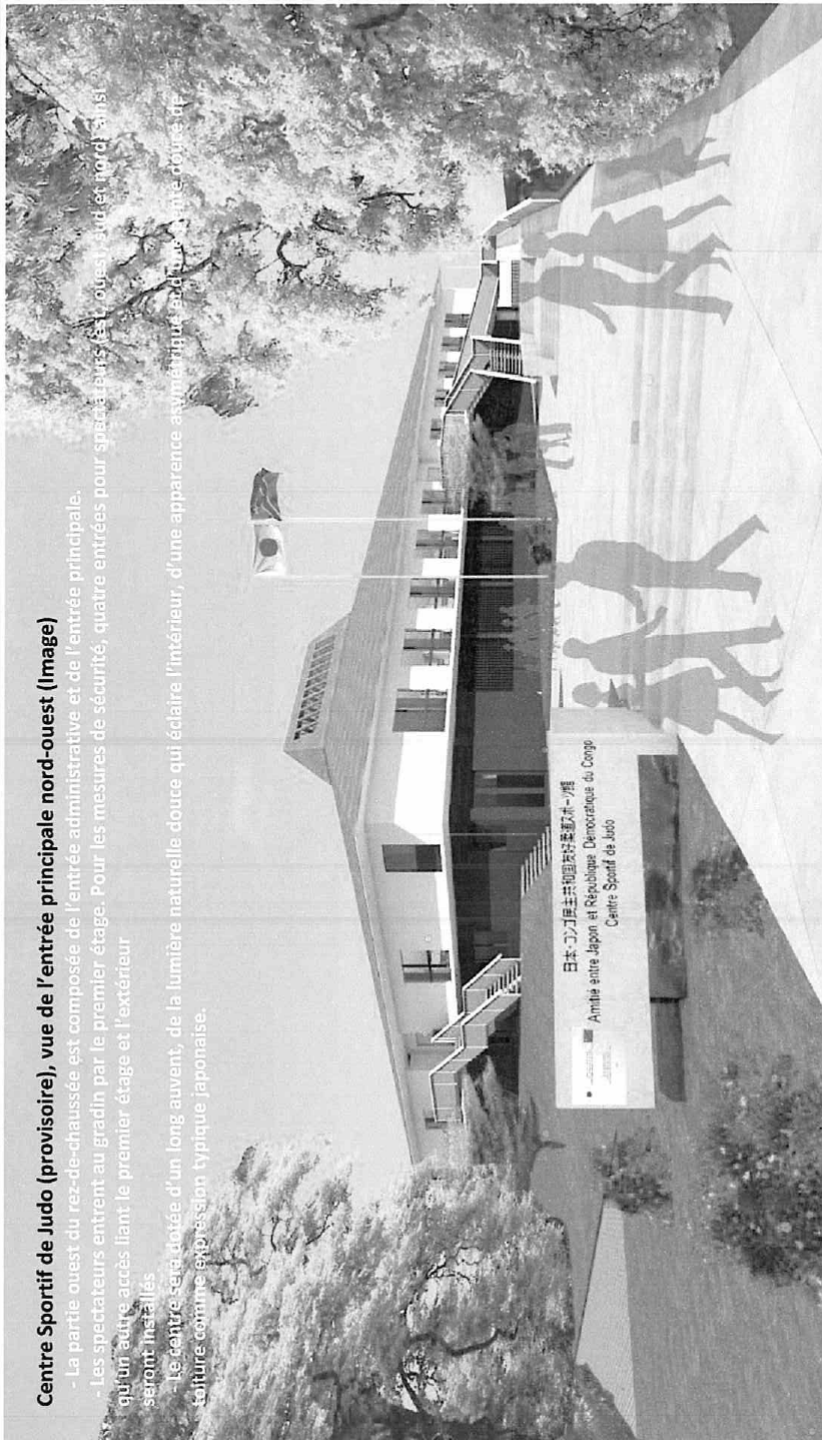
Projet de Construction du Centre Sportif de Judo en République Démocratique du Congo

PROVISOIRE

Centre Sportif de Judo (provisoire), vue de l'entrée principale nord-ouest (Image)

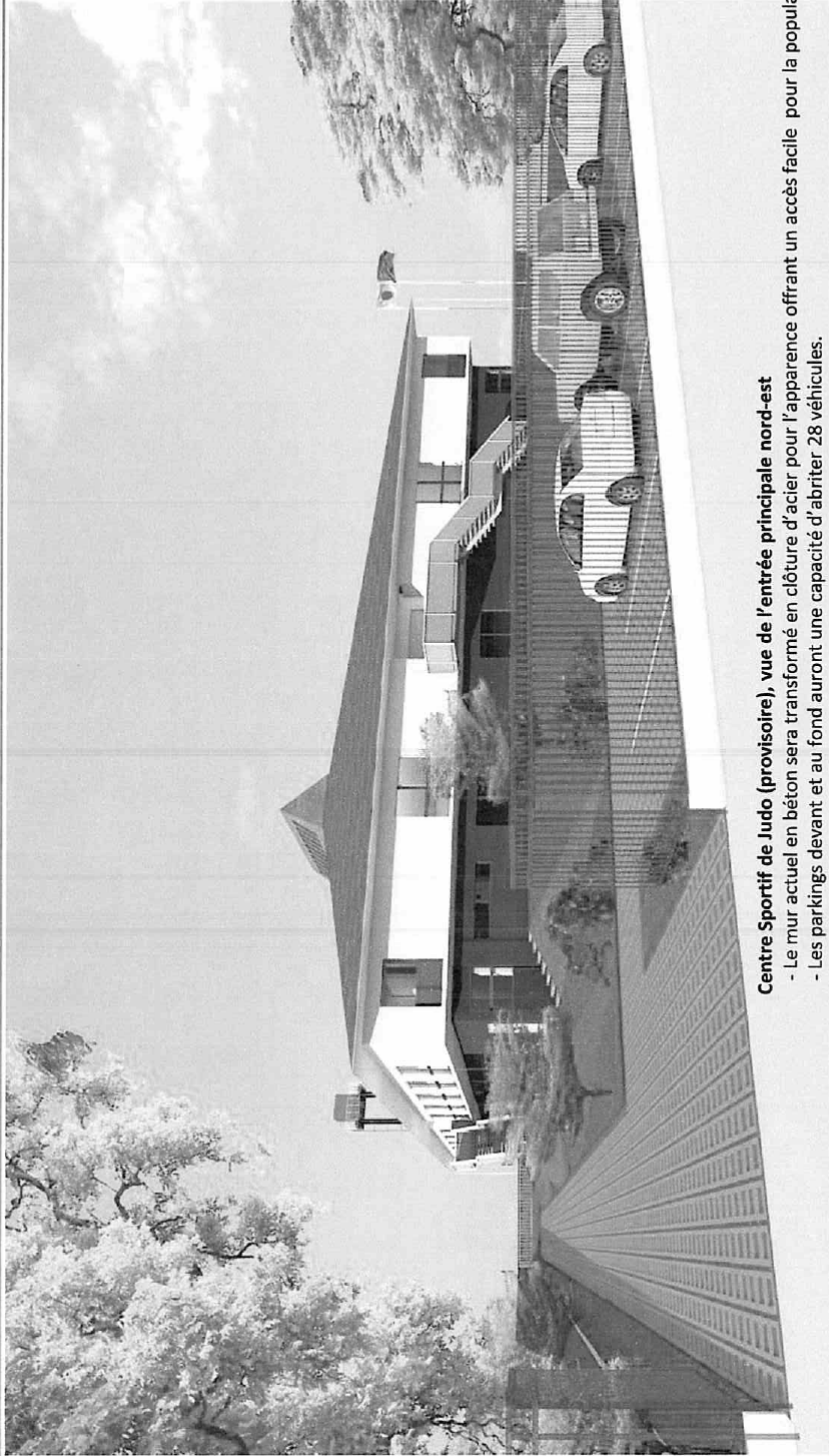
- La partie ouest du rez-de-chaussée est composée de l'entrée administrative et de l'entrée principale.
- Les spectateurs entrent au gradin par le premier étage. Pour les mesures de sécurité, quatre entrées pour spectateurs (est, ouest, sud et nord) ainsi qu'un autre accès liant le premier étage et l'extérieur seront installés.

Le centre sera doté d'un long auvent, de la lumière naturelle douce qui éclaire l'intérieur, d'une apparence asymétrique et d'une forme ouverte de culture comme expression typique japonaise.



Consortium entre Koei Research & Consulting Co., Ltd et Nippon Koei Co., Ltd.

Image du Centre Sportif de Judo construit (provisoire) Projet de Construction du Centre Sportif de Judo en République Démocratique du Congo



PROVISOIRE

Centre Sportif de Judo (provisoire), vue de l'entrée principale nord-est

- Le mur actuel en béton sera transformé en clôture d'acier pour l'apparence offrant un accès facile pour la population civile.
- Les parkings devant et au fond auront une capacité d'abriter 28 véhicules.

Consortium entre Koei Research & Consulting Co., Ltd et Nippon Koei Co., Ltd.

4-3. Note technique (au stade de l'étude préparatoire)

**NOTE TECHNIQUE
SUR
L'ETUDE PREPRATOIRE POUR
LE PROJET DE CONSTRUCTION DU CENTRE SPORTIF DE JUDO
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

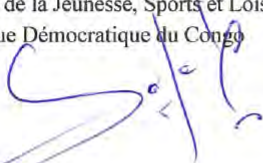
Préalablement à la présente Note Technique, les éléments essentiels du Projet de Construction du Centre Sportif de Judo (désigné ci-après par « le Projet ») ont été confirmés dans le compte rendu des discussions signé entre les instances concernées de l'étude citée en objet en République Démocratique du Congo (désigné ci-après par « la partie congolaise ») et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (désignée ci-après par « la JICA ») le 3 février 2017 (désigné ci-après par « le compte rendu »). Ces éléments essentiels proviennent des discussions entre la partie congolaise et le chef de la Mission de la JICA ainsi que de l'étude sur le terrain.

A la fin de l'étude sur le terrain, la partie congolaise et le consultant de la Mission de l'étude confirment les éléments qui se sont éclaircis davantage en matière de conception du Projet.

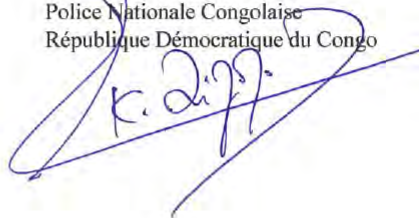
Le consultant de la Mission de l'étude a informé la partie congolaise que le contenu du Projet confirmé au stade de l'étude sur le terrain pourrait être modifié à l'issue de l'analyse au Japon après le retour de la Mission et des concertations avec les autorités japonaises.

Fait à Kinshasa, le 16 février 2017

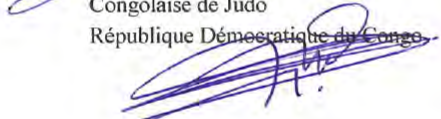
Ir. Dieudonné BOFALA ELANGA
Chef de Division/Expert du Secrétariat
Général aux Sports et Loisirs
Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs
République Démocratique du Congo



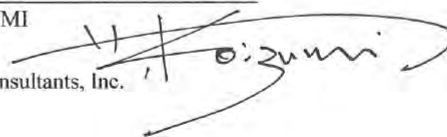
M. Jean Romuald EKUKA LIPOPO
Commissaire Supérieur Principal
Coordonnateur National
Cellule Réforme de la Police
Police Nationale Congolaise
République Démocratique du Congo



M. Dominique MAKOBO
Président de la Fédération Nationale
Congolaise de Judo
République Démocratique du Congo



M. Hirotaka KOIZUMI
Consultant en chef
Système Science Consultants, Inc.
Japon



APPENDICE

1. Principales Disciplines Sportives Qui Seront Pratiquées dans le Centre Sportif de Judo

La principale discipline sportive qui sera pratiquée dans le présent centre sportif de judo est le judo. Le centre sera conçu de manière à ce qu'il puisse être utilisé non seulement pour les entraînements quotidiens de judo mais également pour les compétitions de judo de la RDC (compétitions nationales, etc.). Les tailles et d'autres conditions requises du centre sont :

- Capacité d'accueil du centre : 1 500 personnes
- Aire de combat et dimensions de Tatami pour le judo : Suivant les normes internationales

Le présent centre sera également conçu pour les disciplines sportives en salle autre que le judo, à savoir 6 disciplines suivantes :

- 1) Karaté
- 2) Jujitsu
- 3) Aïkido
- 4) Basket-ball
- 5) Volley-ball
- 6) Handball

2. Principales Composantes de l'Infrastructure

Les principales composantes de l'infrastructure sont décrites dans l'Annexe 1.

3. Règlement du Comité de Gestion

Conformément au contenu du compte rendu, le règlement du comité de gestion sera décidé à travers les discussions. La réunion du comité de gestion se tiendra en principe 1 fois par mois.

4. Contenu de la Requête de Composante Soft

La « composante soft » consiste à offrir au pays bénéficiaire un service d'expertise dans la phase initiale d'un projet de construction des infrastructures et d'approvisionnement en équipement dans le cadre de la coopération financière non remboursable du Japon. Elle constitue avec la «composante dure» le contenu des services de ladite coopération.

Dans le présent projet, elle vise deux objectifs suivants ;

- i) Constituer le système de gestion et de maintenance des infrastructures et des équipements, et élaborer leurs manuels (guides) ;
- ii) Obtenir le savoir-faire relatif à l'organisation des compétitions et événements ainsi qu'à l'exploitation du centre.

La composante soft sera mise en œuvre sur place (en RDC) pendant 2 mois avant ou après l'achèvement de construction du centre sportif de judo. Le comité de gestion désignera les personnels qui pourront bénéficier dudit service avant l'achèvement des travaux.

5. Plan d'Infrastructure

Le plan d'infrastructure est décrit dans l'Annexe 2.



6. Contenu des Equipements

Le contenu des équipements est décrit dans l'Annexe 3.

7. Dispositions à prendre par la Partie Congolaise

- 1) Dès la signature de l'Accord de Don et avant l'appel d'offres au plus tard
 - Déplacement et/ou enlèvement des installations existantes, de la zone verte, etc. dans le site du Projet et nivellement du site
- 2) Avant le commencement des travaux
 - Toutes les procédures d'obtention des permissions et autorisations nécessaires pour commencer les travaux de construction
 - Mise à disposition (durant toute la période des travaux) du terrain de la rue limitrophe au nord du site des travaux et toutes les procédures nécessaires à cet égard (voir : figure 1 de l'Annexe 2)
- 3) Durant l'exécution des travaux
 - Obtenir les permissions de raccordement de l'électricité, des eaux potables, des eaux usées, de communication téléphonique, etc. au site du Projet
 - Raccorder les infrastructures mentionnées ci-dessus de l'extérieur du site à son intérieur (Le raccordement à l'intérieur du site sera pris en charge par la partie japonaise.)
 - Assurer le déchargement, le dédouanement des produits et faciliter leur transport intérieur en RDC dans les meilleurs délais :
 - Exonération fiscale et dédouanement des produits au port de débarquement
 - Accorder aux personnes physiques japonaises et/ou aux personnes physiques des pays tiers dont les services seront nécessaires à la fourniture des produits et/ou des services, les facilités nécessaires pour leur entrée et séjour en RDC, afin qu'ils puissent effectuer leur travail.
 - S'assurer que les droits de douane, taxes intérieurs et autres charges fiscales qui pourraient être imposés en RDC à l'égard de l'achat des produits et/ou des services seront exonérés.
 - S'assurer que le frais d'inspection de l'Office Congolais de Contrôle à l'égard de l'achat de produits ou services seront exonérés.
- 4) Après l'achèvement des travaux
 - Aménagement du paysage dans l'enceinte du site (implantation des arbres, etc.)
 - Approvisionnement en équipement de bureautique, objets ménagers, meubles, etc. qui ne seront pas fournis dans le cadre du présent Projet

8. Importance de l'Aménagement de la Rue Limitrophe au Nord du Site du Projet

La partie congolaise a pris bonne connaissance de l'importance de l'aménagement de la rue limitrophe au nord du site du Projet compte tenu de l'accessibilité du présent centre.

9. Liste des homologues et du personnel d'appui de la partie congolaise et de la Partie Japonaise

La liste des homologues et du personnel d'appui de la partie congolaise et de la partie japonaise est indiquée dans l'Annexe 4. Les deux parties ont confirmé la continuité de coopération réciproque jusqu'à l'achèvement du Projet.

 Fin

Annexes :

Annexe 1 : Principales composantes de l'infrastructure

Annexe 2 : Plan d'infrastructure

Annexe 3 : Equipements demandés et leur ordre de priorité

Annexe 4 : Liste des homologues et du personnel d'appui de la partie congolaise et de la partie japonaise

A handwritten signature in blue ink, consisting of several stylized, overlapping loops and lines, positioned in the lower right quadrant of the page.

Annexe 1 : Principales composantes de l'infrastructure (diverses salles)

Les principales composantes de l'infrastructure sont décrites dans le tableau suivant. Toutefois, le contenu de leur plan pourrait être modifié suite au résultat de l'analyse et des discussions avec le Gouvernement japonais après le retour de la mission au Japon.

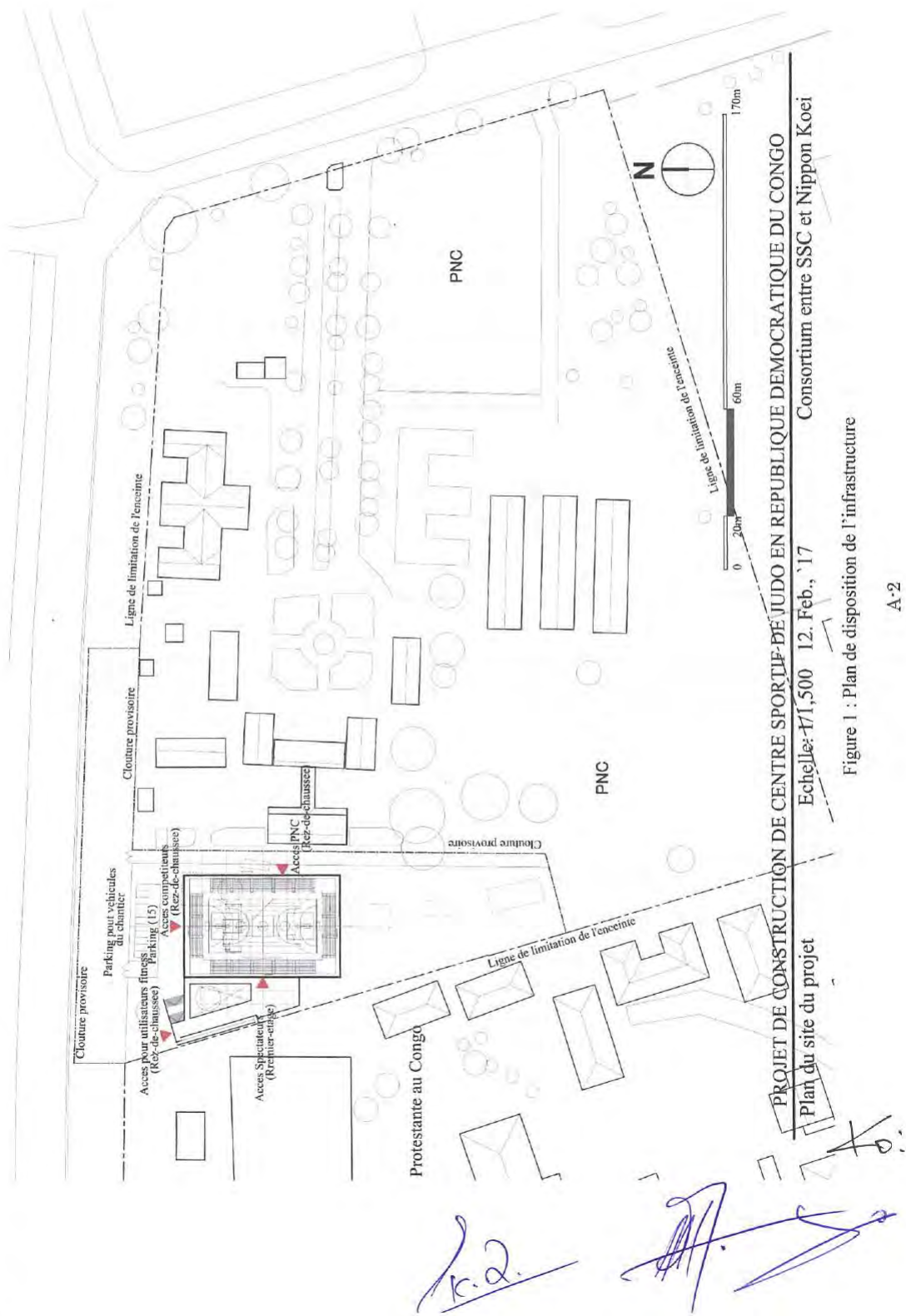
Principales composantes de l'infrastructure et leurs superficies

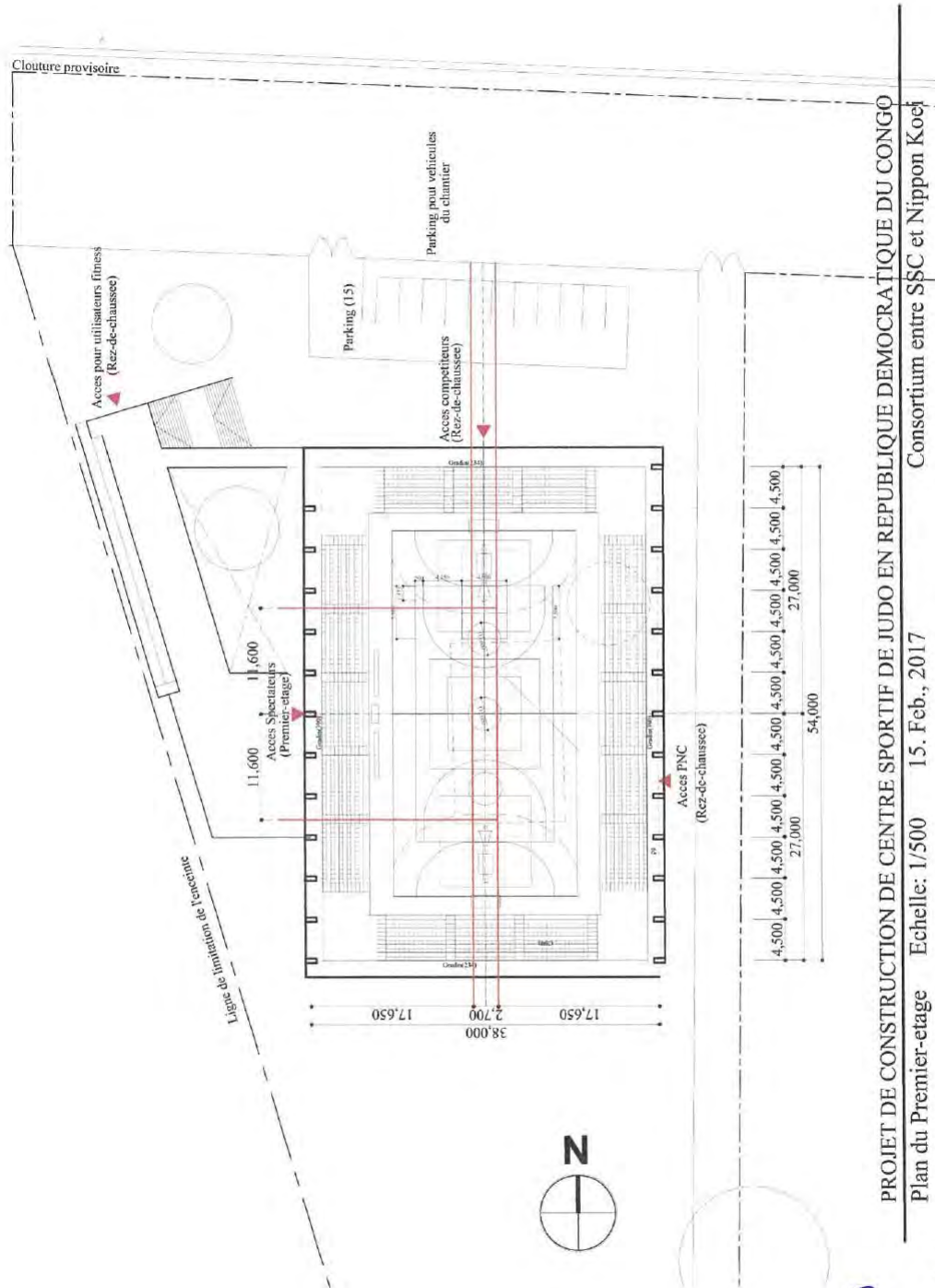
Salle	Superficie estimée (m ²)	Ordre de priorité
ADMINISTRATION		
Locaux des Bureaux	80	A
Salle de réunion	80	A
Poste interne sécurité	10	A
SPORT		
Salle ultra moderne de Judo	1,200	A
Terrains omnisports (Basket-ball, Volley-ball, Handball, Tennis, etc.)		A
Salle de Musculation / Gymnastique	120	A
Piscine (avec Vestiaire)	1,000	C
Dispensaire / Salle Antidopage	50	A
Tribune de presse	25	B
Vestiaire	70	A
FORMATION		
Bibliothèque	25	B
Salle Information	25	B
Salle des officiels (organisateurs des compétitions)	25	A
Salle des officiels sportifs (arbitres, commissaire au match, etc.)	25	A
Salle des interprètes	20	B
SERVICES GENERAUX		
Intendance (transit)	100	B
Dépôts	180 (total)	A
Cafeteria	100	B
Mess des athlètes		A
Exposition Sportif	100	B
Buanderie		A
Groupe électrogène		A
Eclairage public		A
Vidéo surveillance		A
Routes		A
Parking	15 véhicules	A

A-1

K. d. *[Signature]* Ko:

Annexe 2 : Plan d'infrastructure

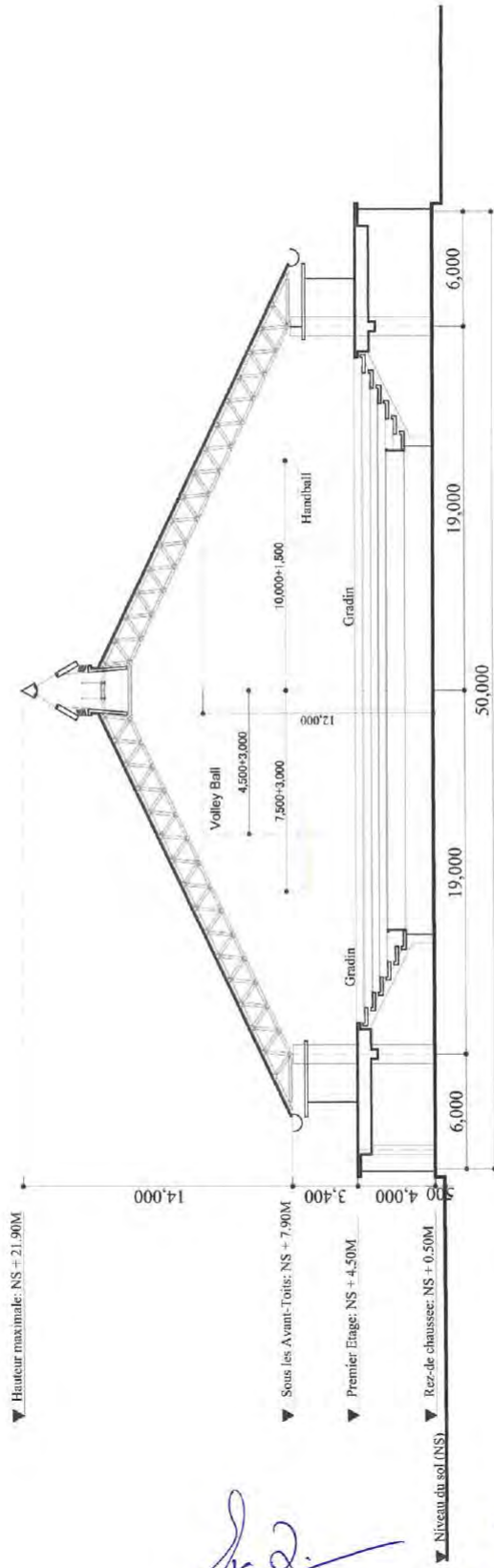




PROJET DE CONSTRUCTION DE CENTRE SPORTIF DE JUDO EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 Plan du Premier-étage Echelle: 1/500 15. Feb., 2017
 Consortium entre SSC et Nippon Koei

Figure 2 : Plan du rez-de-chaussee

A-8



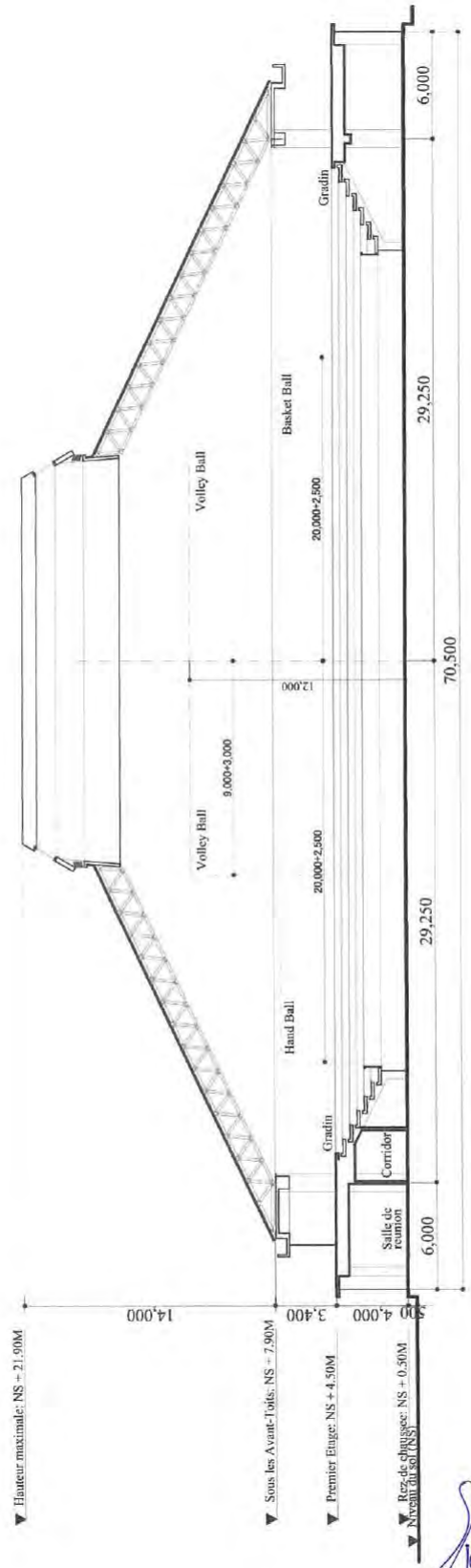
K.D.

[Signature]

[Signature]

PROJET DE CONSTRUCTION DE CENTRE SPORTIF DE JUDO EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 Echelle: 1/300 12. Feb., '17
 Consortium entre SSC et Nippon Koei

Figure 4 : Plan transversal



PROJET DE CONSTRUCTION DE CENTRE SPORTIF DE JUDO EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 Echelle: 1/300 12. Feb., '17
 Consortium entre SSC et Nippon Koei

Section Longitudinal

Figure 5 : Plan longitudinal

[Handwritten signatures and initials]

A-5

Annexe 3 : Equipements demandés et leur ordre de priorité

Discipline Sportive	No.	Nom d'équipement	Priorité	Ont (proposition)	Unité
Judo	1	Tatami de judo	A	1	jeu
	2	Chariot de transport pour tatamis	A	1	jeu
	3	Bordure pour tatami (cadre)	A	1	jeu
	4	Angle de finition pour tatami	A	1	jeu
	5	Kit de Tableau affichage / progammateur	A	1	jeu
	6	Tableau affichage	A	2	pièce
	7	Balance	A	2	pièce
	8	Kimono de judo (judogi) (petits et grands)	A	1	jeu
	9	Ceinture de judo (petits et grands)	A	1	jeu
	10	Matelas de nage komi	A	2	pièce
	11	Tackle machine / Machine de plaquage ou tackle	A	2	pièce
	12	Tatami (tapis) puzzle pour pour arts martiaux	A	1	jeu
	13	Accessoires pour Arts Martiaux	A	1	jeu
Karaté	14	Tapis de karaté	A	1	jeu
	15	Tapis de lutte (catch)	B	1	jeu
	16	Ring de boxe	C	1	jeu
Basket-ball	17	Socle de buts pour basket-ball mobile	A	1	jeu
	18	Tableau affichage (basket-ball)	A	1	pièce
	19	Panier de ballons (basket-ball)	C	1	pièce
	20	Accessoires pour les jeux de balle	A	1	jeu
Volley-ball	21	Poteaux et antennes de volley-ball (agrées par la FIVB)	A	1	jeu
	22	Couverture de poteau de volley-ball (agrée par la FIVB)	A	1	jeu
	23	Chariot de poteaux et antennes	A	1	jeu
	24	Filet de volley-ball (agrée par la FIVB)	A	1	jeu
	25	Tableau affichage (volley-ball)	A	1	pièce
	26	Panier de ballons (volley-ball)	C	1	pièce
Handball	27	Poteaux de handball	A	1	set
	28	Tableau affichage (handball)	A	1	pièce
	29	Panier de ballons (handball)	C	1	pièce
Table de tennis	30	Table pour table de tennis	C	1	jeu
Gymnastique	31	Espalier de gymnastique	A	1	jeu
	32	Toile de sol	B	1	jeu
	33	Chariot de rangement pour les toiles de sol	B	1	jeu
	34	Accessoires de nettoyage et d'entretien	A	1	jeu
Futsal	35	Poteaux de but de futsal (filet et poids compris)	C	1	jeu
	36	Tableau affichage (futsal)	C	1	pièce
	37	Panier de ballons (futsal)	C	1	pièce
Fitness	38	Appareil pour renforcer l'endurance cardiopulmonaire	A	2	jeu
	39	Equipements de musculation	A	2	jeu
	40	Poids pour fortifier les muscles	A	2	jeu

A-6

Ko:

Tatami pour autres dojos (eritentes)	41	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Judo club Centrakin (12m x 7m)	B	1	jeu
	42	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Stade de Martyrs (10m x 7m)	B	1	jeu
	43	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Tshangu	C	1	jeu
	44	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Lukunga	C	1	jeu
	45	Tatami (tapis) puzzle pour arts martiaux pour Kin-Ouest	C	1	jeu
Equipements de maintenance de l'infrastructure	46	Asecnseur mobile pour maintenance du plafond et d'autres endroits du centre	A	1	jeu
	47	Equipement de maintenance des endroits élevés	A	1	jeu
	48	Autres	-	1	jeu
Autres	49	Panneaux solaires	C	1	jeu

- (1) La disposition du centre sportif de judo n'étant pas encore déterminée, le nombre de chaque composante est donné à titre provisoire. Ses détails seront confirmés lors de l'élaboration de spécification des équipements.
- (2) Les accessoires pour les arts martiaux, les jeux de balles et les installations qui ne sont pas compris dans la liste des équipements, peuvent être censés compris dans les composantes dans ladite liste.
- (3) Les équipements de fitness sont indiqués par catégorie, et leurs composantes seront indiquées dans la spécification dès que la superficie du gymnase est déterminée.
- (4) La composition des équipements doit prendre en considération les demandes sur les équipements émises par les officiels du Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs, de la PNC, des présidents des fédérations de chaque discipline sportive ou leurs représentants lors de leurs interviews par la mission.
- (5) L'ordre de priorités des équipements est établi en A, B et C et doit prendre en considération les demandes sur les équipements émises par les officiels du Ministère de la Jeunesse, Sports et Loisirs, de la PNC, des présidents des fédérations de chaque discipline sportive ou leurs représentants lors de leurs interviews par la mission, de la population des pratiquants de chaque discipline sportive ainsi que du nombre des événements sportifs.
- (6) Les équipements pour le judo étant prioritaires, les seuls tapis puzzles pour les principaux dojos de judo dans la ville de Kinshasa, demandés par le président de la Fédération Nationale Congolaise de Judo, sont supplémentaires ajoutés dans la liste.

A-7

Annexe 4 : Liste des homologues et du personnel d'appui de la partie congolaise et de la partie japonaise

Oranisation	Titre/Fonction/Appartenance	NOM et Prénom
PNC	Commissaire Général	Général BISENGIMANA Charles
	Coord Nat CRP	EKUKA LIPOPO Jean Romuald Romy
	Chef de SGEI adjoint / chef CAMO Infra	MUHASA BAKWANAMAHA Barnabe
	Chef de service adjoint Affaires Sociales (Sports)	MUBIKAY MUBI Baudouin
	Conseiller COMGEN	KABUYA KAYEMBE Kelly
	Chef de Departement du Budget & Finances	MUHEMERI GOGOLO Hubert
	Chef, CAMO Adjt Infra	NGOY MWIPATAY Gabriel
MJSJL	Secretariat General aux Sports et Loisirs	OKITO OLEKA Barthelemy
	Division Etudes et Planifiacion	BOFALA ELANGA Dieudonné
Fédération Nationale Congolaise de Judo	Administrateur & President de la Federation	MAKOBO Dominique Dominique
	Secretaire général de la FENACOUJU	MANGILI ADIKWA Pierre
JICA	Représentant Résident	AOKI Toshimichi
	Représentant Résident Adjoint	KURIMOTO Masaru
	Directrice Adjointe des Programmes	BOKETSU Mariane
	Conseiller en chef	YONEZAKI Eiro
Mission d'Etude	Coordonnatrice des activités	BANDO Ai
	Chef de la mission	SANUI Kazumsa
Equipe de Consultant	Chargé de projet	MINE Naoki
	Consultant en chef / Plan d'Infrastructures-1	KOIZUMI Hirotaka
	Consultant en chef adjoint / Plan d'Infrastructures-2	YAMANO Yoshihiko
	Conception d'architecture	HOSHIAI Yoshifumi
	Plan d'exécution des travaux / Estimation du coût	HAYAHARA Akihiro
	Plan des équipements et d'approvisionnement	AOKI Masayuki
	Considérations environnementales et sociales	TANIMOTO Shin-ichiro
	Etude sur conditions naturelles	TAKAMURA Togo
Interprète	IKUMA Emi	

A-8 K.2. A Koi

5. Plan de la composante Soft

5-1. Contexte de plan de la composante Soft

Le Centre Sportif de Judo construit et les équipements fournis dans le cadre du Projet seront gérés par un « comité de supervision d'utilisation du Centre Sportif de Judo » ainsi qu'un « organisme de gestion (quotidienne) », qui seront créés avant la signature de l'Echange de Notes. Le comité sera composé de la PNC et du MSL. La PNC, étant membre principal du comité et organisme d'exécution du Projet, dispose de plusieurs infrastructures au sein de l'enceinte du siège. Elles sont relativement bien gérées par la PNC qui les nettoie et les entretient. Cependant, il n'y a pas d'installations sportives couvertes dans l'enceinte de la PNC, ni en RDC. La PNC n'a donc pas d'expériences de maintenance d'une telle infrastructure.

Afin de maintenir le Centre et ses équipements en bon état à long terme après leur réception, le nettoyage et l'inspection y compris la réparation régulière seront nécessaires. A cet égard, une structure qui assure la maintenance du Centre et ses équipements sera mise en place, les manuels de maintenance élaborés et la formation dispensée sur la méthode d'exploitation du Centre Sportif de Judo.

De plus, le présent Projet a pour objectif de promouvoir l'organisation des événements des arts martiaux tels que judo et karaté et d'autres disciplines dans ce Centre ainsi que l'utilisation du Centre par les citoyens et d'augmenter le taux d'utilisation de ce dernier. Toutefois, vu que « l'organisme de gestion » ne dispose pas d'un tel savoir-faire, les formations seront dispensées sur les techniques pour accueillir les compétitions et événements ainsi que sur celles de location de lieu.

C'est pourquoi, un appui technique sera fourni aux responsables de « l'organisme de gestion », chargés respectivement de la maintenance et de l'exploitation, en vue de renforcer leur capacité dans ces domaines dans le cadre de la composante soft du Projet. Il s'agit plus concrètement de ; 1) appui sur la création d'une structure pour la maintenance et l'exploitation, 2) appui sur l'élaboration des manuels de maintenance et 3) appui sur l'élaboration d'un plan d'exploitation visant à augmenter le taux d'utilisation du Centre. Chaque appui sera constitué de la formation théorique et celle pratique.

5-2. Objectifs de la composante soft

La composante soft a pour objectif de construire une plateforme permettant d'assurer la maintenance et l'exploitation convenables et durables du Centre Sportif de Judo à travers un appui sur la formation technique.

5-3. Effets de la composante soft

La mise en œuvre de la composante soft permettrait d'atteindre les objectifs suivants sur la maintenance et l'exploitation du Centre Sportif de Judo :

- Le système de maintenance et d'exploitation du Centre Sportif de Judo sera instauré.
- La connaissance de base sur l'exploitation et la maintenance du Centre sera acquise et les manuels d'exploitation et de maintenance seront élaborés.
- La connaissance de base pour l'augmentation du taux d'utilisation du Centre sera acquise et le plan d'exploitation du Centre sera rédigé.

5-4. Moyens de vérification de niveau d'atteinte des résultats

Le niveau d'atteinte des résultats sera vérifié par les moyens suivants :

- Confirmation de la création d'une structure de maintenance et d'exploitation du Centre Sportif de Judo
- Confirmation de niveau de maîtrise de la connaissance de base y afférente à travers les épreuves orales et pratiques avant la fin de formation.
- Confirmation de l'achèvement et la mise en application des manuels de maintenance au Centre Sportif de Judo
- Confirmation de l'élaboration d'un plan d'exploitation du Centre

5-5. Plan des intrants

Contenu des activités

Dans le cadre de la composante soft, 1) l'appui sur la création d'une structure de maintenance et d'exploitation, 2) l'appui sur l'élaboration des manuels de maintenance et 3) l'appui sur l'élaboration du plan d'exploitation seront mis en œuvre afin d'améliorer la capacité de maintenance et d'exploitation de « l'organisme de gestion ». A cet égard, une assistance technique sur la maintenance et l'exploitation sera apportée à chaque section sous-mentionnée. Le niveau de leur maîtrise des techniques sera vérifié par les épreuves théoriques et pratiques.

- 1) Section générale (4 membres)
- 2) Section administrative (4 membres)
- 3) Section de nettoyage (12 membres)
- 4) Section de service de sécurité (12 membres)
- 5) Section d'exploitation et d'inspection de machinerie et équipements électriques et informatiques (4 membres)

5-6. Plan des intrants

Pour réaliser la composante soft, les ingénieurs japonais ayant la connaissance et les techniques suffisantes quant à la maintenance et l'exploitation seront affectés en tant que formateurs. Durant ces activités, 1) 0,3 mois sera consacré à l'appui sur la création d'une structure pour la maintenance et l'exploitation et 2) 0,3 mois à l'appui sur l'élaboration des manuels de maintenance et d'exploitation et la préparation d'un plan d'exploitation. Les bénéficiaires de la composante soft seront divisés en deux groupes. Un(e) interprète sera affecté(e) à chaque formateur pour rendre la formation plus efficace à court terme. Les rôles de ces deux formateurs sont respectivement les suivants :

- 1^{er} formateur : section générale, section administrative, section de nettoyage (1er groupe)
- 2^e formateur : section de service de sécurité, section d'exploitation et d'inspection de machinerie et équipements électriques et informatiques (2^e groupe)

Les bénéficiaires seront ainsi divisés en deux groupes par section, auxquels les formations seront dispensées de façon efficace.

Pour l'appui 1), le premier 0,2 mois sera consacré à la formation pour améliorer la capacité de

maintenance et d'exploitation. A travers la formation théorique basée sur les expériences du Japon quant à la gestion des infrastructures sportives, les appuis seront apportés pour que les bénéficiaires prennent connaissance du contenu de chaque service et qu'ils acquièrent la connaissance de base et les techniques nécessaires pour la maintenance et l'exploitation. A la fin de cette période, les épreuves écrites seront organisées pour vérifier le niveau de leur maîtrise de la connaissance et des techniques. Ensuite, le dernier 0,1 mois sera consacré à la création (en RDC) d'une structure de maintenance et d'exploitation du Centre Sportif de Judo.

Quant à l'appui 2) susmentionné, le premier 0,2 mois sera consacré à l'élaboration des manuels de maintenance et d'exploitation spécifique à chaque section telle que section générale, section administrative et section de nettoyage conformément au système de maintenance et d'exploitation construit lors de l'appui 1) de la composante soft présenté ci-dessus. Après l'achèvement de ladite activité, pendant le dernier 0,1 mois, les épreuves pratiques seront organisées sur la base des manuels rédigés pour vérifier le niveau de leur maîtrise de la connaissance et des techniques concernant la maintenance et l'exploitation du Centre Sportif de Judo. L'appui sera également apporté de manière à ce que les manuels soient révisés

Pour le responsable et le personnel chargé de l'exploitation du Centre Sportif de Judo, l'appui sera apporté pour l'élaboration d'un plan d'exploitation en vue d'augmenter le taux d'utilisation du Centre. Il s'agit plus concrètement d'apporter un soutien pour l'élaboration d'un plan d'exploitation à l'aide d'exemples concrets sur la méthode d'ajustement de programme annuel et l'augmentation du taux d'utilisation du présent Centre.

Le plan détaillé des activités (en RDC) de la composante soft est indiqué dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 5-1 : Plan détaillé des activités (en RDC) de la composante soft

(1) Appui sur la création d'un système de maintenance et d'exploitation

➤ Jour	Contenu	Durée de la mise en œuvre
Travaux au Japon		
➤ 1 ^{er} jour	Etude sur la méthode de formation	0,15 mois
➤ 2 ^e jour	Elaboration d'un matériel pédagogique pour la formation théorique	
➤ 3 ^e jour	Elaboration d'un matériel pédagogique pour la formation pratique	
(1)-1 Maîtrise de la connaissance de base et des techniques sur la maintenance et l'exploitation / Epreuves écrites		
1 ^{er} jour	Formateurs : Déplacement (Départ du Japon)	0,20 mois
2 ^e jour	Formateurs : Déplacement (Arrivée à Kinshasa), vérification du contenu de la formation et d'une salle de formation	
3 ^e jour	Connaissances nécessaires pour la maintenance et l'exploitation du Centre Sportif de Judo (1 ^{er} groupe et 2 ^e groupe)	
4 ^e jour	(1 ^{er} groupe) Service général, service administratif, service de nettoyage (2 ^e groupe) Service de sécurité, service d'exploitation et d'inspection des machines et équipements électriques et informatiques	
5 ^e jour	(1 ^{er} groupe) Service général, service administratif, service de nettoyage (2 ^e groupe) Service de sécurité, service d'exploitation et d'inspection des machines et équipements électriques et informatiques	
6 ^e jour	Vérification du niveau de maîtrise des connaissances (par les épreuves écrites et orales) (1 ^{er} groupe et 2 ^e groupe)	
(1)-2 Création d'une structure de maintenance et d'exploitation		

7e jour	Etablissement d'une organisation de maintenance et d'exploitation, connaissance nécessaire pour la gestion d'une structure (1er groupe et 2e groupe)	0,10 mois
8e jour	Vérification de la création de la structure de maintenance et d'exploitation et de la dotation et des mesures budgétaires de la partie RDC Déplacement des formateurs (départ de Kinshasa)	
9e jour	Formateurs : Déplacement (Arrivée au Japon)	

(2) Appui sur l'élaboration des manuels de maintenance et d'exploitation

➤ Jour	Contenu	Durée de la mise en œuvre
Travaux au Japon		
➤ 1er jour	Etude sur la méthode de formation	0,15 mois
➤ 2e jour	Elaboration des matériels pédagogiques pour la formation théorique	
➤ 3e jour	Elaboration des matériels pédagogiques pour la formation pratique	
(2)-1 Elaboration des manuels de maintenance et d'exploitation		
1er jour	Formateurs : Déplacement (Départ du Japon)	0,20 mois
2e jour	Formateurs : Déplacement (Arrivée à Kinshasa), vérification du contenu de la formation et d'une salle de formation	
3e jour	Analyse de cas présentés sur les manuels de maintenance et d'exploitation, établissement des objectifs (1er groupe et 2e groupe)	
4e jour	(1er groupe) Service général, service administratif, service de nettoyage (2e groupe) Service de sécurité, service d'exploitation et d'inspection des machines et équipements électriques et informatiques	
5e jour	(1er groupe) Service général, service administratif, service de nettoyage (2e groupe) Service de sécurité, service d'exploitation et d'inspection des machines et équipements électriques et informatiques	
6e jour	Elaboration des manuels de maintenance et d'exploitation (1 ^{er} groupe et 2 ^e groupe)	
(2)-2 Travaux pratiques et épreuves pratiques sur la base des manuels de maintenance et d'exploitation		
7e jour	Travaux pratiques et épreuves pratiques (chaque section) (1er groupe et 2e groupe)	0,10 mois
8e jour	Analyse des résultats de la formation Déplacement des formateurs (départ de Kinshasa)	
9e jour	Formateurs : Déplacement (Arrivée au Japon)	

Source : Mission d'étude de la JICA

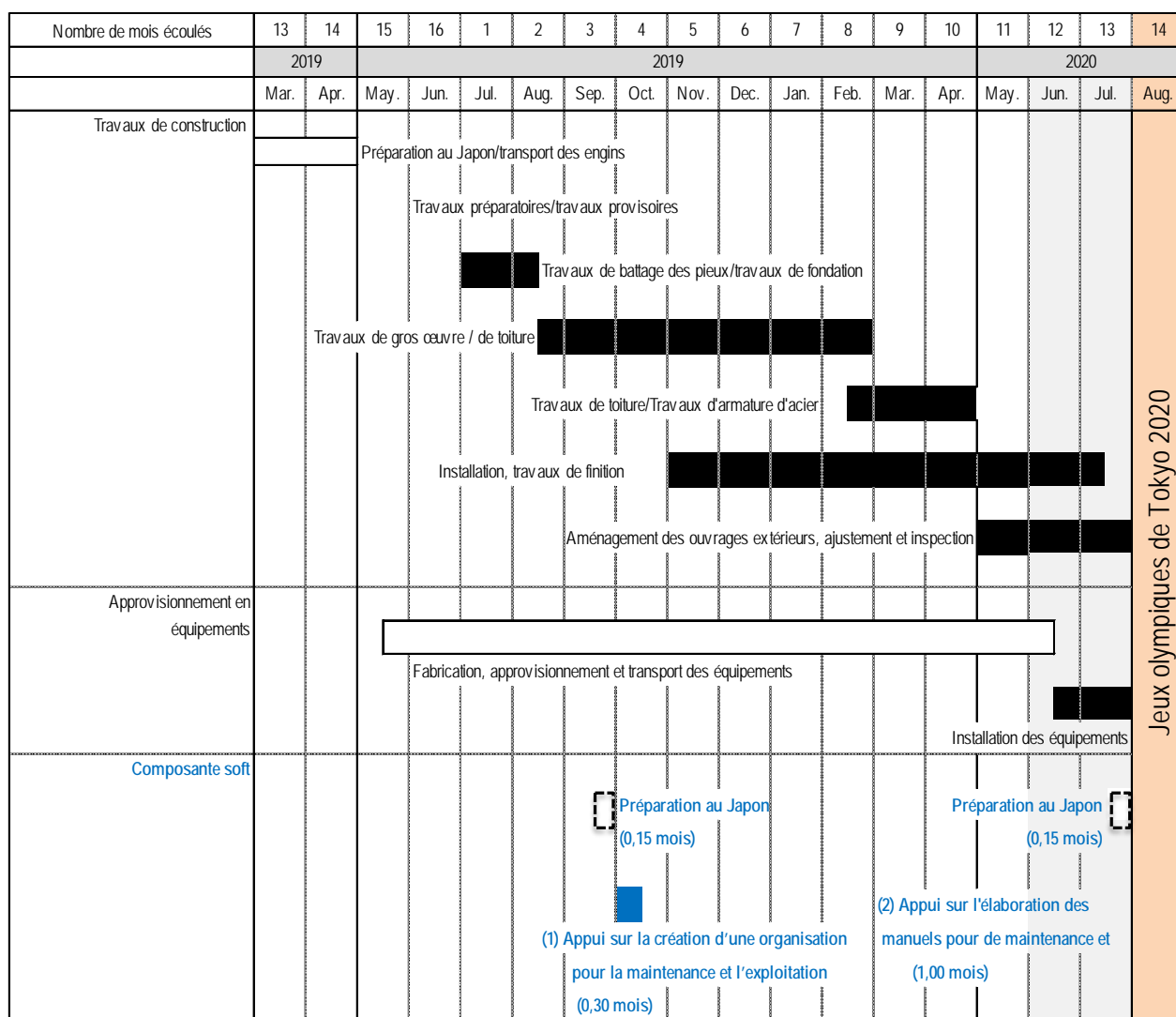
5-7. Méthodes d'approvisionnement en ressources pour la mise en œuvre de la composante soft

La RDC ne dispose pas jusqu'à présent d'un véritable établissement sportif couvert dans le pays. Il n'y a pas non plus de sociétés ou de formateurs de la maintenance des infrastructures. D'où, à défaut de ressources locales, la composante soft sera mise en œuvre par un appui direct d'une société de consultant qui sera retenue pour ledit service.

5-8. Calendrier de mise en œuvre de la composante soft

Le calendrier de mise en œuvre de la composante soft est présenté dans le tableau 5-2 ci-dessous. La période de la mise en œuvre de la composante soft sera divisée en deux phases dont le début sera respectivement 1) pendant les travaux de construction et 2) au moment de l'achèvement de la construction. La durée de 1) et de 2) étant respectivement de 0,3 mois, la durée totale de la composante soft sera de 0,60 mois.

Tableau 5-2 : Calendrier de mise en œuvre de la composante soft



Source : Mission d'étude de la JICA

Le calendrier de formation et d'affectation des formateurs (homme/mois) est indiqué dans le tableau 5-3.

Tableau 5-3 : Calendrier de formation et d'affectation du personnel (homme/mois)

Elément	Durée d'affectation	Nombre des personnels nécessaires	Homme/Mois	H/M (en RDC)	interprète H/M (en RDC)
(1) Appui sur la création d'une organisation pour la maintenance et l'exploitation					
Travaux de préparation au Japon	3 jours	2	0.30		
Maîtrise de la connaissance et des techniques concernant la maintenance et l'exploitation / épreuves écrites	6 jours	2		0.40	
Création d'une organisation pour la maintenance et l'exploitation	3 jours	2		0.20	
interprète	9 jours	2			0.60
(2) Appui sur l'élaboration des manuels pour de maintenance et d'exploitation					
Travaux de préparation au Japon	3 jours	2	0.30		
Elabiration des manuels pour de maintenance et d'exploitation	6 jours	2		0.40	
Travaux pratiques sur la base des manuels de maintenance et d'exploitation (épreuves pour vérifier le niveau)	3 jours	2		0.20	
interprète	9 jours	2			0.60
TOTAL			0.60	1.20	1.20

Source : Mission d'étude de la JICA

Travaux en RDC :  Travaux au Japon : 

6. Documents de référence
6-1. Cadastre relatif au site du Projet

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DES AFFAIRES FONCIERES



DIVISION URBAINE DE LA LUKUNGA
KINSHASA / GOMBE

Kinshasa, le

13/09/2014

N° 2.441.3/2014

Objet : Envoi certificat d'enregistrement

Vol. A1.508 Folio 107

A LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU
CONGO,
Avenue Palais du Peuple N°1.-
COMMUNE DE LINGWALA.-

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire
parvenir en annexe à la présente avec prière de bien vouloir m'en accuser
réception :

- Le Contrat de Concession Ordinaire conclu avec la République
Démocratique du Congo ;
- Le certificat d'enregistrement Volume A1.508 Folio 107 établi à
votre nom pour la parcelle numéro 5294 située à Kinshasa dans la
Commune de LINGWALA.,

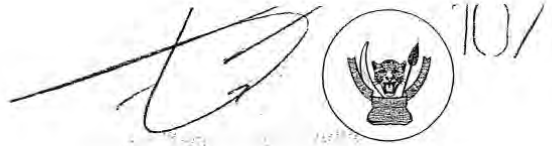
Veillez agréer, Messieurs,

l'assurance de ma considération distinguée.



Le Conservateur des Titres Immobiliers
Gracia KAVUMVULA

[Signature]
13/09/14



Ministère des Affaires Foncières

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT D'UNE CONCESSION : ORDINAIRE

ORIGINAL

SECTION URBAINE

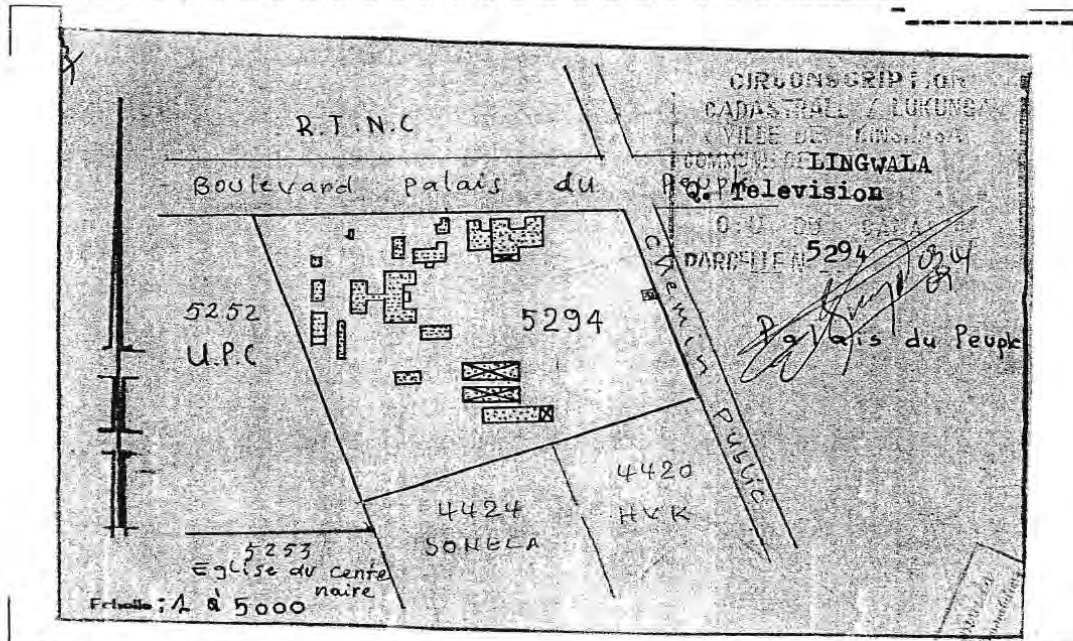
Livre d'Enregistrement
Vol. AI.508 Folio 107

Commune DE LINGWALA
VILLE DE KINSHASA

LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, Ministère de L'Intérieur Sécurité-----
Décentralisation et Affaires Coutumières, COMMISSARIAT GENERAL DE LA-----
POLICE NATIONALE CONGOLAISE ayant son siège social sur l'Avenue Palais-----
du Peuple numéro 1, dans la Commune de LINGWALA.,-----
Est enregistrée comme étant, en vertu d'un contrat de concession ordi-----
naire conclu avec la République Démocratique du Congo, prenant cours en-----
date du douze septembre deux mille quatorze pour un terme de vingt-cinq-----
ans renouvelable, reçu le douze septembre deux mille quatorze au registre--
journal sous les numéros d'ordre: général: A.112.504 et spécial R.C.O.-----
3036,-----

Concessionnaire ordinaire jusqu'au onze septembre de l'an deux mille-----
trente-neuf du fonds indiqué ci-après: une parcelle de terre, portant le-----
numéro 5294 du plan cadastral située à Kinshasa dans la Commune de-----
LINGWALA, d'une superficie de: SIX HECTARES, CINQUANTE CINQ ARES, VINGT-----
ET UN CENTIARES, SOIXANTE DOUZE CENTIEMES, d'après le procès-verbal de-----
mesurage et de bornage n°52.862/L du premier septembre deux mille quatorze-----
PROPRIETE DE L'ETAT.,-----

Sur cette parcelle sont édiés les immeubles indiqués ci-après: PLUSIEURS--
Bâtiments à usage Administratif avec leurs dépendances.-----
Les Limites, tenants et aboutissants de la parcelle susdite sont rensei-----
gnés au croquis ci-dessous fait à l'échelle de 1 à 5.000.-----



Les charges qui grèvent cette CONCESSION ORDINAIRE,----- sont indiquées d'autre part.
Etabli à ----- Kinshasa, ----- le douze septembre Deux mil quatorze.-----



VILLE DE KINSHASA
COMMUNE DE LINGWALA
LOTISSEMENT Q. TELEVISION



CONTRAT DE CONCESSION ORDINAIRE N° 3036
DU 12/09/2014

ENTRE :

La République Démocratique du Congo représentée par le Chef de Division des Affaires Foncières pour Kin/Combe agissant en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Arrêté Départemental n° 76/00014 du 30 janvier 1976, ci-après dénommée « LA REPUBLIQUE », de première part.

COMMISSARIAT GENERAL DE LA POLICE NATIONAL CONGOLAISE crée en date du 2002 suivant Décret 0022/06 de 2002 représenté par CG PNC siège social avenue palais du **ET: peuple** no 1 dans la Commune de **LINGWALA**.

Ci-après dénommé « LE CONCESSIONNAIRE ORDINAIRE », de seconde part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 : Le droit de location que détient **COMMISSARIAT GENERAL DE LA POLICE NATIONAL CONGOLAISE** en vertu administratif portant sur la parcelle N° 5294 destinée à usage 06 ha 55 a 21 ca 73 située dans la Commune LINGWALA d'une superficie de 06 ha 55 a 21 ca 73 dont les limites sont représentées sous liseré rouge au croquis ci-annexé dressé à l'échelle de 1 à 5.000 est couverte avec effet en un droit de concession ordinaire.

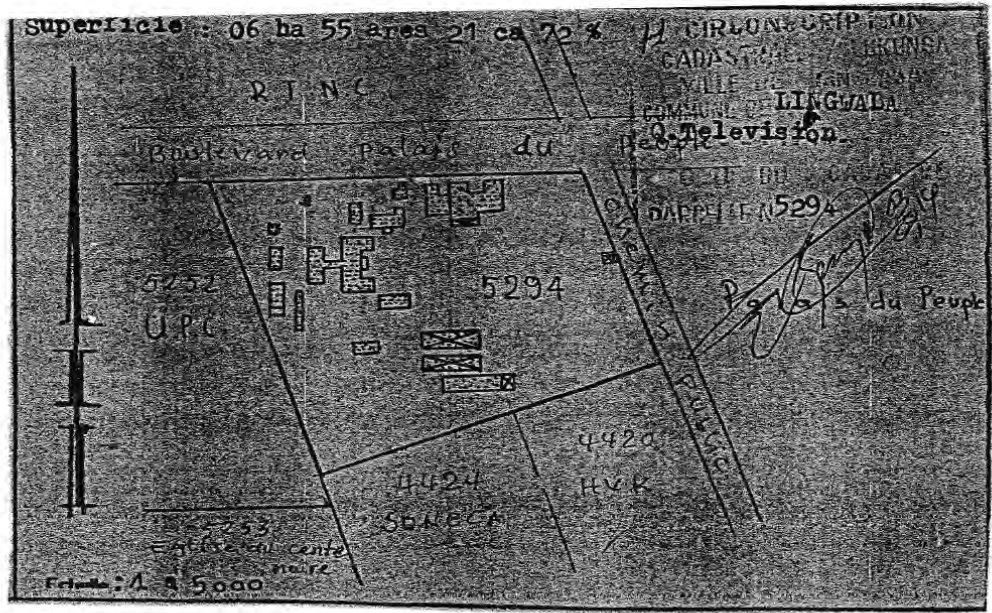
Article 2 : Le présent contrat prend cours le premier à la date de sa signature est conclu pour une durée de VINGT CINQ ANS (25 ANS) soit jusqu'au 2039 ce terme est renouvelable pour la durée restant à couvrir à la vie actuelle du concessionnaire ordinaire.

Article 3 : Le présent contrat de concession ordinaire ne sera effectué qu'après paiement d'un montant total de _____ représentant les prix de référence et taxes rémunératoires d'usage.

Article 4 : Le concessionnaire ordinaire a l'obligation de maintenir sur la parcelle concédée une mise en valeur au moins égale à celle constatée par le procès-verbal de constat dressé par un géomètre du Cadastre, sauf en cas de démolition en vue d'une reconstruction ou transformation ultérieure.

_____ / _____

1/14-0008



RAPPORT ADMINISTRATIF N° 644.../2014

L'an deux mille quatorze, le premier jour du mois de septembre, je soussigné Jonas BATANGUA mu MFUMU, Ingénieur Géomètre-Expert immobilier du cadastre, Ville de Kinshasa déclare m'être rendu dans la parcelle portant numéro 5294 du plan cadastral, Commune de Lingwala suivant l'ordre de mission n° 2177 du 01/09/2014 établi par le Chef de Division du cadastre Lukunga.

J'atteste sur l'honneur y avoir constaté ce qui suit :

1. ASPECT JURIDIQUE

Aucun document ne couvre la parcelle sauf qu'elle abrite les services du Commissariat Général de la Police Nationale Congolaise. D'où la lettre de demande de l'établissement d'un certificat d'enregistrement par le Commissaire Général en faveur de ce dernier.

2. ASPECT TECHNIQUE

Les constructions suivantes sont érigées dans la concession :

1. Bâtiment DRH (Ressources Humaines)

Niveau R + 2
dimension (23,20 m x 54,95 m) + (10,50 m x 15,30 m)
Surface bâtie : $1435,49\text{m}^2 \times 2 = 2870,98\text{ m}^2$

2. Bâtiment logistique

Niveau Rez de chaussée
dimension (26,70 m x 10,20 m) + (4,95 m x 3,70 m) + (3,25 m x 4,90 m)
Surface bâtie : 306,58 m²

3. Bâtiment S.G.I

Niveau Rez de chaussée
dimension (11,10 m x 25,60 m) + (3,30 m x 5,05 m)
Surface bâtie : 300,825 m²

4. Bureau Patrimoine S.G.I

Niveau Rez de chaussée
dimension (10,06 m x 6,95 m) + (6,93 m x 3,20 m)
Surface bâtie : 92,093 m²

5. Entrepôt

Niveau Rez de chaussée
dimension (8,93 m x 20,60 m)
Surface bâtie : 183,958 m²

6. **Bâtiment Administratif (Défense)**

Niveau R + 1

dimension : - (11,87 m x 47,20 m) + (12 x 8,63 m x 10,80m) + (3,95 m x 6,12 m)
- (29,45 m x 11,75 m) + (4,35 m x 16,59 m)

Surface bâtie : 2 x 1189,05 = 2378,10 m²

7. **Annexes** (Installations sanitaires, Dispensaire, hangar chiens de garde)

Niveau Rez de chaussée

dimension : - 5,75 m x 8,03 m = 46,1725 m²

- 8,86 m x 19,35 m = 171,441 m²

- 12,00 m x 24,95 m = 299,40 m²

- 3,90 m x 6,60 m = 25,74 m²

Surface bâtie : 542,7535 m²

8. **Hangars Parking**

Niveau Rez de chaussée

dimension 3 x (12,16 m x 48,20 m) + (10,00 m x 12,20 m)

Surface bâtie : 1880,336 m²

9. **Guérite d'entrée :**

Niveau Rez de chaussée

dimension 10,17 m x 6,58 m

Surface bâtie : 66,9186 m²

Surface bâtie totale : 8622,5441 m²

Surface mise en valeur : 43112,72 m²

Signalons aussi que la parcelle est entièrement clôturée, il y a du gazon, l'aire de jeu, les voies d'accès asphaltées, les arbres et les fleurs comme plantation.

3. **AVIS ET CONSIDERATIONS**

- En rapport avec la destination de la parcelle, la mise en valeur est suffisante, donc le Conservateur peut établir un certificat d'enregistrement ;
- Vu la superficie de la parcelle qui est de plus 06 hectares la compétence est réservée au Ministre des Affaires Foncières.

En foi de quoi, le présent rapport administratif a été dressé aux jour, mois et an que dessus.

Vu et transmis 2 exemplaires à Mr le C.T.T

Kinshasa, le / /2014

Le Chef de Division du cadastre

Ir. Jonas KABUYA LUKUSA



Le Géomètre

Ir. Jonas BATANGUA M.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère des Travaux Publics, des Travaux et des Habitations



Modèle P de procès verbal de mesurage et de bornage
annexe à l'Ordonnance n° 98 du 11 mai 1960



PROCES-VERBAL DE MESURAGE ET DE BORNAGE OFFICIEL N° 52862

Nous **Jomas BATANGUA**

Geomètre du Cadastre (1)

geomètre agréé, assermenté en cette qualité le

par le tribunal de première instance sis à

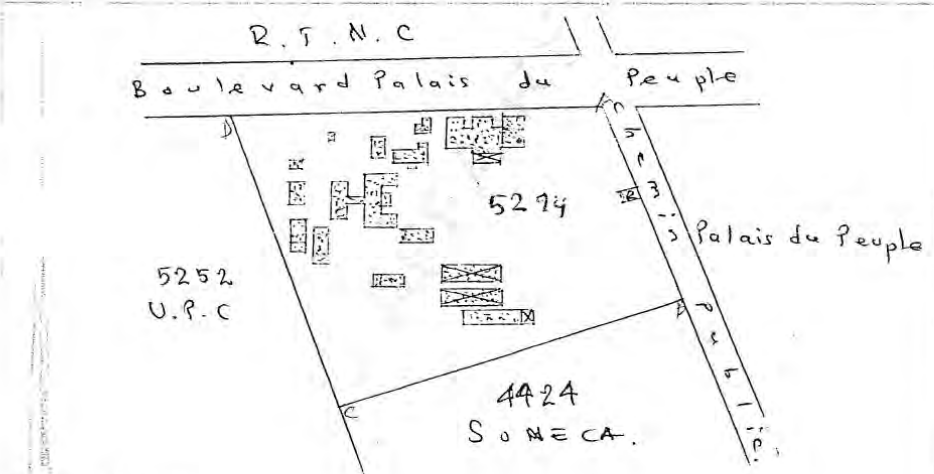
certifions avoir procédé l'an deux mille **quatorze, le première jour du mois de septembre**

au **X travaux de**

mesurage et au bornage de la parcelle décrite ci-après à la demande de

Mr le Chef de Division du cadastre/Lukunga

Province Kinshasa	Parcelle cadastrée sous le numéro 5294
District Lukunga	Superficie (2) 06 ha 55 ares 21 ca 72 %
Ville Kinshasa	six hectare cinquante cinq ares vingt
Localité Q. Television	et un centiares septante deux centièmes
Commune Lingwala	
Lieu dit av, palais du peuple	
Croquis (dessin) de la parcelle: Des constructions et des servitudes éventuelles	
indiquant les points et abouissants	



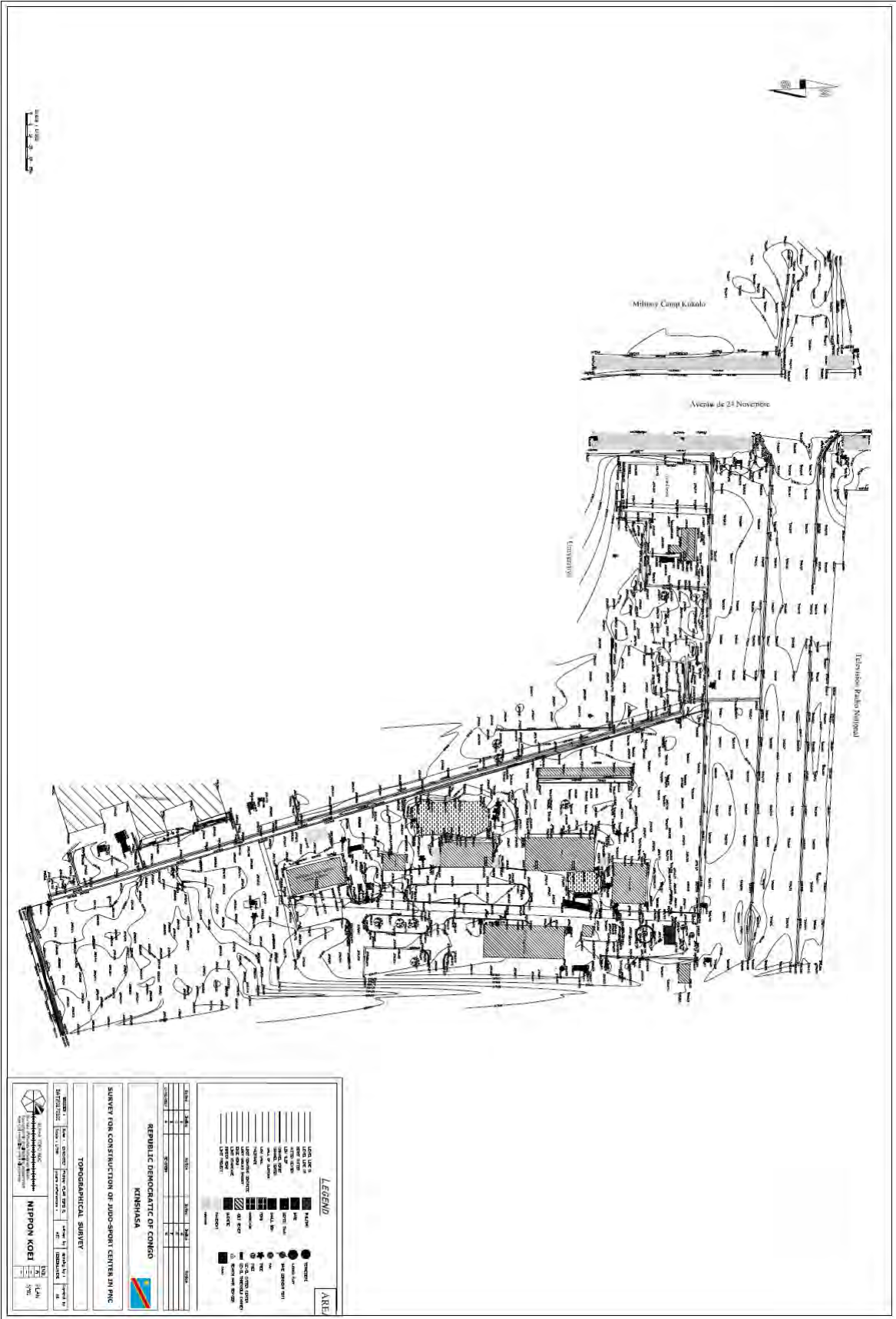
Echelle 1/5000

Side	Longueur (m)	Superficie (m²)
A	171,03 m	123v62
B	298,20 m	95v68
C	271,08 m	102v61
D	310,11 m	78v09
A	1050,42 m	400v00

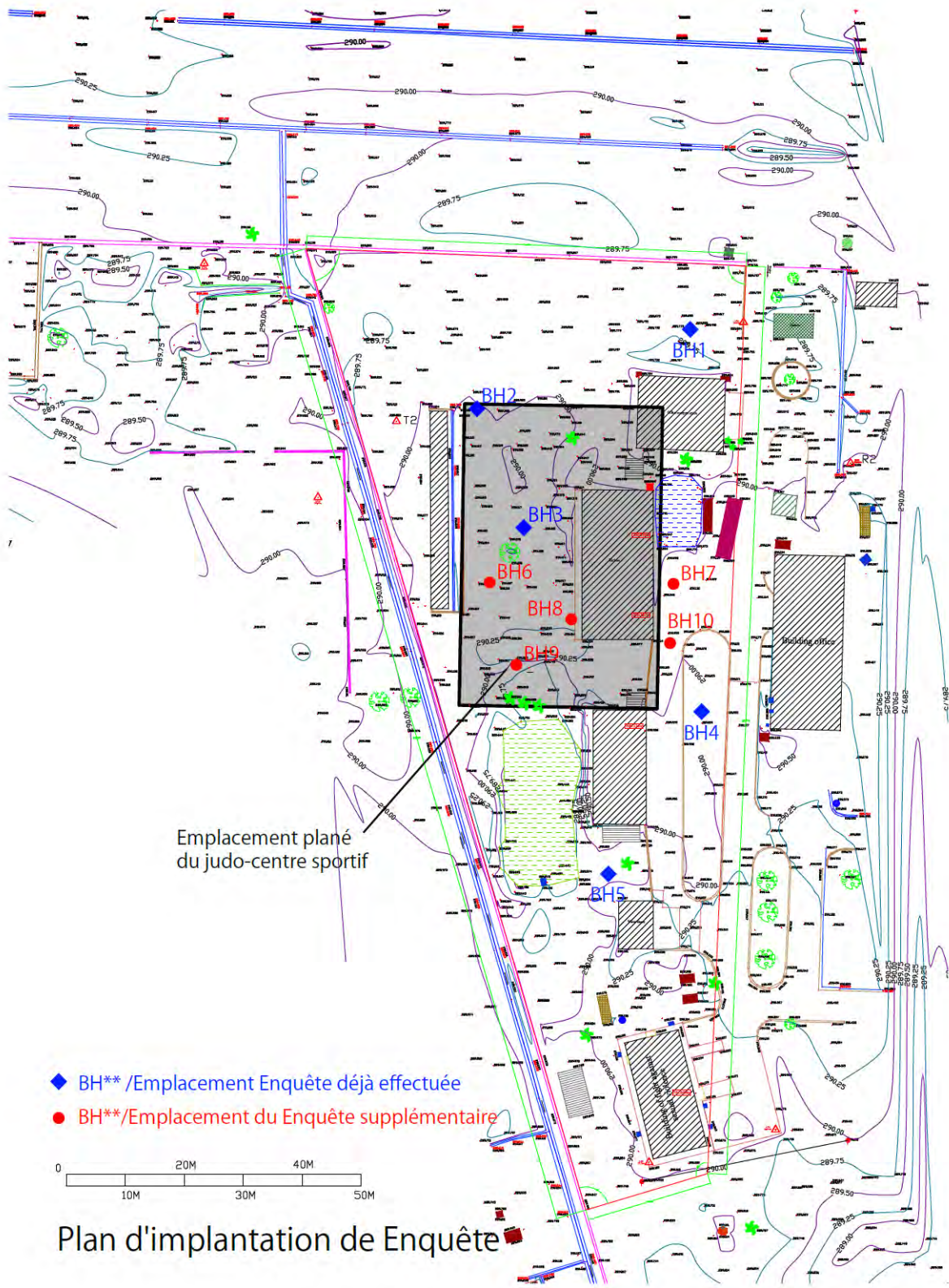
Dimensions: **0,15mx0,15mx0,70m**
 Points: **A, B, C & D**
 Instruments: **plusieurs bâtiments**
Theodolite wild RDS / ruban de 50 m
Kinshasa 01/09 2014

VERIFIE ET ADOPTE
 PAR: **Jomas Batangua**
 LE GEOMETRE
 N° 10912/14

6-2. Plan de levé topographique du site



6-3. Rapport de l'étude géotechnique et des points de sondage du site



BORING NUMBER BH-01

Civil Engineering Laboratory

PAGE 1 OF 2

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 14/2/17 COMPLETED 15/2/17 GROUND ELEVATION 289.9 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ▽ AT TIME OF DRILLING 1.40 m / Elev 288.50 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ▽ AT END OF DRILLING 1.10 m / Elev 288.80 m
 NOTES ▽ AFTER DRILLING 0.56 m / Elev 289.34 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (RQD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE				
								20	40	60	80	
		Vegetal topsoil, very loose										
		Very loose, embankment of yellow clayey sand										
		(SC) Black clayey sand, very loose,	UD 1	100	1-1-2 (3)							
		(CL) Yellowish gray sandy lean clay with brownish intrusions, Very soft to very stiff	SPT									
2			UD 2	100	1-1-3 (4)							
			SPT									
			UD 3	100	2-2-4 (6)							
			SPT									
4			UD 4	67	7-5-9 (14)							
			SPT									
		(SM) Silty sand with brownish intrusion, Very dense	UD 5	75	13-15-32 (47)							
			SPT									
6		(SP-SM) Poorly graded sand with silt, Loose	UD 6	37	2-2-6 (8)							
			SPT									
		(SP) Poorly graded sand (whitish kolin sand), Very dense	UD 7	33	10-15-50 (65)							
		(SP) with gravels	RC									
8		Coarse gravels, Very dense	SPT		50-50-50 (100)							
		Polymorphic sandstone	SPT		50-50-50 (100)							
		Weathered sandstone, Medium weak to very stiff	SPT		50-50-50 (100)							
10					50-50-50							

GEO TECH BH PLOTS JICA TEST.GPJ GINT STD CANADA LAB.GDT 28/11/17

(Continued Next Page)

BORING NUMBER BH-02

PAGE 1 OF 2

Civil Engineering Laboratory

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 13/2/17 COMPLETED 14/2/17 GROUND ELEVATION 290.01 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ▽ AT TIME OF DRILLING 1.40 m / Elev 288.61 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ▽ AT END OF DRILLING 0.88 m / Elev 289.13 m
 NOTES _____ ▽ AFTER DRILLING 0.54 m / Elev 289.47 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (ROD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE						
								20	40	60	80			
		Vegetal topsoil, very loose												
		Embankment of yellow clayey sand, very loose												
		(SC) Black clayey sand, very loose	UD 1	83										
		(CL) Greyish sandy lean clay, very loose to loose	SPT		1-1-2 (3)									
		(CL) Colorful sandy lean clay, very soft to medium stiff	UD 2	100										
2			SPT		1-1-3 (4)									
			UD 3	100										
			SPT		3-2-5 (7)									
4			UD 4	100										
			SPT		5-4-11 (15)									
		(SC) Yellow clayey sand, medium stiff to stiff	UD 5	58										
			SPT		5-7-23 (30)									
6			AU 6											
		with gravels	SPT		3-3-12 (15)									
		(SM) Yellow gravels with silty sand, stiff soil	UD 7	33										
		(SP) Whitish kaolin sand with gravels, hard	SPT		23-18-69 (87)									
8		Coarse gravels, very dense	RC		50-50-50 (100)									
		Polymorphic sandstone												
		Weathered sandstone, Medium weak to very stiff	SPT		50-50-50 (100)									
10					50-50-50									

GEOTECH BH PLOTS JICA TEST/GPJ GINT STD CANADA LAB.GDT 28/11/17

(Continued Next Page)

BORING NUMBER BH-03

PAGE 1 OF 2

Civil Engineering Laboratory

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 10/2/17 COMPLETED 13/2/17 GROUND ELEVATION 290.07 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ∇ AT TIME OF DRILLING 0.92 m / Elev 289.15 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ∇ AT END OF DRILLING 0.78 m / Elev 289.29 m
 NOTES ∇ AFTER DRILLING 0.59 m / Elev 289.48 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (RQD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE						
								PL	MC	LL				
								20	40	60	80			
								□ FINES CONTENT (%) □			20	40	60	80
		Vegetal topsoil, very soft												
		Embankment of yellow fine and clayey sand with gravels, Medium dense												
		(SC) Black clayey sand, Medium	UD 1	83										
		(SC) Greyish clayey sand, Medium stiff	SPT		1-1-15 (16)									
2		(SC) Greyish yellow clayey sand with reddish intrusions, very loose	UD 2	100										
			SPT		13-1-2 (3)									
			UD 3	100										
			SPT		1-1-1 (2)									
4		(CL) Greyish yellow sandy lean clay, Medium stiff	UD 4	100										
		(SC) Greyish yellow clayey sand with reddish intrusions, Medium dense	SPT		2-4-8 (12)									
			UD 5	58										
		(SM) Yellowish silty sand, Medium dense	SPT		1-2-6 (8)									
6			UD 6	83										
			SPT		3-4-12 (16)									
		(SM) Whitish silty sand, Very dense	UD 7	42										
		With gravels	SPT		3-3-7 (10)									
8		Coarse gravels Polymorphic sandstone	SPT		30-50-50 (100)									
		Weathered sandstone	SPT		50-50-50 (100)									
10			SPT		50-50-50									

GEOTECH BHPLOTS JICA TEST.GPJ GINT STD CANADA LAB.GDT 28/11/17

(Continued Next Page)

BORING NUMBER BH-04

Civil Engineering Laboratory

PAGE 1 OF 2

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 16/2/17 COMPLETED 16/2/17 GROUND ELEVATION 289.93 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ▽ AT TIME OF DRILLING 0.75 m / Elev 289.18 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ▽ AT END OF DRILLING 0.61 m / Elev 289.32 m
 NOTES _____ ▽ AFTER DRILLING 0.55 m / Elev 289.38 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (RQD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE						
								20	40	60	80			
0		Vegetal topsoil, Very loose												
0.5		(SC) Black clayey sand, Very loose	UD 1	93										
1.0		(SC) Greyish yellow clayey sand with reddish intrusions, Very loose	SPT		1-1									
1.5		(CL) Greyish yellow sandy lean clay, Very loose												
2.0		(SC) Reddish yellow clayey sand with greyish intrusions, Loose	SPT		1-1-2 (3)									
3.0			UD 3	58										
3.5			SPT		2-1-4 (5)									
4.0			UD 4	67										
4.5			SPT		4-2-7 (9)									
5.0		with poor gravels	RC		50-50-50 (100)									
5.5		(SP) Kaolin sand with gravels, Medium dense												
6.0		Coarse gravels, Very dense	SPT		50-50-50 (100)									
6.5		Polymorphic sandstone	SPT		50-50-50 (100)									
7.0			SPT		50-50-50 (100)									
8.0			SPT		50-50-50 (100)									
9.0		Weathered sandstone, Medium weak to very stiff	SPT		50-50-50 (100)									
10.0					50-50-50									

GEO TECH BH PLOTS - JICA TEST.GPJ GINT STD CANADA LAB.GDT 28/11/17

(Continued Next Page)

BORING NUMBER BH-05

Civil Engineering Laboratory

PAGE 1 OF 2

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 17/2/17 COMPLETED 18/2/17 GROUND ELEVATION 289.9 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ∇ AT TIME OF DRILLING 0.80 m / Elev 289.10 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ∇ AT END OF DRILLING 0.51 m / Elev 289.39 m
 NOTES _____ ∇ AFTER DRILLING 0.49 m / Elev 289.41 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (RQD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE	
								PL	MC LL
								20	40 60 80
								20	40 60 80
								□ FINES CONTENT (%) □	
								20	40 60 80
0		Vegetal topsoil, Very loose							
0.5		(SC) Greyish clayey sand, Very loose	UD 1	58	1-1-1 (2)				
0.5		(SC) Yellow clayey sand with brown-reddish intrusions, Loose	SPT						
1.5		(CL) Yellow sandy lean clay, Very soft	UD 2	58	1-1				
1.5		(SC) Yellow clayey sand with brown-reddish intrusions, Loose	SPT						
3.5			UD 3	67	1-1-3 (4)				
3.5			SPT						
4.5			UD 4	83	2-3-54 (57)				
4.5		(SC) Yellow reddish clayey sand with greyish intrusions, Very dense	RC						
4.5		With gravels							
4.5		(SC) Whitish clayey sand with gravels, Very dense	SPT		50-50-50 (100)				
4.5		Coarse gravels, Very dense							
4.5		Polymorphic sandstone							
6.5			SPT		50-50-50 (100)				
7.5			SPT		50-50-50 (100)				
8.5			SPT		50-50-50 (100)				
9.5			SPT		50-50-50 (100)				
10		Weathered sandstone							

GEO TECH BH PLOTS - JICA TEST GPJ - GINT STD CANADA LAB GDT - 28/11/17

(Continued Next Page)

BORING NUMBER BH-06

Civil Engineering Laboratory

PAGE 1 OF 1

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 30/9/17 COMPLETED 2/10/17 GROUND ELEVATION 290.134 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ▽ AT TIME OF DRILLING 2.35 m / Elev 287.78 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ▼ AT END OF DRILLING 2.38 m / Elev 287.75 m
 NOTES ▼ AFTER DRILLING 2.38 m / Elev 287.75 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (RQD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE				
								20	40	60	80	
		Vegetal topsoil, very soft										
		Embankment of yellow fine and clayey sand with gravels, Medium dense	UD 1	100								
		(SC) Black clayey sand, Medium										
		(SC) Yellow clayey sand, Medium stiff										
2		(SC) Yellowish clayey sand with reddish intrusions, very loose	UD 2	100								
		(CL) Greyish yellow sandy lean clay with brownish intrusions, Medium stiff	UD 3	100								
4		(SC) Greyish yellow clayey sand with brownish and reddish intrusions, Medium dense	UD 4	83								
		(SM) Yellowish silty sand, Medium dense	AU									
6		(SM) Whitish silty sand, Medium dense	AU									
		Coarse gravels with fine grey sand	AU									
8		Polymorphic sandstone	RC RC	100	50-50-50- 50/-0.25							>>

Refusal at 7.80 meters.
Bottom of borehole at 8.60 meters.

GEOTECH BH PLOTS JICA TEST/GRJ GINT STD CANADA LAB GDT 28/11/17

BORING NUMBER BH-07

Civil Engineering Laboratory

PAGE 1 OF 1

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 3/10/17 COMPLETED 3/10/17 GROUND ELEVATION 289.865 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ▽ AT TIME OF DRILLING 2.47 m / Elev 287.40 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ▽ AT END OF DRILLING 2.46 m / Elev 287.41 m
 NOTES _____ ▽ AFTER DRILLING 2.46 m / Elev 287.41 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (ROD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE				
								20	40	60	80	
		(SC) Black clayey sand, Very loose										
		(SC) Yellowish grey clayey sand, Very loose	AU									
2		(SC) Greyish yellow clayey sand, Very loose	AU									
		(CL) Greyish yellow sandy lean clay, Very loose	AU									
4		(CL) Yellow sandy lean clay, Loose	AU									
6		(SC) Grey clayey sand, medium dense	AU									
8		Polymorphic sandstone	RC	100	50-50-50-50/0.00							

Refusal at 7.40 meters.
Bottom of borehole at 8.10 meters.

GEO TECH BH PLOTS JICA TEST.GPJ GINT STD CANADA LAB.GDT 28/11/17

BORING NUMBER BH-08

PAGE 1 OF 1

Civil Engineering Laboratory

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 1/10/17 COMPLETED 1/10/17 GROUND ELEVATION 290.155 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ▽ AT TIME OF DRILLING 2.40 m / Elev 287.76 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ▽ AT END OF DRILLING 2.41 m / Elev 287.75 m
 NOTES _____ ▽ AFTER DRILLING 2.43 m / Elev 287.73 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (RQD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE					
								20	40	60	80		
		Vegetal topsoil, very soft											
		(SC) Black clayey sand, Medium dense											
		(SC) Yellowish grey clayey sand with reddish and brownish intrusions, Medium stiff	UD 1	83									
		(CL) Brownish yellow sandy lean clay, Medium stiff	UD 2	100									
2		(SC) Yellowish grey clayey sand with reddish intrusions, Medium dense	UD 3	92									
			UD 4	42									
4			UD 5	100									
		(CL) Coarse gravels with yellowish light brown clay, medium stiff											
		(GP-GC) Yellowish brown clayey gravels	UD 6	33									
6		Polymorphic sandstone	RC	90	50-50-50-50/0.05								

Refusal at 5.88 meters.
Bottom of borehole at 6.40 meters.

GEOTECH BH PLOTS JICA_TEST.GPJ GINT STD CANADA LAB.GDT 28/11/17

BORING NUMBER BH-09

Civil Engineering Laboratory

PAGE 1 OF 1

CLIENT SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC. PROJECT NAME JUDO SPORT CENTER
 PROJECT NUMBER 2017/SSC/02 PROJECT LOCATION PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO
 DATE STARTED 2/10/17 COMPLETED 4/10/17 GROUND ELEVATION 290.372 m WGS84 HOLE SIZE 12.5 cm
 DRILLING CONTRACTOR Labo Génie Civil GROUND WATER LEVELS:
 DRILLING METHOD Rotary drilling ▽ AT TIME OF DRILLING 2.30 m / Elev 288.07 m
 LOGGED BY F. Lunda CHECKED BY P. Ndolo ▽ AT END OF DRILLING 2.31 m / Elev 288.06 m
 NOTES _____ ▽ AFTER DRILLING 2.32 m / Elev 288.05 m

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (RQD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE				
								20	40	60	80	
		Vegetal topsoil, very soft										
		(SC) Black clayey sand, Medium dense										
		(CL) Grey sandy lean clay, Medium dense	AU									
		(SC) Yellowish grey clayey sand with brownish intrusions, Medium dense	AU									
		(SC) Greyish yellow clayey sand with reddish and brownish intrusions, Medium dense	AU									
2			AU									
4			AU									
		Polymorphic sandstone	RC	83	50-50-50-50 (100)							

Refusal at 4.40 meters.
Bottom of borehole at 4.80 meters.

GEOTECH BH PLOTS - JICA - TEST/GPJ - GINT STD CANADA LAB.GDT - 28/11/17

BORING NUMBER BH-10

Civil Engineering Laboratory

PAGE 1 OF 1

CLIENT <u>SYSTEM SCIENCE CONSULTANTS INC.</u>	PROJECT NAME <u>JUDO SPORT CENTER</u>
PROJECT NUMBER <u>2017/SSC/02</u>	PROJECT LOCATION <u>PNC HEADQUARTER - KINSHASA - DR CONGO</u>
DATE STARTED <u>2/10/17</u> COMPLETED <u>3/10/17</u>	GROUND ELEVATION <u>290.069 m</u> WGS84 HOLE SIZE <u>12.5 cm</u>
DRILLING CONTRACTOR <u>Labo Génie Civil</u>	GROUND WATER LEVELS:
DRILLING METHOD <u>Rotary drilling</u>	▽ AT TIME OF DRILLING <u>2.50 m / Elev 287.57 m</u>
LOGGED BY <u>F. Lunda</u> CHECKED BY <u>P. Ndolo</u>	▼ AT END OF DRILLING <u>2.46 m / Elev 287.61 m</u>
NOTES _____	▼ AFTER DRILLING <u>2.49 m / Elev 287.58 m</u>

DEPTH (m)	GRAPHIC LOG	MATERIAL DESCRIPTION	SAMPLE TYPE NUMBER	RECOVERY % (RQD)	BLOW COUNTS (N VALUE)	POCKET PEN. (kPa)	DRY UNIT WT. (Mg/m ³)	SPT N VALUE				
								20	40	60	80	
	[Vegetal topsoil symbol]	Vegetal topsoil										
	[(SC) Yellow clayey sand symbol]	(SC) Yellow clayey sand, Very loose										
	[(SC) Black clayey sand symbol]	(SC) Black clayey sand, Very loose										
	[(CL) Yellow grey sandy lean clay symbol]	(CL) Yellow grey sandy lean clay with reddish intrusions, Loose	AU									
	[(SC) Greyish yellow clayey sand symbol]	(SC) Greyish yellow clayey sand, medium dense										
2	[(CL) Yellow grey sandy lean clay symbol]	(CL) Yellow grey sandy lean clay with brownish intrusions, Loose	AU									
	[Water table symbol]											
			AU									
4			AU									
			AU									
			AU									
6		(SC) Grey clayey sand, medium dense	AU									
			AU									
8	[Polymorphic sandstone symbol]	Polymorphic sandstone	RC RC	83	50-50-50- 50/-0.15							
		Refusal at 7.90 meters. Bottom of borehole at 8.00 meters.										

GEOTECH BH PLOTS - JICA - TEST GPJ - GINT STD CANADA LAB GDT - 28/11/17

6-4. Liste de contrôles environnementaux

Catégorie	Points à contrôler	Principaux points à confirmer	Oui : O Non : N NA : Non Applicable	Détails de considérations environnementales et sociales (arguments pour oui/non, raisons, mesures d'atténuation, etc.)
1. Permis et autorisation, explication	(1) Etude d'Impact sur l'Environnement (EIE), et attestation environnementales	(a) Les rapports d'EIE ont-ils été achevés ? (b) Les rapports d'EIE ont-ils été approuvés par les autorités du gouvernement bénéficiaire ? (c) Les rapports d'EIE ont-ils été approuvés sans condition ? Si leur approbation était conditionnelle les conditions requises sont-elles remplies ? (d) Outre ces approbations, les autres permis environnementaux requis ont-ils été obtenus auprès des autorités compétentes du pays ?	(a) N (b) N (c) O (d) O	(a) à (d) La demande de vérification préliminaire ou tri préliminaire (screening) a été déposée auprès de l'Agence Congolaise de l'Environnement (ACE). La partie japonaise a reçu une lettre qui correspond à une autorisation comme un projet qui ne nécessite pas d'EIE, à condition de soumettre ultérieurement un plan du projet et un plan de gestion environnementale détaillés. Le plan de gestion environnementale sera soumis avec le plan du projet au stade de la conception détaillée où un plan du projet détaillé sera élaboré.
	(2) Explication fournie aux parties prenantes	(a) La nature du projet et les impacts potentiels sont-ils suffisamment expliqués aux parties prenantes locales sur la base de procédures appropriées, y compris la communication d'informations ? La compréhension des parties prenantes locales est-elle obtenue ? (b) Les commentaires émanant de la population locale ont-ils été pris en compte dans la planification du projet ?	(a) O (b) O	(a) Le projet n'a pas besoin de réunion de parties prenantes, mais les avis de l'Université avoisinante et les autorités concernées par les sports ont été recueillis. (b) Les commentaires de la population ont été pris en compte au moment de l'examen du contenu du Projet.
	(3) Examen des variantes	(a) Des plans alternatifs du projet ont-ils été examinés (y compris l'examen des aspects environnementaux et sociaux)?	(a) O	(a) Les variantes ont été examinées y compris la taille et l'usage du Centre Sportif, et ce sous les aspects environnementaux et sociaux.
2.. Mesures anti-pollution	(1) Qualité de l'air	(a) les polluants atmosphériques, notamment l'oxyde de soufre (SOx), l'oxyde de nitrogène (NOx), la suie et les poussières émis par les opérations du Centre Sportif objet du Projet sont-ils conformes aux normes d'émissions et aux normes environnementales du pays ? Les mesures de protection de la qualité d'air seront-elles prises ? (b) Dans le cas d'autres infrastructures telles que celles d'hébergement, comme source d'énergie électrique et de chaleur, les carburants dont le coefficient d'émission (dioxyde de carbone, oxyde de nitrogène, oxyde de soufre, etc.) sont-ils utilisés ?	(a) N (b) O	(a) Aucun risque n'existe. (b) L'électricité du secteur sera utilisée.
	(2) Qualité de l'eau	(a) Des eaux usées et des eaux infiltrées des infrastructures et des ouvrages connexes objet du Projet sont-elles conformes aux normes les concernant et les normes environnementales du pays ?	(a) O	(a) En RDC il n'existe pas de normes en la matière. Les valeurs seront limitées aux valeurs de la norme de la Coopération Financière Internationale (CFI).
	(3) Gestion des déchets	(a) Les déchets produits dans le cadre de l'exploitation des infrastructures et des ouvrages connexes sont-ils correctement traités et éliminés conformément aux réglementations du pays?	(a) O	(a) Des déchets seront déposés dans des décharges finales ou traités conformément aux réglementations relatives au traitement des déchets de la RDC.

	(4) Pollution des sols	(a) Les mesures appropriées pour empêcher la pollution de sols et de la nappe phréatique du site du Projet par des eaux usées ou infiltrées émanant des infrastructures et des ouvrages connexes objet du Projet ?	(a) N	(a) Aucun risque n'existe.
	(5) Bruits et vibrations	(a) Les bruits et vibrations sont-ils conformes aux normes du pays ?	(a) O	(a) En RDC il n'existe pas de normes en la matière. Les valeurs seront limitées aux valeurs de la norme de la Coopération Financière Internationale (CFI).
	(6) Affaissement de terrains	(a) En cas d'extraction d'importants volumes d'eau souterraine, y a-t-il un risque d'affaissement de terrain ?	(a) N	(a) Aucun risque n'existe.
	(7) Odeurs insalubres	(a) Y a-t-il des sources d'émission d'odeurs insalubres ? Des mesures adéquates pour prévenir ces odeurs sont-elles prises ?	(a) N	(a) Aucune source d'émission d'odeurs insalubres n'est prévue.
3. Environnement naturel	(1) Zones protégées	(a) Le site du projet est-il situé dans des zones protégées par les lois du pays ou par des conventions internationales ? Le projet peut-il affecter ces zones protégées	(a) N	(a) Aucune zone protégée n'existe ni sur le ni aux environs du site.
	(2) Ecosystème	(a) Le site du projet comprend-il des forêts primaires, des forêts tropicales naturelles, des habitats écologiques de valeur (récifs coralliens, marécages à palétuviers, wadden, etc.) ? (b) Le site du projet comprend-il des habitats de valeur protégés par les lois du pays ou par des conventions internationales ? (c) Si des impacts importants sur l'écosystème sont attendus, des mesures appropriées sont-elles prises pour réduire ces impacts ? (d) L'utilisation de l'eau (eau de surface, eau souterraine) par le Projet aura-elle des impacts sur l'environnement aquatique tel que les cours d'eau ? Des mesures d'atténuation d'impacts sur les organismes aquatiques, etc. ?	(a) N (b) N (c) N (d) N	(a) - (b) - (c) - (d) -
	(3) Hydrographie	(a) La construction des infrastructures par le Projet peut-elle modifier le réseau hydrographique ? Peut-elle avoir un impact négatif sur les eaux de surface et les eaux souterraines ?	(a) N	(a) -
	(4) Topographie et géologie	(a) Le projet peut-il entraîner une altération importante des caractéristiques topographiques et des structures géologiques autour du site du Projet ?	(a) N	(a) -

4, Environnement social	(1) Réinstallation	<p>(a) La mise en oeuvre du projet implique-t-elle une réinstallation forcée ? Si oui, des efforts sont-ils entrepris pour atténuer les impacts de la réinstallation ?</p> <p>(b) Des explications appropriées sur la réinstallation et l'indemnisation sont-elles fournies aux personnes déplacées avant la réinstallation ?</p> <p>(c) Des explications appropriées sur la réinstallation et l'indemnisation sont-elles fournies aux personnes déplacées avant la réinstallation ?</p> <p>(c) La réinstallation fait-elle l'objet d'une étude, et un plan de réinstallation, comprenant une indemnisation juste et le rétablissement de la base économique des personnes déplacées, est-il établi ?</p> <p>(d) Le paiement des indemnités est-il effectué avant la réinstallation ?</p> <p>(e) Les principes relatifs au versement des indemnités sont-ils mentionnés par écrit ?</p> <p>(f) Le plan de réinstallation accorde-t-il une attention particulière aux groupes ou aux personnes vulnérables, comprenant les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant dans la pauvreté, les minorités ethniques et les populations autochtones ?</p> <p>(g) L'accord des personnes déplacées est-il obtenu avant la réinstallation ?</p> <p>(h) Existe-t-il un cadre organisationnel pour bien mettre en oeuvre la réinstallation ? Les capacités de mise en oeuvre et les moyens financiers sont-ils assurés ?</p> <p>(i) Un suivi des impacts de la réinstallation est-il prévu ?</p> <p>(j) Une structure de gestion des réclamations a-t-elle été mise en place ? /</p>	<p>(a) N (b) NA (c) NA (d) NA (e) NA (f) NA (g) NA (h) NA (i) NA (j) NA</p>	<p>(a) - (b) - (c) - (d) - (e) - (f) - (g) - (h) - (i) - (j) -</p>
	(2) Conditions de vie et de subsistance	<p>(a) Le projet peut-il avoir un impact négatif sur la vie des populations locales ? Si nécessaire, des mesures sont-elles envisagées pour atténuer cet impact ?</p>	(a) N	(a) -
	(3) Patrimoine culturel	<p>(a) Le projet peut-il endommager des sites du patrimoine archéologique, historique, culturel ou religieux ? Des mesures sont-elles envisagées pour protéger ces sites en conformité avec les lois du pays ?</p>	(a) N	(a) -
	(4) Paysage	<p>(a) Le projet peut-il avoir un impact négatif sur le paysage nécessitant une prise en compte particulière ? Les mesures nécessaires sont-elles prises ?</p> <p>(b) Le projet peut-il avoir un impact négatif sur le paysage dû à la construction d'établissements d'hébergement de grande taille ou de bâtiments en hauteur ?</p>	<p>(a) N (b) N</p>	<p>(a) - (b) -</p>
	(5) Minorités et populations autochtones ethniques	<p>(a) Des moyens de réduire les impacts sur la culture et le mode de vie des minorités ethniques et des populations autochtones sont-ils envisagés ?</p> <p>(b) Le projet respecte-t-il les droits des minorités ethniques et des populations autochtones sur les terres et les ressources ?</p>	<p>(a) NA (b) NA</p>	<p>(a) - (b) -</p>

	(6) Conditions de travail	<p>(a) Le cadre juridique en vigueur dans le pays relatif aux conditions de travail est-il respecté lors de la mise en oeuvre du projet ?</p> <p>(b) Des mesures appropriées sont-elles prévues et mises en place pour la sécurité des personnes travaillant sur le projet, notamment l'installation d'équipements de protection visant à prévenir les accidents industriels ou la gestion de matières dangereuses ?</p> <p>(c) Des mesures appropriées sont-elles prévues et mises en place pour l'élaboration d'un programme de santé et de sécurité, ou des formations à la sécurité destinées à la main d'oeuvre (sécurité routière, santé publique, etc.) ?</p> <p>(d) Des mesures appropriées sont-elles prises pour s'assurer que le personnel de gardiennage impliqué dans le projet ne porte pas atteinte à la sécurité des personnes travaillant sur le projet ou de la population locale ?</p>	<p>(a) O</p> <p>(b) O</p> <p>(c) O</p> <p>(d) O</p>	<p>(a) Le promoteur de projet respecta les lois portant sur le cadre de travail.</p> <p>(b) Le promoteur de projet prendra les mesures de sécurité.</p> <p>(c) Le promoteur de projet planifiera les mesures en matière de sécurité et hygiène sous l'aspect immatériel (soft).</p> <p>(d) Le promoteur de projet dispensa la formation du personnel de gardiennage.</p>
5. Autres	(1) Impacts pendant la mise en oeuvre des travaux	<p>(a) Des mesures d'atténuation appropriées sont-elles envisagées pour réduire les impacts pendant les travaux (bruits, vibrations, turbidité de l'eau, poussières, gaz d'échappement, déchets, etc.) ?</p> <p>(b) Les travaux peuvent-ils avoir un impact négatif sur l'environnement naturel (écosystème) ? Des mesures d'atténuation appropriées sont-elles envisagées pour réduire cet impact ?</p> <p>(c) Les travaux peuvent-ils avoir un impact négatif sur l'environnement social ? Des mesures d'atténuation appropriées sont-elles envisagées pour réduire ces impacts</p>	<p>(a) O</p> <p>(b) N</p> <p>(c) N</p>	<p>(a) Des mesures d'atténuation d'impacts seront intégrées dans le contrat avec le contractant de projet.</p> <p>(b) Le grand arbre se trouvant sur le site (kapok) sera conservé.</p> <p>(c) Des mesures seront intégrées dans le contrat avec le contractant de projet de manière qu'il n'y ait pas d'impact négatif.</p>
	(2) Suivi	<p>(a) Le promoteur de projet de projet élabore-t-il et met-il en oeuvre un programme de suivi pour les points à contrôler précités susceptibles d'avoir un impact ?</p> <p>(b) De quelle façon les différents points, méthodes et fréquences de suivi que comporte le programme susmentionné sont-ils retenus ?</p> <p>(c) Le promoteur de projet de projet établit-il un cadre de suivi approprié (notamment organisation, personnel, équipement, budget approprié pour assurer ce cadre) ?</p> <p>(d) L'élaboration des rapports de suivi du promoteur de projet de projet aux autorités administratives, notamment la méthode et la fréquence, est-elle réglementée ?</p>	<p>(a) O</p> <p>(b) N</p> <p>(c) O</p> <p>(d) N</p>	<p>(a) Le promoteur de projet mettra en oeuvre du plan de suivi qui sera élaboré au stade de la conception détaillée.</p> <p>(b) Le programme de suivi proposé dans le cadre de la mission d'étude de la JICA sera élaboré sur la base de la conception détaillée au stade de la conception détaillée.</p> <p>(c) Le promoteur de projet mettra en place un système de suivi en affectant des contrôleurs d'environnement.</p> <p>(d) L'orientation et le contenu de rapports à soumettre à l'ACE seront définis sur la base du programme de suivi au stade d la conception détaillée.</p>
6. Notes	Référence aux autres listes de contrôle environnemental	<p>(a) Si nécessaire, il faudra en outre évaluer les points pertinents de la liste de contrôles des projets de routes, de chemins de fer et des ponts (notamment en cas de construction de routes d'accès en rapport avec la construction d'infrastructures).</p> <p>(b) En cas notamment d'installation de câbles de télécommunications, de pylônes ou de câbles sous-marins, il faudra en outre, si nécessaire, évaluer les points pertinents de la listes de contrôles de projets de transmission et distribution d'électricité.</p>	<p>(a) NA</p> <p>(b) NA</p>	<p>(a) -</p> <p>(b) -</p>

	<p>Note sur l'utilisation de la liste de contrôles environnementaux</p>	<p>(a) Si nécessaire, il faudra également vérifier l'impact sur les problèmes environnementaux dépassant les frontières nationales ou les problèmes mondiaux (notamment pour les projets susceptibles de contenir des éléments en rapport avec les problèmes de gestion transfrontalière des déchets, les pluies acides, la destruction de la couche d'ozone ou le réchauffement climatique)</p>	<p>(a) NA</p>	<p>(a) -</p>
--	---	--	---------------	--------------